

An aerial photograph of a city street where a massive crowd of people, many wearing red shirts, has formed a large red maple leaf shape. The leaf is the central focus, with its stem pointing downwards. The surrounding street is paved and has some traffic, including a white van and several bicycles. In the top right corner, there is a logo for '2017 CANADA 150' with a small maple leaf icon.

**2017**  
CANADA 150

**RAPPORT  
ANNUEL  
2017  
2018**





# ENGAGEMENT DE CBC/RADIO-CANADA ENVERS LA TRANSPARENCE ET LA RESPONSABILISATION

En tant que diffuseur public national, nous accordons beaucoup d'importance à notre obligation de transparence et de responsabilisation envers les Canadiens. Pour nous acquitter de nos responsabilités à cet égard, nous publions sur notre [site web institutionnel](#) de l'information sur nos activités et sur la gestion des ressources publiques qui nous sont confiées.

## CONFORMITÉ DES RH

- Rapport annuel sur l'application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* à Patrimoine canadien
- Bilan annuel sur les parties IV, V et VI de la *Loi sur les langues officielles* au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
- Rapport annuel sur l'équité en matière d'emploi à Emploi et Développement social Canada (EDSC)
- Rapport annuel sur le multiculturalisme à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

## RÉPONSES AUX DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION ET AUX RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (AIPRP)

## POLITIQUES ET PRATIQUES

- [Normes et pratiques journalistiques](#)
- [Code de conduite](#)

## RAPPORTS DES OMBUDSMANS

- Le Conseil doit répondre aux rapports des ombudsmans et déposer ses réponses auprès du CRTC

## DIVULGATION PROACTIVE

- Pages web sur la divulgation proactive (y compris la publication des frais de déplacement et de représentation du président du Conseil et des membres de la haute direction, et des documents des réunions du Conseil)

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE ANNUELLE

## RAPPORTS INSTITUTIONNELS

- Rapport annuel
- Rapports financiers trimestriels
- Plan d'entreprise et sommaire du plan d'entreprise
- Rapport annuel du Régime de retraite de Radio-Canada
- Comptes publics du Canada
- Plan de reddition de comptes
- Rapport de performance de la [Stratégie 2020](#)
- Sondage de perception portant sur le [mandat et la vision](#)
- Rapport de performance environnementale
- Rapports sur la mise en œuvre des exigences de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, et sur la divulgation des actes répréhensibles (en vertu de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*)

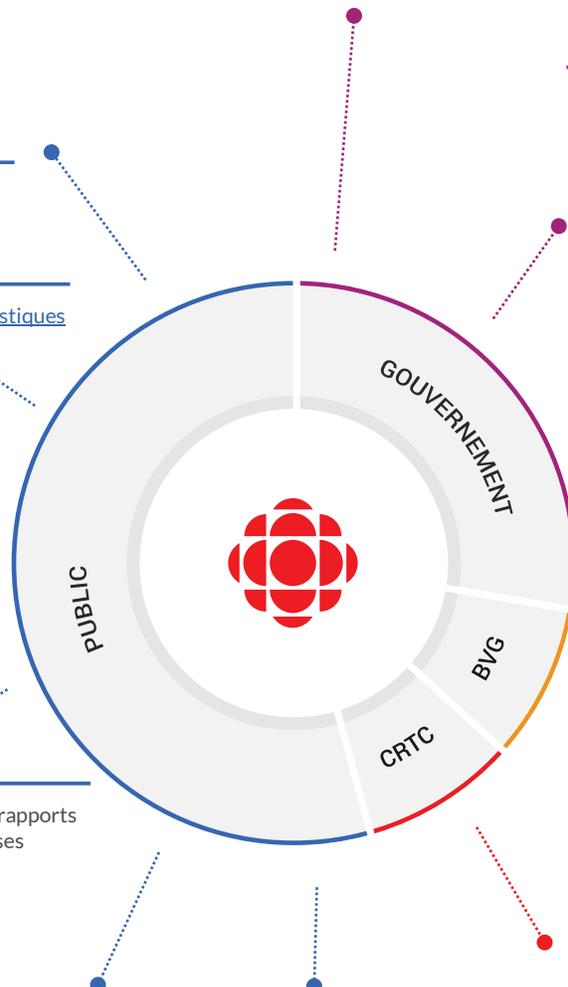
## COMPARUTIONS DEVANT LES COMITÉS PARLEMENTAIRES

## BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (BVG)

- Vérification d'attestation annuelle du BVG
- Examen spécial du BVG

## RAPPORTS AU CRTC

- Renouvellements périodiques des licences
- Rapport annuel au CRTC couvrant chacun des services pour lesquels la Société détient une licence (radio, télévision et services spécialisés)
- Rapport sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)





## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

### COUP D'ŒIL SUR L'EXERCICE 2017-2018



#### REVENUS AUTOGÉNÉRÉS

2017-2018 : 573 M\$

2016-2017 : 557 M\$

HAUSSE TOTALE

+16 M\$ (+2,9 %)

#### ÉVÉNEMENTS

Hausse des revenus liés aux événements principalement en raison de nos activités publicitaires lors de la diffusion des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018.

L'an dernier, nos résultats comprenaient les revenus publicitaires associés à la diffusion des Jeux Olympiques de Rio 2016, qui étaient moindres que ceux tirés des Jeux de PyeongChang 2018.

#### ACTIVITÉS COURANTES

Hausse des revenus tirés de nos activités courantes principalement attribuable aux faits suivants :

- croissance soutenue des revenus publicitaires de Radio-Canada, toutes plateformes confondues et tout au long de l'exercice, malgré une certaine morosité du marché; et
- augmentation des revenus de production de CBC.

Nos revenus ont aussi bénéficié de l'encaissement de redevances plus élevées que prévu pour la retransmission de notre programmation audiovisuelle.



#### FINANCEMENT PUBLIC

2017-2018 : 1 208 M\$

2016-2017 : 1 099 M\$

HAUSSE TOTALE

+109 M\$ (+9,9 %)

Notre crédit parlementaire total pour les activités d'exploitation a augmenté de 75,0 millions de dollars cette année. Avec cette nouvelle augmentation, le réinvestissement total dans le diffuseur public atteint 150,0 millions de dollars par année, comme l'avait annoncé le gouvernement fédéral en mars 2016. Le financement de l'inflation des salaires de 34,1 millions de dollars reçu cette année a également poussé vers le haut le financement public total comptabilisé.



#### NOS DÉPENSES

2017-2018 : 1 831 M\$

2016-2017 : 1 724 M\$

HAUSSE TOTALE

+107 M\$ (+6,2 %)

#### ÉVÉNEMENTS

Les dépenses engagées pour couvrir les Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018 ont été moindres que celles occasionnées par les Jeux Olympiques de Rio 2016, principalement en raison de la mise en œuvre d'initiatives de réduction des coûts.

#### ACTIVITÉS COURANTES

Ayant réaffirmé notre engagement à investir dans des contenus originaux à la télévision, à la radio et en ligne, nous avons de nouveau accru cette année nos dépenses associées aux activités courantes. Nous avons ainsi proposé plus de contenus originaux d'art et de divertissement, particulièrement pour souligner le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada, et nous avons continué d'investir dans nos capacités numériques et nos services locaux.

	Exercice terminé le 31 mars		
	2018	2017	Écart en %
Revenus	573 075	556 920	2,9
Financement public	1 207 749	1 099 085	9,9
Dépenses	1 830 896	1 724 411	6,2
<b>Résultat avant autres gains et pertes</b>	<b>(50 072)</b>	<b>(68 406)</b>	<b>26,8</b>
<b>Résultat net de la période en IFRS</b>	<b>(12 564)</b>	<b>(70 768)</b>	<b>82,2</b>
<b>Résultat d'exploitation sur une base courante<sup>1</sup></b>	<b>48 694</b>	<b>(22 271)</b>	<b>N. S.</b>

N. S. : Non significatif

<sup>1</sup> Le résultat d'exploitation sur une base courante n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Ce résultat ne comprend pas les éléments qui ne nécessitent pas d'apport en fonds d'exploitation ou qui ne contribuent pas aux fonds d'exploitation. Un rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation sur une base courante est présenté à la section *Viabilité financière* de ce rapport.

Le **résultat net en IFRS** correspond à une perte de 12,6 millions de dollars, contre une perte de 70,8 millions de dollars l'an dernier. Cette amélioration de 58,2 millions de dollars (82,2 %) traduit la hausse de nos revenus et de notre financement, après déduction des dépenses supplémentaires entraînées par notre réinvestissement dans le contenu et les services. En outre, le résultat de cette année comprend un gain de 54,5 millions de dollars réalisé sur la vente de notre participation dans Sirius XM Canada Holdings Inc.

Le **résultat d'exploitation sur une base courante** affiche un gain de 48,7 millions de dollars, comparativement à une perte de 22,3 millions de dollars l'an dernier. Cette amélioration de 71,0 millions de dollars reflète l'évolution du résultat en IFRS dont il a été question plus haut. Le résultat d'exploitation sur une base courante est supérieur au résultat en IFRS dans les deux exercices, parce que ce dernier exclut d'autres dépenses qui ne devraient pas exiger le décaissement de fonds d'exploitation à court terme.



Les célébrations de l'année 2017 avec CBC/Radio-Canada à Vancouver, en Colombie-Britannique ©CBC/Radio-Canada



## FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS

### CONTENU ET SERVICES



#### COMPTE À REBOURS DU NOUVEL AN 2017

**5,7M**

de Canadiens à l'écoute de CBC.



#### FÊTE DU CANADA



**11M**

de Canadiens ont regardé les émissions de Radio-Canada et de CBC lors du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada.

#### RACONTE TON HISTOIRE

**400**

témoignages reçus de Canadiens de tous âges et de diverses origines et de partout au pays.



#### L'ALBUM SOUVENIR CANADA 2017 RACONTE TON HISTOIRE

**+150**

témoignages et photos publiés dans nos versions imprimée et numérique gratuite.

#### RADIO-CANADA ET CBC

**2,8M**

de pages vues sur nos portails 2017.



#### VOTRE DIFFUSEUR PUBLIC

**35%** DES

**1150\*** CANADIENS

sondés ont déclaré que nous étions le diffuseur qui a le plus contribué au 150<sup>e</sup> du Canada.

\*Sondage en ligne pour le compte de CBC/Radio-Canada.

#### MÉDIAS SOCIAUX

#RADIOCANADA2017 | #CBC2017

Fête du Canada : **3 429 774** de Canadiens rejoints.



### LES 150 ANS DU CANADA : UNE CÉLÉBRATION DU PASSÉ POUR MIEUX PRÉPARER L'AVENIR

Partout au pays, nous avons souligné le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada avec les Canadiens. Que ce soit en participant aux événements des différentes communautés locales, en diffusant des émissions spéciales sur le Gala des Prix du Gouverneur général pour les arts de la scène, en couvrant l'actualité ou en présentant notre programmation spéciale du 1<sup>er</sup> juillet, nous avons créé une multitude d'occasions de souligner tous ensemble ce moment unique dans l'histoire de notre pays. Au total, 10,9 millions de Canadiens ont regardé les émissions de CBC/Radio-Canada le 1<sup>er</sup> juillet 2017<sup>1</sup>. En étant présents au cœur du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada, nous avons aidé les Canadiens à avoir d'importantes conversations à propos de notre identité et de notre avenir en tant que pays. Pour couronner le tout, nous avons préparé l'album souvenir CANADA 2017 - RACONTE TON HISTOIRE, un recueil de témoignages en français et en anglais livrés par des Canadiens qui peut être téléchargé gratuitement.

<sup>1</sup> Source : Numeris, données d'audimètre (données non confirmées et incluant seulement la diffusion en direct et le contenu enregistré et regardé la journée même de la diffusion originale), CBC/Radio-Canada (total de CBC, CBC News Network, total de Radio-Canada, ICI RDI, ICI ARTV), 2 ans et plus, sam. 2 h-2 h, total pour le Canada, portée cumulative, généré par InfoSys+ (télévision).

## LA COUVERTURE DES JEUX DE PYEONGCHANG 2018 : PORTER LE SOUFFLE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

À titre de diffuseur officiel, nous avons assuré la couverture des Jeux Olympiques pendant 17 jours, un véritable travail de titan. Plus de 87 % des Canadiens, soit 31 millions de téléspectateurs, ont ainsi pu suivre les épreuves à la télévision ou en ligne en simultané, grâce à nous et à nos partenaires. À 24 %, la part d'auditoire enregistrée en moyenne aux heures de grande écoute par CBC durant les Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018 a pulvérisé tous les records établis par CBC lors des autres Jeux; de son côté, Radio-Canada a obtenu une part d'auditoire globale de 22,3 %. Vu les problèmes de logistique et les défis posés par le décalage horaire, ces résultats constituent une réalisation de taille. Les Jeux Paralympiques ont également attiré des auditoires nombreux, atteignant quelque 10 millions de personnes sur les 10 jours d'épreuves. Les chiffres montrent par ailleurs que plus de 45 millions de visiteurs ont suivi notre couverture numérique, dont les trois quarts à partir d'appareils mobiles. Grâce à tous nos services, les Canadiens d'un océan à l'autre ont pu vivre au rythme des Jeux.

## TECHNOLOGIE ET INFRASTRUCTURE

### PRÉSENTER LES JEUX AUX CANADIENS

Les Jeux de PyeongChang 2018 ont été l'occasion de mettre en valeur nos technologies et infrastructures de pointe pour faire vivre aux Canadiens l'expérience olympique de l'autre bout du monde. En tout, la couverture télévisuelle des Jeux Olympiques et Paralympiques réalisée par CBC/Radio-Canada et relayée par ses diffuseurs partenaires a représenté plus de 770 heures d'émissions, 4 500 heures de vidéos diffusées en direct sur le web et plus de 200 heures de vidéos sur demande (VSD). Pendant plus de cinq semaines, CBC/Radio-Canada a piloté en continu cinq régions, deux centres de mise en ondes avec salles de montage et d'infographie ainsi que des centres de production en Corée du Sud, à Montréal et à Toronto.

## PERSONNES ET CULTURE

### MODERNISATION DU CODE DE CONDUITE ET DE LA POLITIQUE SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR REFLÉTER NOS VALEURS INSTITUTIONNELLES

Nous avons revu notre Code de conduite et notre Politique sur les conflits d'intérêts cette année, en collaboration avec la commissaire aux valeurs et à l'éthique. Toujours arrimés à notre mission, le nouveau Code de conduite ainsi que la Politique connexe énoncent clairement les valeurs et les principes de déontologie qui nous guident ainsi que les comportements attendus. Rédigés dans une langue simple et appuyés par une formation obligatoire, le Code et la Politique fournissent à nos employés les outils et les conseils nécessaires pour agir de manière éthique au travail, ainsi que la marche à suivre pour signaler des problèmes ou des violations du Code. CBC/Radio-Canada tient à offrir à ses employés un milieu où il fait bon travailler et où le respect prime.



Deux employés de Radio-Canada à Ottawa participent à La grande guignolée des médias en décembre 2017 ©CBC/Radio-Canada



## MESSAGES

### MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL



Je suis extrêmement honoré d'avoir fait partie depuis 2007 de la plus importante institution culturelle du Canada, d'abord comme membre du Conseil d'administration, puis en tant que président du Conseil depuis 2012. Je suis particulièrement fier que CBC/Radio-Canada soit devenue une organisation plus agile que jamais – une organisation dont la réussite est due à l'innovation, à la collaboration et aux partenariats.

Grâce à une infrastructure plus légère et à des processus plus efficaces, nous pouvons nous concentrer davantage sur le plus important : créer des contenus extraordinaires qui vont à la rencontre des Canadiens d'un océan à l'autre.

Le Conseil a connu une année de transition marquée par bien des départs et des arrivées. Plusieurs nouveaux administrateurs ont été nommés et feront profiter la Société de leur expérience diversifiée et de leurs vastes compétences, tout comme le fera la nouvelle présidente-directrice générale, dont l'entrée en fonction est prévue en juillet 2018. J'ai passé le flambeau à notre nouveau président du Conseil, Michael Goldbloom, et je lui souhaite le plus grand des succès dans son nouveau rôle. Pour ma part, je clos une dernière année extraordinaire qui vient couronner une décennie de changements déterminants. Je tiens à remercier chaleureusement Hubert T. Lacroix, le président-directeur général sortant de CBC/Radio-Canada, alors qu'il termine son mandat après dix ans en poste, ainsi que mes collègues du Conseil pour leur

dévouement et leurs efforts soutenus. Je suis convaincu que la Société est prête à entamer la prochaine décennie avec assurance et je suis impatient de découvrir ce que l'avenir lui réserve.

Maintenant, je laisse le dernier mot à Michael :

*« Le 3 avril 2018, je me suis joint au Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada, succédant ainsi à Rémi Racine à titre de président du Conseil. J'aimerais remercier Rémi et Hubert T. Lacroix pour leur dévouement exceptionnel auprès du diffuseur public du Canada. J'ai hâte de travailler avec Catherine Tait, notre nouvelle présidente-directrice générale, ainsi qu'avec les autres membres du Conseil d'administration, et d'appuyer l'Équipe de la haute direction dans l'atteinte des objectifs de cette remarquable organisation. »*

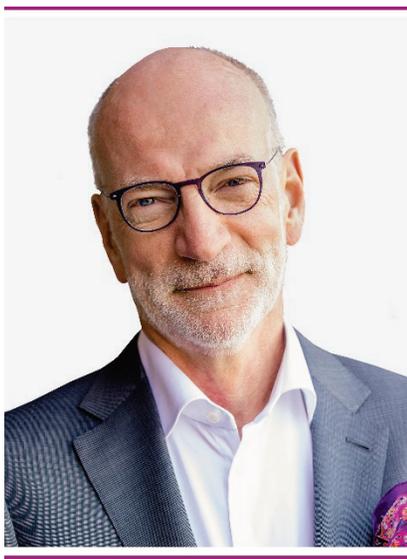
Michael Goldbloom



**Rémi Racine**  
Président du Conseil d'administration

## MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

---



Cette année a été remarquable pour CBC/Radio-Canada, et pour les Canadiens. Partout au pays, nous avons célébré nos 150 ans. Quatre-vingt-sept pour cent des Canadiens (31 millions de personnes!) ont encouragé Équipe Canada aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Et encore une fois cette année, nous avons continué à apprendre des choses ensemble, et, en même temps, avons ri et pleuré en réaction aux événements qui ont retenu notre attention ici et à travers le monde.

Aujourd'hui, nous partageons nos découvertes à l'aide de nos téléphones. Nous faisons l'expérience d'histoires importantes, comme celles des Autochtones canadiens, en balado et en réalité virtuelle. Nous regardons en rafale les meilleures émissions de partout dans le monde. Nous partageons des moments et échangeons des idées, peu importe l'endroit où nous vivons. C'est le Canada d'aujourd'hui. C'est vous et c'est aussi votre diffuseur public.

Au cours des 10 années où j'ai été président-directeur général de CBC/Radio-Canada, les Canadiens se sont mis à interagir avec nous plus souvent et de façon beaucoup plus intense et soutenue.

Bien que les médias aient tous le défi de s'adapter à l'univers numérique, CBC/Radio-Canada, elle, jouit de plusieurs avantages. Grâce au soutien continu des citoyens et à une stratégie claire pour devenir plus numériques, plus présents dans les communautés et plus ambitieux dans notre programmation, nous avons transformé nos

services et augmenté leur valeur pour le public. Nos résultats sont éloquentes. Cette année, nous avons doublé notre portée numérique deux ans et demi plus tôt que prévu. Plus de 18 millions de Canadiens utilisent maintenant nos sites numériques chaque mois. Jamais on ne nous a autant regardés, écoutés et lus qu'aujourd'hui.

Nous savons que cette transformation ne s'arrêtera jamais, mais je suis convaincu que CBC/Radio-Canada est prête pour l'avenir. Nous sommes plus près de nos auditoires. Nous avons conclu des partenariats avec de jeunes créateurs d'ici pour découvrir de nouvelles façons de faire connaître leurs histoires. En 2020, la Maison de Radio-Canada incarnera ce que la radiodiffusion publique du XXI<sup>e</sup> siècle est devenue : numérique, multiplateforme et un pôle de création pour les communautés numérique et artistique. Un véritable espace pour les Canadiens.

Aujourd'hui, nous avons un nouveau président du Conseil, Michael Goldbloom, et de nouveaux administrateurs qui aideront CBC/Radio-Canada dans la prochaine phase de sa transformation. Je remercie Rémi Racine, notre président du Conseil sortant, et son équipe d'administrateurs pour leurs conseils et leur appui constant envers la radiodiffusion publique.

Je suis heureux de souhaiter la bienvenue à Catherine Tait, notre nouvelle présidente-directrice générale, qui entrera en fonction en juillet. Son parcours professionnel et son engagement envers la création de contenu canadien sont bien connus; je sais que CBC/Radio-Canada est entre bonnes mains. Je lui souhaite beaucoup de succès!

Ceci est le dernier rapport annuel que je vous présente à titre de président-directeur général. Vous y trouverez les faits saillants d'une année réussie alors que nous poursuivons notre transformation. Diriger votre diffuseur public pendant cette période marquante a été une expérience extraordinaire. J'ai pu faire la connaissance de Canadiens extrêmement talentueux. J'ai hâte de voir tout ce qu'ils continueront à créer grâce à leur créativité et à leur énergie, et avec votre soutien.

Cheers!

A handwritten signature in black ink, reading "H. Lacroix".

**Hubert T. Lacroix**  
Président-directeur général

# TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE NOUS.....	10
PLAN DE REDDITION DE COMPTES.....	15
PERSPECTIVES.....	31
PERSONNES ET CULTURE.....	32
TECHNOLOGIE ET INFRASTRUCTURE.....	33
VIABILITÉ FINANCIÈRE.....	34
GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE.....	46
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET STRUCTURE DE LA DIRECTION.....	51
RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE.....	54
PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE.....	58
EXAMEN FINANCIER.....	59

Dans le présent compte rendu de notre situation financière et de notre résultat d'exploitation (rapport de gestion), les vocables « nous », « notre », « nos » et « la Société » signifient CBC/Radio-Canada. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de CBC/Radio-Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2018.

Tous les montants indiqués sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Voici quelques renseignements utiles pour faciliter la compréhension du rapport de gestion :

## SAISONNALITÉ

La majeure partie de nos revenus autogénérés est constituée de revenus publicitaires. Ceux-ci suivent un cycle saisonnier dicté par notre grille de programmation et varient aussi en fonction des conditions du marché, de l'économie en général et du rendement de la grille. Les revenus d'abonnement sont relativement plus stables d'un trimestre à l'autre. Les dépenses d'exploitation tendent également à suivre un cycle saisonnier, fluctuant aussi au gré des variations de la grille de programmation. Les crédits parlementaires sont constatés en résultat en fonction du budget annuel, qui reflète les influences saisonnières sur les dépenses et les revenus autogénérés.

## DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport renferme des déclarations prospectives sur la stratégie, les objectifs et les résultats d'exploitation et financiers escomptés. Les verbes « croire », « s'attendre », « prévoir », « anticiper », « projeter », « planifier », « estimer », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des énoncés prospectifs. Ces déclarations s'appuient sur les hypothèses générales suivantes : le financement public de CBC/Radio-Canada demeurera conforme aux annonces faites dans le budget fédéral et le contexte de la réglementation de la radiodiffusion ne changera pas fondamentalement. Les principaux facteurs de risque et d'incertitude sont décrits à la section *Gestion des risques et gouvernance* du présent rapport. Toutefois, certains risques et certaines incertitudes échappent à notre volonté et restent difficiles à prévoir. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, des facteurs liés à la conjoncture économique et financière, au marché publicitaire ainsi que d'autres facteurs d'ordre technologique et réglementaire. En raison de l'influence de ces facteurs ou d'autres facteurs, les résultats réels peuvent différer considérablement des prévisions contenues, de manière explicite ou implicite, dans les déclarations prospectives.

## INDICATEURS DE RENDEMENT

Nous mesurons notre rendement au moyen de données fournies par des outils internes et des fournisseurs externes. Ces données s'appuient sur des calculs qui nous paraissent raisonnables pour la période visée, mais leur collecte comporte certaines difficultés, en particulier du fait de la transformation numérique qui caractérise actuellement l'industrie médiatique. Par exemple, les Canadiens consomment aujourd'hui sur de multiples appareils des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes des consommateurs, les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires, de même que la Société, raffinent leurs méthodologies et adoptent de nouvelles technologies leur permettant de recueillir des données précises et exhaustives. Avec l'avènement de nouvelles méthodes de collecte des données, certains chiffres pourraient ne plus être comparables avec les chiffres publiés précédemment. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer nos indicateurs de rendement stratégiques et opérationnels, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison des données et d'appliquer les pratiques exemplaires de l'industrie.

## MESURE NON CONFORME AUX IFRS

Le présent rapport comprend la mesure « résultat d'exploitation sur une base courante », qui n'a pas de sens normalisé prescrit par les normes internationales d'information financière (IFRS). Il est donc peu probable qu'on puisse la comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. Plus de détails sont fournis à la section *Viabilité financière*.

# À PROPOS DE NOUS

●		●
<b>QUI NOUS SOMMES</b>	<b>NOTRE MISSION</b>	<b>NOTRE VISION</b>
CBC/Radio-Canada est le diffuseur public national du Canada, et est régie par la <i>Loi sur la radiodiffusion</i> .	CBC/Radio-Canada exprime la culture canadienne et enrichit la vie de tous les Canadiens en leur offrant un contenu diversifié qui informe, éclaire et divertit.	CBC/Radio-Canada sera l'espace public au cœur de nos conversations et de nos expériences en tant que Canadiens.

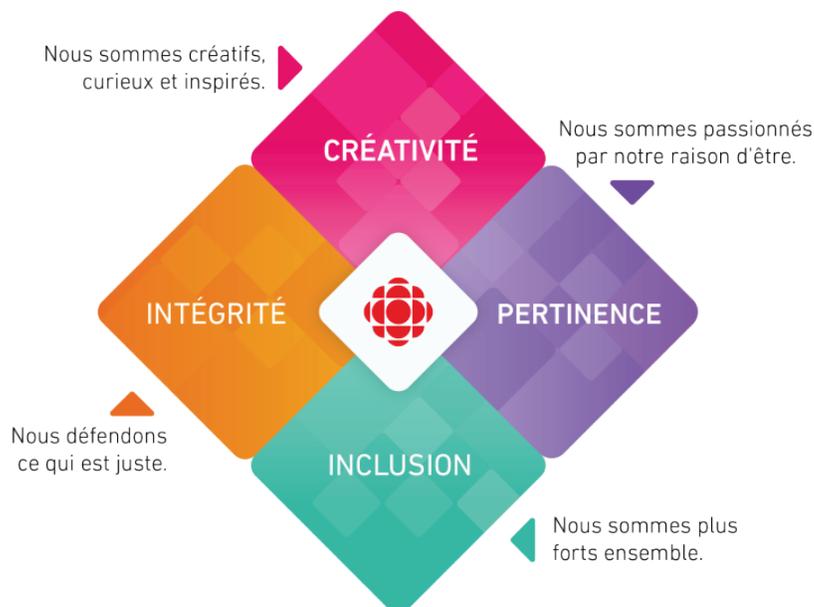
À l'ère de la multiplication à l'infini des contenus internationaux, notre mandat est plus pertinent que jamais. La *Loi sur la radiodiffusion* de 1991 énonce que notre programmation devrait :

- être principalement et typiquement canadienne;
- refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions;
- contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre;
- être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue;
- chercher à être de qualité équivalente en français et en anglais;
- contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales;
- être offerte partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens;
- refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada.

Outre notre mandat de portée nationale, nous devons aussi offrir, en vertu du paragraphe 46(2) de la *Loi*, un service international assuré par Radio Canada International (RCI). Conformément à cette exigence, RCI ([rcinet.ca](http://rcinet.ca)) est disponible en cinq langues : français, anglais, espagnol, arabe et mandarin.

Dans l'établissement et l'exploitation de nos activités de radiodiffusion, nous devons nous conformer aux conditions de licence et aux autres exigences réglementaires établies par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), de même qu'à toute obligation, en vertu de la *Loi sur la radiocommunication*, pouvant s'appliquer à notre utilisation du spectre des radiocommunications.

Nos valeurs organisationnelles déterminent nos façons de faire. Elles appuient notre plan stratégique et sous-tendent les comportements et la culture que nous devons mettre en œuvre pour remplir notre mission et notre vision. Plus que de simples mots, ces valeurs offrent une image actuelle de nos meilleurs atouts et une définition de référence pour les Canadiens, en plus d'orienter la mise en œuvre de nos initiatives stratégiques.



## NOS ACTIVITÉS

Au 31 mars 2018, nous avons à notre emploi 6 377 employés permanents, 432 employés temporaires et 635 employés contractuels.

Le siège social de la Société se trouve à Ottawa et ses deux têtes de réseau sont à Montréal et à Toronto. Nos contenus sont intégrés sur plusieurs plateformes numériques, et notre programmation locale provient de 27 stations de télévision, de 88 stations de radio et d'une station numérique seulement. Nous avons deux réseaux de télévision principaux, un de langue française et un de langue anglaise, cinq chaînes de télévision spécialisées et quatre réseaux radiophoniques nationaux, deux dans chaque langue officielle. Nous comptons actuellement sept bureaux permanents à l'étranger – à Washington, New York, Los Angeles, Londres, Moscou, Jérusalem et Pékin –, et nous avons aussi la capacité d'ouvrir des minibureaux dans des endroits clés si la situation internationale le justifie.



Source : Carte des stations de CBC/Radio-Canada (incluant les stations affiliées), mars 2018.

Cette carte indique l'emplacement géographique de nos stations de radio et de télévision et de nos stations affiliées autorisées par le CRTC partout au Canada. On y trouve également notre station consacrée uniquement aux services numériques, même si les autres stations offrent également ce type de services. Cette carte ne tient toutefois pas compte de nos divers centres de collecte de l'information et de nos bureaux journalistiques à l'étranger, qu'ils soient permanents ou éphémères.

## NOS SERVICES

Profondément enracinés dans les régions, nous sommes le seul diffuseur national à offrir divers points de vue régionaux et culturels en français, en anglais et en huit langues autochtones (chipewyan, cri, dogrib, gwich'in, inuktitut, inuvialuktun, langue des Esclaves du nord et langue des Esclaves du sud) par l'intermédiaire de CBC North, ainsi qu'en cinq langues (français, anglais, arabe, espagnol et mandarin) pour les auditoires à l'étranger par l'intermédiaire de RCI (Radio Canada International). Par ailleurs, nous sommes actuellement en partenariat avec la radio par satellite SiriusXM pour offrir six canaux de contenu de CBC/Radio-Canada, et nous nous associons avec d'autres diffuseurs publics francophones sur la plateforme internationale TV5MONDE, où nous diffusons des contenus canadiens en français.

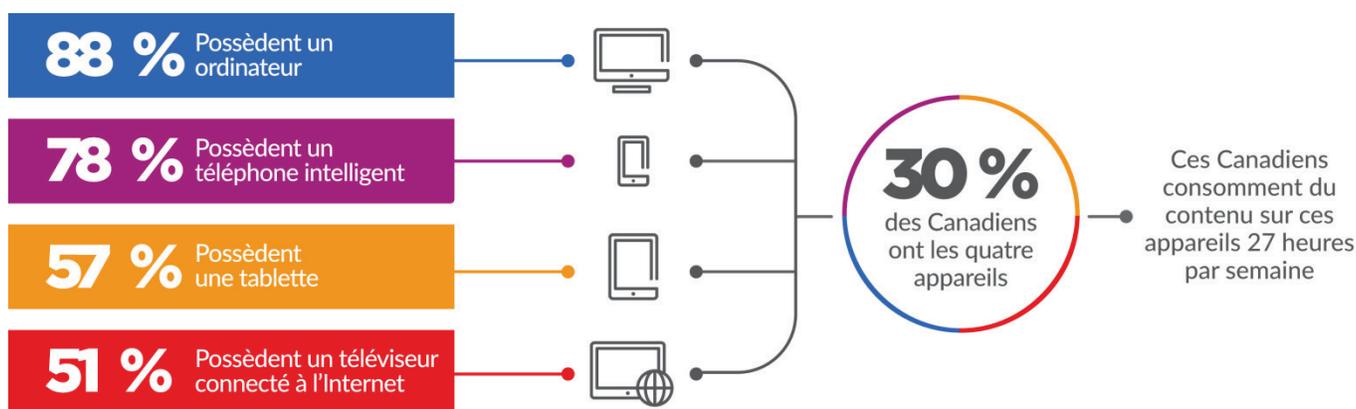


## NOTRE CONTEXTE OPÉRATIONNEL

Les nouvelles technologies transforment la manière dont les Canadiens accèdent aux contenus. De nouveaux fournisseurs de contenu ont fait leur apparition, ce qui accroît la concurrence en raison du lancement sur le marché canadien de nouveaux produits et services qui évoluent constamment. Et tout cela, à un moment où le cadre réglementaire de l'industrie doit être revu afin de l'adapter au rythme des changements. Cette situation engendre une grande incertitude, mais CBC/Radio-Canada poursuit néanmoins ses avancées afin de mieux servir les Canadiens à l'ère du numérique.

## LE CITOYEN NUMÉRIQUE ADOPTE L'UNIVERS VIRTUEL

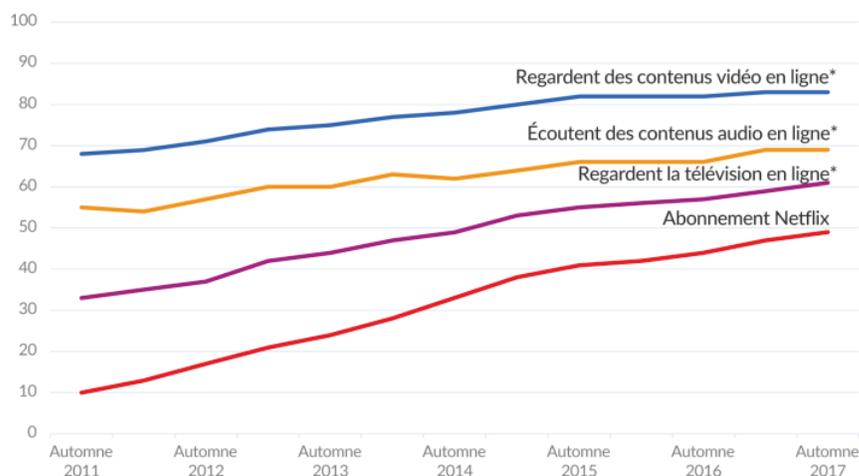
Les Canadiens continuent d'interagir avec le contenu, y accèdent au moyen de nombreux appareils et l'échangent sur de multiples plateformes. Les habitudes en matière de consommation de médias évoluent, et les Canadiens sont plus connectés que jamais grâce à la prolifération des appareils et des plateformes numériques. En fait, 30 % des Canadiens possèdent désormais quatre écrans numériques, et ces Canadiens passent en moyenne 27 heures par semaine à consommer du contenu sur ces appareils, soit six heures de plus que la moyenne nationale<sup>2</sup>.



Source : Observateur des technologies médias (OTM), automne 2017.

La croissance de l'utilisation de contenus audio et vidéo en ligne se poursuit en parallèle avec la multiplication des options et des choix. Près de la moitié des Canadiens ont accès à Netflix, et de nombreux autres regardent ou écoutent un éventail de contenus offerts en ligne. À l'automne 2017, 61 % des Canadiens regardaient la télévision en ligne, et ils étaient 69 % à écouter des contenus audio en ligne<sup>2</sup>. À l'avenir, la croissance du marché des assistants intelligents à commande vocale viendra élargir et enrichir l'expérience des auditoires.

## TENDANCES DE CONSOMMATION DES MÉDIAS DES CANADIENS Canadiens 18 ans et plus (%)



Source : Observateur des technologies médias (OTM), automne 2017. \*Les variables relatives à l'utilisation s'appuient sur la consommation de contenus audio/vidéo en ligne au cours du mois précédent.

<sup>2</sup> Source : Observateur des technologies médias (OTM), automne 2017.

## UNE INDUSTRIE CONCURRENTIELLE

Le marché médiatique canadien est l'un des plus concentrés au monde. Cinq acteurs nationaux se partagent 83 % des revenus du marché canadien (Bell, Québecor, Rogers, TELUS et Shaw/Corus)<sup>3</sup>. Les entreprises qui le composent sont fortement intégrées verticalement et ont des intérêts dans la distribution, la diffusion et la création de contenu. Ces entreprises sont réglementées et doivent contribuer à la création et au soutien du contenu canadien, ce qui permet d'assurer la santé et la diversité de l'industrie canadienne des médias.

Cependant, la concurrence entre ces entreprises à l'intérieur de nos frontières ne constitue plus le principal défi. De grands acteurs mondiaux – qui exploitent des services non réglementés et ne contribuent pas financièrement à l'écosystème des médias canadiens – sont arrivés sur le marché et menacent ses assises. Ces entreprises ne sont pas de simples distributrices de contenu : elles investissent et s'impliquent massivement dans la création du contenu, augmentant substantiellement les budgets de production. Elles ont accès à des marchés potentiels combinés 100 fois plus importants que le marché canadien, et peuvent utiliser leurs économies d'échelle pour financer leurs investissements en programmation et en infrastructure. Elles ont accès à d'énormes quantités de données, ce qui leur permet de développer et de traiter le contenu spécifiquement pour leurs auditoires. Tout cela complique la tâche des entreprises canadiennes réglementées qui leur font concurrence<sup>4</sup>.

De plus, la concurrence devrait encore s'intensifier, puisque de nouveaux services et contenus (tant audio que vidéo) sont offerts en ligne. Les téléviseurs intelligents, les appareils connectés à Internet, les entreprises de distribution de radiodiffusion virtuelles, les services offerts directement aux consommateurs et les contenus générés par les utilisateurs continueront d'étendre et d'accroître les services offerts dans le cyberspace.

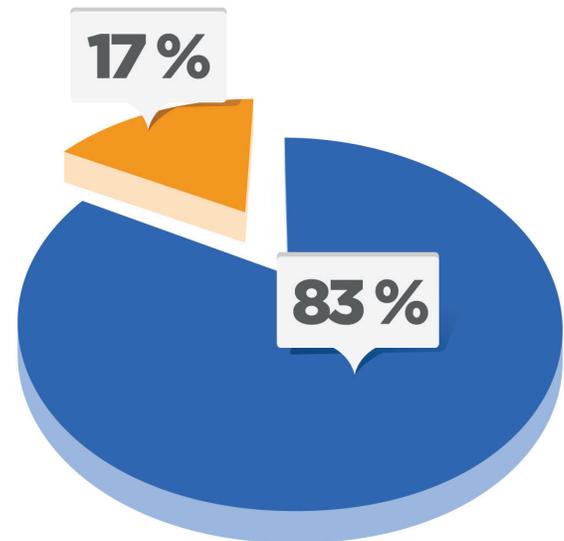
## LA MODERNISATION DE LA POLITIQUE SUR LES COMMUNICATIONS AU CANADA

Aucune industrie ou organisation ne peut ignorer les possibilités et les bouleversements qui accompagnent l'évolution des technologies numériques, ni la transformation de la manière dont les Canadiens les adoptent et s'en servent. L'industrie des communications ne fait pas exception à la règle.

La politique et le cadre réglementaire actuels en matière de communications n'ont pas été modifiés depuis la dernière révision de la *Loi sur la radiodiffusion* en 1991. L'irruption dans le système d'acteurs internationaux qui proposent services, plateformes de distribution et contenus vient remettre en question la pertinence du cadre réglementaire existant. En réponse à cette situation et à d'autres changements dans l'industrie, on a lancé une nouvelle analyse du paysage de la radiodiffusion. De l'examen de la politique à l'évaluation de nouveaux modèles, en passant par une nouvelle vision et une nouvelle approche pour les industries de la création, le gouvernement est à l'œuvre pour faire entrer la politique publique sur la radiodiffusion dans l'ère numérique.

CBC/Radio-Canada reconnaît que le cadre de réglementation qui régit ses activités doit être revu pour répondre à l'évolution de l'environnement médiatique et poursuivre le renforcement de la culture canadienne. Positionner le diffuseur public national au cœur d'un cadre de réglementation moderne devrait constituer un objectif important.

REVENUS DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS  
Par groupe de propriété



- Les cinq principaux acteurs (Bell, Québecor, Rogers, TELUS, Shaw/Corus)
- Autres

Source : CRTC, Rapport de surveillance des communications 2017

<sup>3</sup> Source : CRTC, Rapport de surveillance des communications 2017.

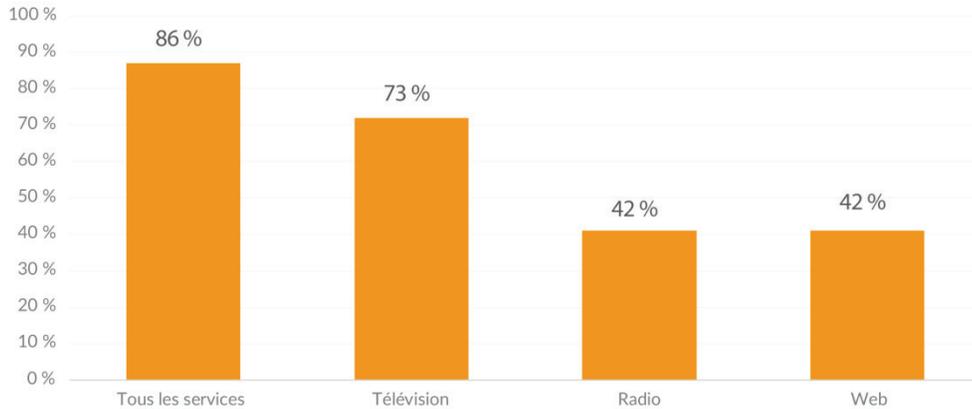
<sup>4</sup> En fonction de l'ensemble de la population canadienne et du nombre estimé d'internautes dans le monde.

## CBC/RADIO-CANADA SE TRANSFORME

Avec notre *Stratégie 2020*, nous prenons le virage numérique en évoluant avec les Canadiens afin de leur offrir nos contenus au moment et sur la plateforme de leur choix. CBC/Radio-Canada continue d'interpeler la grande majorité des Canadiens (86 %) tous les mois dans le format de leur choix, au moyen de ses services de télévision et de radio et de ses services numériques, qui sont offerts en français, en anglais et en huit langues autochtones.

Nous continuerons d'apprendre, de faire des essais, de nous transformer et d'innover. La section suivante traite de notre orientation stratégique visant à élargir et à approfondir notre conversation avec les Canadiens.

### PORTÉE MENSUELLE DE CBC/ RADIO-CANADA Canadiens



Source : Sondage Mission Metrics, 2017-2018, TNS Canada (1 000 répondants de langue anglaise et 1 000 répondants de langue française par sondage). Les sondages sont effectués chaque année, à l'automne et au printemps.



Scène de la série *Hubert et Fanny*, saison 1, épisode 3 ©Yan Turcotte



Fête du Canada 2017 à Toronto ©CBC/Radio-Canada

## PLAN DE REDDITION DE COMPTES

Conformément à l'engagement pris par le gouvernement fédéral dans son budget 2016, CBC/Radio-Canada est heureuse de présenter les projets qu'elle a réalisés grâce au réinvestissement du gouvernement dans le diffuseur public pour qu'il améliore les services offerts aux Canadiens.

### NOTRE PLAN STRATÉGIQUE

CBC/Radio-Canada continue de transformer son mode de fonctionnement. Les Canadiens le constatent chaque jour quand ils interagissent avec nous et entre eux, sur leurs appareils mobiles, dans les réseaux sociaux, à la télévision et à la radio.

Lorsque nous avons lancé la *Stratégie 2020*, plus de la moitié des Canadiens nous ont dit que CBC/Radio-Canada était très importante pour eux. Nous voulions que trois Canadiens sur quatre ressentent la même chose d'ici 2020. Nous voulions aussi augmenter notre portée numérique, de sorte que 18 millions de Canadiens utilisent nos services en 2020, soit un sur deux. Nous avons dépassé cet objectif cette année, deux ans et demi plus tôt que prévu : 18,5 millions de Canadiens utilisent nos plateformes chaque mois.

Avec cette stratégie, nous rendons le diffuseur public plus numérique, plus local et plus ambitieux dans sa programmation canadienne et, par voie de conséquence, nous augmentons sa valeur aux yeux des Canadiens.

### NOS PRIORITÉS

#### PLUS LOCAL

- Plus de manières d'engager la conversation
- Plus d'information
- Plus souvent
- Sur plus d'écrans



#### PLUS DE CONTENUS CANADIENS AMBITIEUX

- Investir dans nos histoires
- Présenter du contenu de grande qualité



#### PLUS NUMÉRIQUE

- Aller plus en profondeur, de façon plus cohérente et plus pertinente
- Plus de plateformes
- Créer davantage d'interaction entre les Canadiens et avec nous
- Encourager les conversations canadiennes



## RÉINVESTIR DANS LA RADIODIFFUSION PUBLIQUE

Dans son budget 2016, le gouvernement fédéral a effectué un investissement additionnel de 75 millions de dollars dans CBC/Radio-Canada pour 2016-2017, investissement passant à 150 millions de dollars les années suivantes. Comme le mentionne le document sur le budget, « l'annulation des coupures précédentes permettra à CBC/Radio-Canada d'investir dans les priorités décrites dans la *Stratégie 2020 : Un espace pour nous tous*, ce qui mènera à la création de contenu canadien plus numérique, plus local et d'une portée plus ambitieuse<sup>5</sup> ».

Ce financement nous donne une importante marge de manœuvre pour nos activités au moment où nous déployons notre stratégie numérique, et il nous permet de faire des investissements nécessaires pour l'avenir.

Les fonds nous permettent aussi de poursuivre la réalisation de la *Stratégie 2020*. Ainsi, le tiers servira à continuer sur notre lancée en ce qui a trait aux initiatives stratégiques essentielles; environ la moitié permettra de créer de nouveaux contenus pour toutes nos plateformes alors que nous poursuivons notre virage numérique; et le reste viendra renforcer les services existants.

Voici concrètement les initiatives que nous avons prises :

### **Poursuivre notre transformation (27 M\$ en 2016-2017 et 34 M\$ à compter de 2017-2018), incluant :**

- Offrir aux Canadiens les services en ligne qu'ils attendent en investissant dans le savoir-faire et les créateurs du numérique :
  - Rehausser le service grâce à une compréhension plus fine des besoins des auditoires et resserrer les liens qui les unissent à leur diffuseur.
  - Améliorer l'expérience numérique des utilisateurs et réaliser une meilleure intégration de notre contenu avec les technologies émergentes.
- Accélérer le travail de recherche et développement pour améliorer nos services :
  - Exploiter de nouvelles technologies comme les haut-parleurs intelligents.
  - Rendre notre contenu et nos plateformes numériques plus accessibles aux Canadiens ayant une déficience physique, notamment auditive ou visuelle.
  - Favoriser l'innovation en cultivant nos liens avec de jeunes créateurs appartenant à la grande communauté technologique, notamment en participant à des événements comme les hackathons et la Journée de l'innovation de Radio-Canada ainsi que la grande rencontre numérique parrainée par CBC (CBC Digital Meetup).
- Assurer la stabilité du financement de la programmation et des services existants, dont les émissions de radio terrestre comme *Unreserved* animée par Rosanna Deerchild et *Out in the Open* avec Piya Chattopadhyay. Nous avons également continué d'ajouter de nouvelles émissions originales à la grille d'ICI PREMIÈRE telles que *Les grands entretiens* et *On dira ce qu'on voudra*.

### **Créer de nouveaux contenus canadiens (36 M\$ en 2016-2017 et 92 M\$ à compter de 2017-2018), incluant :**

- Enrichir notre programmation télé afin de satisfaire l'appétit de nos auditoires pour du contenu canadien distinctif et de grande qualité. Le réinvestissement du gouvernement nous a permis de réaliser des émissions telles que *La grande traversée*, *Alias Grace* et *21 Thunder*. Il a également servi à programmer dans la grille d'ICI RADIO-CANADA TÉLÉ davantage de productions originales d'ici qui ont été reçues avec enthousiasme par le public, comme *Deuxième chance*.
- Créer des productions canadiennes distinctives et numériques, comme l'émission humoristique *CRAWFORD* de CBC et la dramatique *Trop* présentée par Radio-Canada.
- Faire découvrir aux Canadiens de grands événements culturels et des prestations emblématiques comme le ballet *Casse-Noisette* (interprété par Les Grands Ballets Canadiens) à Radio-Canada ainsi que le spectacle hommage à Leonard Cohen, *Tower of Song*, un concert capté, diffusé et distribué sur plusieurs plateformes.
- Présenter davantage de contenu autochtone original comme les prix Wapikoni et *Du teweiikan à l'électro* ainsi que les documentaires *Impossible to Contain*, *Twilight Dancers* et *Call Me Olly* en vedette sur CBC Short Docs.
- Élargir l'offre radiophonique grâce à des balados originaux comme *Seat at the Table*, *Personal Best*, *Disparue(s)* et des ajouts à la collection de livres audio comme *Nauffrage*, pour faire connaître des auteurs canadiens francophones sur Première PLUS.
- Multiplier les grands événements qui soudent les Canadiens comme l'émission spéciale *En direct du monde* avec nos correspondants, le gala des prix Juno et l'émission *Canada Day 150! From Coast to Coast to Coast*. À l'occasion du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, nous avons également produit des émissions spéciales. Entre autres, ICI PREMIÈRE a parcouru les parcs de la ville pour enregistrer des émissions devant public à partir d'un studio mobile.
- Se rapprocher des communautés de partout au pays, y compris les communautés linguistiques en situation minoritaire, en enrichissant la programmation culturelle régionale grâce à des ajouts comme *Absolutely Canadian*, la

<sup>5</sup> Source : Assurer la croissance de la classe moyenne, Budget 2016, 22 mars 2016, p. 213.

pièce *Dehors*, interprétée sur une scène de Winnipeg, *Méchante soirée* et *Prise de son* en provenance de l'Acadie, sans oublier *Tout inclus* à Ottawa.

- Multiplier les plateformes de contenu numérique comme la Zone jeunesse d'ICI TOU.TV, Rad, Espaces autochtones, Première PLUS et CBC Indigenous.
- Accroître la diversité du cinéma grâce au Breaking Barriers Film Fund destiné à soutenir les cinéastes canadiens sous-représentés dans l'industrie. Le fonds financera trois longs métrages de plus cette année, soit *An Audience of Chairs*, *Level 16* et *Red Snow*.
- Soutenir la production et la promotion de films en français grâce à un investissement de 12 millions de dollars dans la production cinématographique canadienne d'expression française.

**Améliorer nos services existants en investissant dans des émissions et des services ciblés (12 M\$ en 2016-2017 et 24 M\$ à compter de 2017-2018), incluant :**

- Contribuer au rayonnement des langues autochtones grâce à l'investissement dans le projet de numérisation de nos archives en langues autochtones de Yellowknife pour l'étendre à Whitehorse, Edmonton et Montréal. Les archivistes traitent désormais du contenu en huit langues autochtones.
- Appuyer le projet de numérisation des archives destiné à préserver le patrimoine canadien incarné dans les contenus et les histoires d'ici et à le rendre plus accessible.
- Accroître le soutien accordé à la musique canadienne en multipliant les captations de prestations d'artistes canadiens et les projets comme la diffusion du Gala du Panthéon des auteurs et compositeurs canadiens et de la Journée annuelle de la musique à CBC, une journée consacrée à la musique canadienne sur toutes les plateformes qui a culminé avec la présentation en direct du Gala des prix Juno de 2018.
- Investir dans notre nouvelle application CBC TV et dans nos plateformes ICI TOU.TV et ICI TOU.TV EXTRA pour diversifier notre contenu et accroître sa découvrabilité.
- Continuer de soutenir des émissions de radio incontournables comme *White Coat*, *Black Art*, maintenant offerte en saison complète, *The Sunday Edition*, qui revient à son format de trois heures, et la production autochtone *Reclaimed* renouvelée par CBC Music.
- Accroître la couverture de l'actualité étrangère sur toutes nos plateformes, grâce notamment à nos bureaux éphémères ainsi qu'au déploiement d'effectifs sur place.
- Augmenter la portée de nos services, notamment par l'ouverture d'une nouvelle station locale axée sur le numérique à London, en Ontario.
- Raffermer notre présence régionale partout au pays en prenant les moyens suivants :
  - Couvrir l'actualité locale sur les plateformes numériques 18 heures par jour, 7 jours par semaine toute l'année.
  - Embaucher des journalistes multiplateformes à Thunder Bay, Yellowknife et Winnipeg.
  - Former de jeunes professionnels au journalisme numérique à notre centre de formation à Regina, en prenant soin de refléter la diversité culturelle dans notre recrutement.



L'émission *Sleepover* sur CBC Radio One propose une expérience sociale dans laquelle trois parfaits étrangers acceptent de passer une soirée ensemble dans une chambre d'hôtel jusqu'au matin. ©CBC

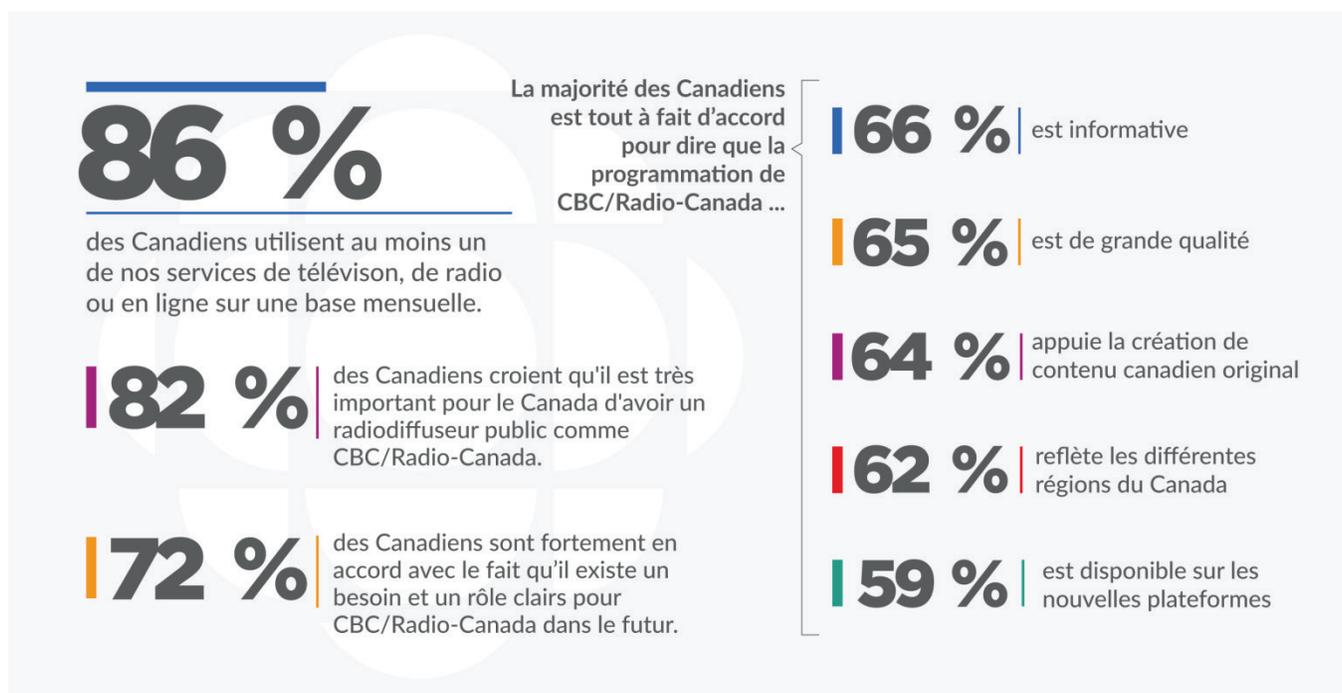
## LA MESURE DE NOTRE RENDEMENT

Les outils qui nous permettent de mesurer et d'évaluer le rendement de CBC/Radio-Canada constituent un aspect important de notre *Stratégie 2020*. Ainsi, c'est en mesurant la perception des Canadiens à l'égard de nos services et en nous assurant que nous atteignons des cibles de réussite mesurables que nous évaluons notre rendement. Notre cadre de mesure du rendement couvre quatre domaines : notre mandat et notre vision (indicateurs provenant d'un sondage de perception), la *Stratégie 2020* (indicateurs stratégiques), nos indicateurs d'impacts du réinvestissement et nos composantes médias (indicateurs opérationnels).

## NOTRE RENDEMENT - MANDAT ET VISION

L'établissement d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer les perceptions relativement à notre rendement est essentiel pour démontrer notre responsabilité envers les Canadiens à titre de diffuseur public national du Canada. Le sondage de perception portant sur le mandat et la vision permet de démontrer dans quelle mesure les Canadiens jugent que nos services sont conformes au mandat de la Société en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* de 1991 et à la vision de la *Stratégie 2020*. Les données proviennent de sondages menés auprès d'un échantillon représentatif de Canadiens francophones et anglophones<sup>6</sup>.

Ce sondage nous fournit de précieuses informations sur ce que les Canadiens pensent de CBC/Radio-Canada. Les faits saillants du plus récent sondage de 2017-2018 sont présentés ci-après. Des résultats plus détaillés sont consignés dans notre [tableau de bord interactif](#).



<sup>6</sup> Source : Sondage Mission Metrics, 2017-2018, TNS Canada (1 000 répondants de langue anglaise et 1 000 répondants de langue française par sondage). Les sondages sont effectués chaque année, à l'automne et au printemps. Les résultats relatifs aux perceptions représentent la proportion de Canadiens qui ont accordé à CBC/Radio-Canada des notes élevées (c.-à-d. 8, 9 ou 10 sur une échelle de 10 points).

## NOTRE RENDEMENT - STRATÉGIE 2020

Le rapport de performance de la *Stratégie 2020* présente un suivi relatif aux objectifs nationaux de notre plan stratégique actuel. Nous avons déterminé les objectifs à long terme que nous cherchons à atteindre en 2020. Chaque année, nous mesurons les progrès réalisés en fonction de cibles annuelles. Huit indicateurs clés sont utilisés afin de mesurer nos progrès dans quatre grands domaines : l'auditoire, l'infrastructure, les personnes et la viabilité financière.

Notre objectif est d'accroître notre valeur aux yeux de tous les Canadiens et de resserrer nos liens avec eux. Avec ce but en tête, nous avons réservé quatre de ces huit indicateurs à l'évaluation de nos liens avec l'auditoire. Lorsque nous avons lancé notre stratégie, nous voulions, d'ici 2020 :

- Que trois Canadiens sur quatre (75 %) estiment qu'au moins un de nos services est très important pour eux (indicateur 1);
- Que les Canadiens continuent d'être fortement d'accord pour dire que nos émissions d'information reflètent la diversité des opinions, et traitent de manière objective des sujets abordés (indicateur 2);
- Augmenter notre portée numérique afin que 18 millions de Canadiens utilisent nos plateformes numériques tous les mois, et accroître le nombre d'interactions numériques que les Canadiens ont avec nos services (indicateurs 3 et 4).

Afin d'atteindre nos objectifs en matière d'auditoire, nous transformons notre infrastructure, notamment en réduisant de 50 % notre empreinte immobilière (indicateur 5). Nous transformons également l'environnement de travail de nos employés, en nous attachant principalement à accroître leur mobilisation (indicateur 6) et le reflet de la diversité canadienne (indicateur 7). Nous réduisons nos coûts pour être plus viables financièrement (indicateur 8).

Le tableau ci-dessous illustre les progrès que nous avons réalisés pour chacun de ces indicateurs.

INDICATEURS	RÉSULTATS 2016-2017	CIBLES 2017-2018	RÉSULTATS 2017-2018	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES	CIBLES 2018-2019	CIBLES 2020
<b>Auditoire/marché</b>						
1. Importance pour les Canadiens (% très important) <sup>7, 8</sup>	54,5 %	58,0 %	57,1 %	●	58,8 %	75,0 %
2. Les émissions d'information ont des opinions diversifiées et sont objectives (% fortement en accord) <sup>7</sup>	53,2 %	57,0 %	52,7 %	○	55,0 %	57,0 %
3. Portée numérique de CBC/Radio-Canada (en millions) <sup>9</sup>	16,9	18,8	18,5	●	18,0	18,0
4. Nombre d'interactions numériques avec CBC/Radio-Canada tous les mois (en millions) <sup>10</sup>	140,4	159,5	159,1	●	145,2	95,0
<b>Infrastructure</b>						
5. Diminution de l'empreinte immobilière (en millions de pieds carrés de superficie locative) <sup>11</sup>	3,9	3,8	3,8	●	3,7	2,0
<b>Personnes</b>						
6. Mobilisation des employés (% qui sont fiers d'être associés) <sup>12</sup>	82,0 %	84,0 %	85,0 %	●	87,0 %	90,0 %
7. Diversité des employés (% des nouveaux employés) <sup>13</sup>	23,0 %	23,2 %	27,8 %	●	25,4 %	23,2 %
<b>Finances</b>						
8. Cible de réduction des coûts atteinte (en millions \$)	87,5 \$	93,1 \$	93,1 \$	●	104,0 \$	106,3 \$ <sup>14</sup>

S. O. = sans objet

● Cible atteinte ou dépassée      ● Cible partiellement atteinte      ○ Cible manquée

Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Les Canadiens consomment aujourd'hui sur de multiples appareils (p. ex., téléphones intelligents, tablettes, téléviseurs intelligents) des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes des consommateurs, les entreprises spécialisées

<sup>7</sup> Source : Sondage Mission Metrics, 2017-2018, TNS Canada. Pourcentage de répondants ayant accordé une note de 8, 9 ou 10 sur une échelle de 10 points. Pour les émissions d'information (indicateur 2), le résultat correspond à la moyenne des réponses données à deux questions : Les émissions d'information de CBC/Radio-Canada « reflètent une diversité d'opinions sur de nombreux enjeux » et « couvrent les enjeux majeurs de façon équilibrée et équitable ».

<sup>8</sup> À l'automne 2017, le mot « personnellement » a été supprimé à la fin de la question, qui se lit maintenant comme suit : Dans quelle mesure Radio-Canada est-elle importante pour vous?

<sup>9</sup> Source : Portée non dupliquée des plateformes numériques de CBC et Radio-Canada, comScore, mesure multiplateforme, moyenne mensuelle de visiteurs uniques.

<sup>10</sup> Source : comScore, mesure multiplateforme, moyenne mensuelle de visites.

<sup>11</sup> Nos résultats liés à la superficie locative excluent les locaux à l'extérieur du pays (p. ex., les bureaux à l'étranger), les sites d'émetteurs, les stationnements et les baux pour des lieux réservés uniquement à l'entreposage (c.-à-d. ne servant pas aux activités de radiodiffusion).

<sup>12</sup> Source : Gallup Consulting, sondage Dialogue 2017. Pourcentage des employés qui sont fiers d'être associés à CBC/Radio-Canada. Il s'agit donc de ceux qui ont accordé une note de 4 ou de 5 sur une échelle de 1 à 5 dans le cadre d'un sondage auprès d'un échantillon représentatif d'employés.

<sup>13</sup> Cette mesure vise trois groupes : les Autochtones et Inuits, les personnes handicapées et les membres de minorités visibles. Elle correspond au pourcentage de nouveaux employés recrutés à l'externe pour des postes de 13 semaines ou plus.

<sup>14</sup> La cible a été mise à jour afin de refléter le fait que nous continuerons de diffuser *Hockey Night in Canada* le samedi et durant les séries éliminatoires au-delà de 2020.

*dans la mesure d'auditoires, de même que la Société, raffinent leurs méthodologies et adoptent de nouvelles technologies leur permettant de recueillir des données précises et exhaustives. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer notre rendement stratégique et opérationnel, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison des données.*

## **Auditoire/marché**

**Indicateur 1 :** Les Canadiens continuent d'avoir une perception positive de CBC/Radio-Canada. Près de 6 Canadiens sur 10 croient fermement que nous sommes importants pour eux; ce résultat a augmenté considérablement depuis l'an dernier et atteint presque la cible pour 2017-2018.

**Indicateur 2 :** Les résultats du sondage de perception relatifs aux émissions d'information sont demeurés relativement stables comparativement à l'an dernier, mais sont inférieurs à la cible.

**Indicateur 3 :** Nous avons franchi un seuil important cette année au chapitre de la portée numérique, qui a continué de croître considérablement, atteignant même la cible de 2020 avec deux ans et demi d'avance. Avec 18,5 millions de visiteurs uniques, c'est environ la moitié des Canadiens qui accèdent maintenant à nos contenus sur nos plateformes numériques, soit plus que jamais auparavant. Toutefois, ce résultat est légèrement en dessous de notre cible pour l'année.

**Indicateur 4 :** Stimulées par le succès de notre couverture numérique des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018, les interactions numériques mensuelles ont continué d'augmenter considérablement pour arriver juste en deçà de la cible annuelle.

## **Infrastructure**

**Indicateur 5 :** Avec la vente de l'immeuble d'Halifax en octobre 2017, CBC/Radio-Canada a atteint sa cible annuelle de décroissance de son empreinte immobilière, qui se chiffre à 3,8 millions de pieds carrés de superficie locative. Nous devrions considérablement réduire notre empreinte immobilière après le déménagement de la Maison de Radio-Canada actuelle dans un immeuble loué sur une partie du terrain actuel, prévu pour 2020.

## **Personnes**

**Indicateur 6 :** L'indicateur sur la mobilisation des employés a dépassé la cible annuelle d'un point de pourcentage en raison de l'amélioration continue de notre climat organisationnel et de notre environnement de travail.

**Indicateur 7 :** L'indicateur sur la diversité des employés a encore enregistré une hausse importante, dépassant même la cible annuelle pour 2017-2018 et le résultat record de l'an dernier, alors que nous recrutons un éventail encore plus large de visages, de voix, de capacités, d'expériences et de perspectives dans notre milieu de travail. Forts de la place de chef de file de la parité hommes-femmes que nous avons acquise dans l'industrie canadienne des médias, nous allons poursuivre la mise en œuvre de notre plan en matière de diversité et d'inclusion afin d'attirer plus de candidats externes, et d'améliorer la rétention et l'avancement des employés issus de la diversité.

## **Finances**

**Indicateur 8 :** Nous avons atteint notre cible de réduction des coûts pour 2017-2018; en tout, nous avons réalisé des compressions de 93,1 millions de dollars à ce jour.

## INDICATEURS D'IMPACT DU RÉINVESTISSEMENT

En 2016-2017, nous avons créé deux indicateurs de rendement supplémentaires pour mesurer l'impact différentiel du réinvestissement du gouvernement dans deux domaines d'intérêt clés – l'expansion de notre présence numérique et l'augmentation des services aux marchés locaux. Nous nous sommes fixé deux cibles pour mesurer notre rendement par rapport aux attentes : une au début de la période du réinvestissement en 2016-2017 (première année) et une autre en 2020-2021 (cinquième année).

### RAPPORT DE PERFORMANCE 2017-2018

**Nombre d'interactions numériques supplémentaires avec CBC/Radio-Canada tous les mois (indicateur 1)** – Portées par les améliorations apportées à nos services numériques et les grands événements qui ont marqué l'année, comme les Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018, nos plateformes enregistrent un plus grand nombre de visites par plus de Canadiens. Le succès est si grand que nous avons déjà dépassé l'objectif de 2020-2021 avec 15 millions d'interactions numériques supplémentaires tous les mois.

**Nombre d'interactions numériques supplémentaires tous les mois avec les services locaux de CBC/Radio-Canada (indicateur 2)** – Avec 10,3 millions d'interactions numériques supplémentaires à enregistrer en moyenne pas mois, nous nous rapprochons de notre cible de 2020-2021 en continuant de bonifier nos services dans les différents marchés partout au pays.

Le réinvestissement du gouvernement nous permet de renforcer notre présence numérique et locale. Ainsi, nous nous rapprochons progressivement de nos objectifs à long terme tandis que nos plateformes enregistrent plus de visites de plus de Canadiens. En 2017-2018, le nombre total d'interactions avec CBC/Radio-Canada et avec nos services locaux a augmenté par rapport à l'exercice précédent, avec des hausses respectives du nombre de visites moyen mensuel de 13,3 millions et de 0,9 million.



INDICATEURS	CIBLES ANNÉE 1	RÉSULTATS ANNÉE 1	CIBLES ANNÉE 5	RÉSULTATS ANNÉE 2 PAR RAPPORT AUX CIBLES ANNÉE 5
1. Nombre d'interactions numériques supplémentaires avec CBC/Radio-Canada tous les mois <sup>15</sup>	3,0 M	21,3 M	5,1 M	15,0 M
2. Service local – nombre d'interactions supplémentaires avec CBC/Radio-Canada tous les mois <sup>16</sup>	750 k	4,3 M	3,8 M	10,3 M à enregistrer

Note : La mesure de l'auditoire numérique ne permet pas de quantifier le nombre de visites supplémentaires attribuables uniquement au réinvestissement. Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Les Canadiens consomment aujourd'hui sur de multiples appareils (p. ex., téléphones intelligents, tablettes, téléviseurs intelligents) des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes des consommateurs, les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires, de même que la Société, raffinent leurs méthodologies et adoptent de nouvelles technologies leur permettant de recueillir des données précises et exhaustives. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer notre rendement stratégique et opérationnel, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison des données.

<sup>15</sup> Source : comScore, mesure multiplateforme, moyenne mensuelle de visites.

<sup>16</sup> Source : comScore, mesure multiplateforme, moyenne mensuelle de visites; Adobe SiteCatalyst, moyenne mensuelle de visites.

## NOTRE RENDEMENT - COMPOSANTES MÉDIAS

Le compte rendu sur les composantes médias nous sert à mesurer notre rendement et à le comparer à nos cibles opérationnelles. Celles-ci ont essentiellement trait à la portée de nos diverses plateformes, aux parts d'auditoire et aux revenus autogénérés, tous services confondus.

La Société continue de surveiller le rendement de ses chaînes de télévision spécialisées, mais n'a pas publié ses résultats d'abonnement pour des raisons de concurrence.

### CBC - FAITS SAILLANTS



Le Rick Mercer Report s'est rendu au Nunavut; on voit ici l'animateur au Festival Umiyaqtut à Gjoa Haven, près de l'endroit où les épaves des « navires disparus » de l'expédition de Franklin ont été retrouvées. ©The Rick Mercer Report, CBC

### DIVERSITÉ ET CARACTÈRE DISTINCTIF DE NOTRE PROGRAMMATION

La nouvelle grille de CBC Television offre une combinaison unique de nouveautés et d'émissions originales aimées du public, dont *Alias Grace*, *Burden of Truth*, *The Great Canadian Baking Show*, *Frankie Drake Mysteries*, *Dragons' Den* et *Kim's Convenience*. Clôturant la saison sur son 277<sup>e</sup> épisode, le Rick Mercer Report a fracassé un record de longévité à l'antenne de CBC, et sa longue contribution à l'industrie des médias lui a valu le prix Icône de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision.

Plus de diversité sur un éventail de plateformes : plus d'histoires d'ici racontées par des voix d'ici.



Ce fut une autre année réussie pour les grands rendez-vous multiplateformes – que ce soit les Jeux Olympiques et Paralympiques de PyeongChang 2018, les Canadian Country Music Awards, le prix Gillier, les prix Écrans canadiens, les festivités du 31 décembre, l'émission *Canada Day 150! From Coast to Coast to Coast* ainsi que les prix Juno – qui ont fait vivre aux Canadiens des moments partagés de fierté et de célébrations nationales dans lesquels ils se sont reconnus.

Fidèles à notre engagement envers la diversité et l'inclusion, nous avons mis en valeur les voix et les talents immenses de groupes sous-représentés grâce au [Breaking Barriers Film Fund](#), voué à soutenir les films produits par des femmes, des Autochtones, des personnes handicapées et des membres de minorités visibles. Trois longs métrages ont été retenus pour la vague de financement de l'automne 2017 : *An Audience of Chairs*, *Level 16* et *Red Snow*. Le tout premier Bureau de productions audiovisuelles autochtones a été ouvert, en collaboration avec huit organismes fédéraux et entreprises du secteur des médias, afin de soutenir le développement, la production et la mise en marché des contenus autochtones. La couverture des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord 2017, qui ont eu lieu à Toronto, a été l'occasion de partager en tant que nation les triomphes et le dépassement des athlètes autochtones. CBC a également tenu un débat sur l'homophobie dans les sports sous le thème *Can I Play? Sport and Homophobia*, pour démontrer l'importance de l'accès aux sports pour les jeunes de la communauté LGBTQ+. Nous avons fait entendre une diversité de voix sur toutes nos plateformes avec des émissions populaires comme *Unreserved* et *Out in the Open* à la radio, des balados comme *Seat at the Table* et *Finding Cleo*, et les documentaires *Queer (Self) Portraits* et *Twilight Dancers* présentés par CBC Short Docs.

Notre engagement à faire rayonner la musique canadienne : CBC Radio 2 est devenue CBC Music, l'une de nos marques emblématiques.



Dans la foulée de notre engagement à faire rayonner la musique canadienne, CBC Radio 2 est devenue CBC Music, un outil pour intégrer de manière fluide notre offre musicale sur toutes nos plateformes. Cette année, *Searchlight*, le concours de découvertes de talents de CBC dans un large éventail de styles musicaux, a servi de tremplin à des étoiles jusque-là inconnues. Enfin, notre couverture des sessions Juno 365, qui a culminé avec la présentation de la remise des prix Juno, a offert une vitrine à des artistes canadiens déjà connus.

CBC News a offert une couverture de premier plan de l'actualité canadienne tout en continuant d'enrichir sa couverture des nouvelles internationales selon une perspective typiquement canadienne, avec des reportages en direct comme ceux d'Adrienne Arseneault dans les ruines de Raqqa. Nouvellement retraité, Peter Mansbridge, un des journalistes les plus respectés du Canada, a reçu un prix pour l'ensemble de sa carrière. Après son départ, *The National* a effectué un virage pour devenir à la fois notre bulletin phare de fin de soirée et une plateforme de journalisme social et numérique, qu'est venu compléter le nouveau fil de nouvelles de CBC, *The Feed*.

## CONTENUS NUMÉRIQUES ET MULTIPLATEFORMES

CBC a maintenu son élan dans l'espace numérique en investissant dans de nouvelles séries et des séries existantes, comme *The Amazing Gayl Pile*, *Crawford* et *But I'm Chris Jericho!*. La nouvelle application CBC TV a rendu ce contenu plus accessible, alors que d'autres améliorations ont consolidé l'offre déjà robuste de services numériques de CBC. CBC Radio a enrichi son offre de balados en y ajoutant de nouveaux titres et en renouvelant des valeurs sûres, comme *Seat at the Table*, *Personal Best*, *Missing and Murdered*, et l'immense succès populaire *Someone Knows Something*.

**Priorité au numérique :** Nous avons inauguré notre nouvelle station locale axée sur le numérique de CBC London, qui nous permettra de resserrer nos liens avec cette communauté.



L'inauguration de la station axée sur le numérique de CBC London s'inscrit dans le programme d'expansion poursuivi par le réseau dans le sud-ouest de l'Ontario. En diffusant toute la journée jusqu'en soirée les nouvelles de l'heure et des reportages, en ligne ainsi que dans les médias sociaux, cette nouvelle station resserre nos liens avec la communauté locale.

La disponibilité et la facilité d'accès accrues de son contenu sur toutes les plateformes ont propulsé CBC au rang des grands diffuseurs modernes, un chef de file sur lequel les Canadiens peuvent et pourront continuer de compter pour trouver le meilleur contenu.



L'équipe qui a couvert les Jeux de PyeongChang 2018 en langue anglaise (de gauche à droite : Alexandre Despatie, Andi Petrillo, Scott Russell, Kelly VanderBeek et Craig McMorris). ©CBC Sports

## CBC – RÉSULTATS DE 2017-2018

INDICATEURS	MESURES	RÉSULTATS 2016-2017	CIBLES 2017-2018	RÉSULTATS 2017-2018	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES	CIBLES 2018- 2019
Radio – nouveaux indicateurs depuis 2017-2018						
Part de CBC Radio One et CBC Music (5 marchés mesurés par les audimètres portables)	Part d'auditoire de la journée complète dans les 5 marchés mesurés par les audimètres portables <sup>17</sup>	-	11,1 %	12,8 %	●	11,3 %
Portée nationale de CBC Radio One	Portée nationale mensuelle moyenne <sup>18</sup>	-	7,7 M	7,7 M	●	7,7 M
Portée nationale de CBC Music	Portée nationale mensuelle moyenne <sup>18</sup>	-	4,5 M	4,5 M	●	4,5 M
Télévision						
CBC Television	Part d'auditoire aux heures de grande écoute <sup>18</sup>	5,5 %	5,8 %	7,6 %	●	5,6 %
CBC News Network	Part d'auditoire de la journée complète <sup>18</sup>	1,6 %	1,5 %	1,4 %	●	1,2 %
Service régional						
Bulletins télévisés de nouvelles locales de 18 h	Auditoire moyen par minute <sup>18</sup>	313 k	335 k	269 k	○	230 k
Offre régionale de CBC.ca	Moyenne mensuelle, visiteurs uniques <sup>19</sup>	10,6 M	10,8 M	9,8 M	○	S. O. <sup>20</sup>
Service régional – nouveaux indicateurs depuis 2017-2018						
Part de CBC Radio One (5 marchés mesurés par les audimètres portables)	Part d'auditoire des émissions du matin dans les 5 marchés mesurés par les audimètres portables <sup>17</sup>	-	14,5 %	15,1 %	●	14,7 %
Portée nationale de CBC Radio One	Auditoire des émissions du matin, portée nationale mensuelle moyenne <sup>18</sup>	-	3,5 M	3,5 M	●	3,5 M
Services numériques						
Offre numérique de CBC	Moyenne mensuelle, visiteurs uniques <sup>21</sup>	14,8 M	16,3 M	16,1 M	●	15,6 M
Revenus <sup>22</sup>						
Services généralistes, spécialisés et en ligne		228 M\$	303 M\$	295 M\$	●	213 M\$

S. O. = sans objet

● Cible atteinte ou dépassée    ● Cible partiellement atteinte    ○ Cible manquée

Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Les Canadiens consomment aujourd'hui sur de multiples appareils (téléphones intelligents, tablettes, téléviseurs intelligents, etc.) des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes des consommateurs, les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires, de même que la Société, raffinent leurs méthodologies et adoptent de nouvelles technologies leur permettant de recueillir des données précises et exhaustives. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer notre rendement stratégique et opérationnel, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison des données.

<sup>17</sup> Source : Numeris, audimètres portables (PPM), personnes âgées de 2 ans et plus, dans les marchés anglophones de Toronto, Vancouver, Calgary, Edmonton et Montréal. Émissions locales du matin : lundi au vendredi, de 6 h à 8 h 30.

<sup>18</sup> Source : Numeris, audimètres portables (PPM), personnes âgées de 2 ans et plus.

<sup>19</sup> Source : comScore Media Metrix, visiteurs uniques, utilisation sur ordinateur (2 ans et plus) et sur appareil mobile (18 ans et plus), avril à mars. La mesure multiplateforme a commencé en 2016-2017. Comme les données multiplateformes pour la période d'avril à juillet 2016 étaient limitées, les résultats de 2016-2017 correspondent au nombre moyen de visiteurs uniques par mois, d'août 2016 à mars 2017.

<sup>20</sup> Cette mesure continuera de faire l'objet d'un suivi à l'interne bien qu'elle ne constitue plus un indicateur de rendement clé en 2018-2019.

<sup>21</sup> Source : comScore Media Metrix, visiteurs uniques, utilisation sur ordinateur (2 ans et plus) et sur appareil mobile (18 ans et plus), avril à mars.

<sup>22</sup> Comprend les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement et autres revenus (p. ex., distribution de contenu). Notre cible pour la saison régulière de CBC Television pour l'exercice 2017-2018 inclut les revenus tirés des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018, alors que la diffusion de *Hockey Night in Canada* le samedi et durant les séries éliminatoires continue d'être exclue. En 2016-2017, les revenus tirés des Jeux Olympiques de Rio 2016 étaient exclus.

### Radio – nouveaux indicateurs depuis 2017-2018

CBC Radio a enregistré de solides résultats au cours de l'année écoulée : les succès d'écoute de CBC Radio One, des émissions locales du matin de CBC Music, ainsi que des émissions réseau telles que *The Current*, *q* et *Drive*, lui ont permis d'atteindre, voire de dépasser ses cibles de parts d'auditoire.

CBC Radio One et CBC Music ont par ailleurs atteint leurs cibles de portée respectives.

### Télévision

Forte du succès remporté durant la saison régulière par les nouvelles émissions originales canadiennes, comme *Frankie Drake Mysteries*, *The Great Canadian Baking Show* et *Burden of Truth*, sans oublier la couverture des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018, CBC Television n'a eu aucun mal à dépasser la part d'auditoire cible aux heures de grande écoute, avec un généreux 7,6 %.

Comme le rendement de la chaîne a quelque peu diminué au cours de la seconde moitié de l'exercice, la part d'auditoire de CBC News Network a reculé sous la cible malgré les auditoires nombreux élevés durant l'été par la couverture des feux de forêt en Colombie-Britannique et des événements entourant le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada.

### Service régional

L'auditoire des bulletins de nouvelles locales de 18 h à la télévision n'a pas atteint la cible établie pour la saison régulière et a été inférieur à celui de l'année précédente en raison d'un ralentissement dans l'ensemble des marchés, surtout marqué à Toronto et à Vancouver.

Le rendement des services numériques locaux a aussi été inférieur à la cible et aux résultats de l'exercice précédent en raison de la réduction du trafic par référencement provenant des médias sociaux, et de la popularité croissante – par rapport aux ordinateurs – des applications pour la consommation de nouvelles locales, dont les données ne sont pas incluses dans le compte des visiteurs uniques.

### Service régional – nouveaux indicateurs depuis 2017-2018

La part d'auditoire des émissions du matin à la radio (période durant laquelle CBC Radio One offre le plus de contenu local) dépasse amplement la cible, tandis que la portée de ces émissions atteint la cible, ce qui contribue aux bons résultats du réseau. Dans 20 marchés sur un total de 27, l'émission matinale de CBC Radio est la plus écoutée.

### Services numériques

Malgré les progrès enregistrés pour de nombreux aspects de l'offre numérique cette année, la moyenne mensuelle des visiteurs uniques a été inférieure à la cible en raison de la réduction du trafic par référencement provenant des médias sociaux, qui a eu des répercussions importantes sur les éditeurs de nouvelles. Les répercussions – qui se sont fait sentir dans toute l'industrie – ont toutefois été compensées par la diversification de notre offre numérique, notamment avec le lancement en décembre de l'application CBC TV ainsi que notre radio numérique.

### Revenus

Les revenus enregistrés n'ont pas atteint la cible en raison de l'effritement du marché publicitaire, toujours actif, et des pertes de revenus d'abonnement causées par la tendance à la réduction des services.



Kim's Convenience, saison 2 (Paul Sun-Hyung Lee interprétant Appa). ©CBC

## RADIO-CANADA – FAITS SAILLANTS



District 31 ©ICI RADIO-CANADA TÉLÉ

### PROPOSER UN CONTENU CANADIEN CAPTIVANT EN PORTANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX RÉALITÉS AUTOCHTONES

En 2017-2018, Radio-Canada a revu sa stratégie pour ICI TOU.TV et son volet EXTRA. Guidés par nos objectifs de découvrabilité, de facilité d'utilisation, et de fidélisation et de mobilisation des auditoires, nous avons déployé des stratégies de programmation axées sur le contenu exclusif et les primeurs. Nous avons cherché à conclure d'autres partenariats stratégiques et à améliorer l'intégration des technologies à nos plateformes. ICI TOU.TV s'est imposée comme une destination incontournable pour les Canadiens en leur donnant ce qu'ils veulent, entre autres l'accès aux épisodes de nos séries populaires retirées de l'horaire durant les Jeux Olympiques, générant du contenu en ligne exclusif, de même que des émissions originales en primeur, comme *Cheval-Serpent*, qui a fracassé les records d'écoute en ligne durant l'été<sup>23</sup>.

Tout au long de l'année, nous avons mis en œuvre des initiatives pour renforcer le reflet des voix et des cultures autochtones sur toutes nos plateformes, avec des documentaires comme *Stanley Vollant : De Compostelle à Kuujjuaq, Rite de passage et Rumble*, ainsi que des segments spéciaux dans nos émissions régulières comme le *Téléjournal 22 h*. Notre portail en ligne *Espaces autochtones* a célébré son premier anniversaire, fort de la confiance des auditoires et de ses contenus numériques qui rayonnent sur l'ensemble des plateformes de Radio-Canada<sup>24</sup>.

Notre portail en ligne [Espaces autochtones](#) a célébré son premier anniversaire, fort de la confiance des auditoires et de ses contenus numériques qui rayonnent sur l'ensemble des plateformes de Radio-Canada.



Radio-Canada a utilisé une partie du financement additionnel injecté par le gouvernement pour enrichir son offre sur toutes ses plateformes, en veillant à répondre aux besoins de ses auditoires. Nos nouvelles séries dramatiques, entre autres *Olivier et Hubert et Fanny*, ont abordé des thèmes originaux et se sont taillé une place dans la grille aux côtés d'émissions à succès comme *Les pays d'en haut* et *Tout le monde en parle*. *District 31* a continué d'intriguer un nombre impressionnant de fidèles, et a augmenté son auditoire à 1,4 million de téléspectateurs en moyenne sur une base quotidienne. Ce succès s'est étendu à ICI TOU.TV, où les téléspectateurs ont pu rattraper la première saison<sup>25</sup>. *Viva culture*, la première manifestation du déploiement de la stratégie culturelle de Radio-Canada, a été lancée pendant le temps des fêtes. La programmation du 31 décembre a cette année encore convié les téléspectateurs à une journée toute spéciale qui s'est terminée avec la présentation du *Bye bye 2017*, regardé par 4,9 millions de téléspectateurs, toutes plateformes confondues – son plus grand auditoire à ce jour.

<sup>23</sup> Source : Adobe Omniture. Après son lancement en ligne le 28 juin 2017, la dramatique *Cheval-Serpent* a été vue plus de 300 000 fois en seulement 10 jours.

<sup>24</sup> Source : Adobe Omniture. Après un an, *Espaces autochtones* enregistrait 100 000 visites par mois.

<sup>25</sup> Source : Adobe Omniture. De septembre 2017 à mars 2018, *District 31* a été regardée en moyenne plus de 2 millions de fois par mois.

Du côté de la radio, ICI PREMIÈRE a consolidé sa grille avec l'arrivée à l'antenne de plusieurs animateurs vedettes au cours de l'été tels que Stéphan Bureau à *Médium large*, Jean-René Dufort dans *Bienvenue en 2067*, Julie Snyder dans *5 à 7 aux Îles... avec Julie* et Marc Labrèche dans *C'est le plus beau jour de ma vie*. Joueur important sur la scène musicale canadienne, ICI MUSIQUE est demeuré un lieu de découverte avec le lancement en exclusivité de plusieurs albums d'artistes canadiens comme Fanny Bloom, Dumas et Arianne Moffatt.

## PROPULSER LA TRANSFORMATION DE L'INFORMATION

Le laboratoire Rad s'est taillé une place comme un moteur de changement du journalisme grâce à une approche axée sur la créativité et la crédibilité.



journalisme Rad. En peu de temps, celui-ci s'est taillé une place de choix dans le monde en constante évolution de l'information numérique. En proposant une démarche hautement créative et en arrimant nos valeurs institutionnelles et notre crédibilité journalistique aux valeurs d'engagement et d'authenticité, Rad s'est établi comme moteur de changement du journalisme<sup>26</sup>.

Nous avons également recentré la mission de nos bulletins de nouvelles phares. Le *Téléjournal 22 h* est ainsi devenu un rendez-vous quotidien encore plus incontournable pour les auditoires, auxquels il présente les nouvelles qui ont marqué la journée, avec des analyses approfondies et des discussions à caractère pragmatique avec des experts de différents domaines<sup>27</sup>.

Les salles de nouvelles régionales de Radio-Canada ont produit une diversité de contenus pour les plateformes numériques en se concentrant sur les histoires locales. Parmi les exemples, mentionnons les projets en format magazine *Embarquement vers les régions du Québec* et *Portraits du Manitoba*, une bande dessinée documentaire sur Raïf Badawi, ainsi que le nouveau portail Voir l'Ontario.

L'année a été marquée par le lancement du laboratoire de journalisme numérique. La radio parlée a elle aussi pris le virage mobile : les auditoires d'ICI PREMIÈRE peuvent désormais écouter en ligne les émissions qu'ils ont manquées, avoir accès à des documentaires, à des balados et à des livres audio exclusifs ainsi qu'à une profusion de matériel d'archives. La présence numérique d'ICI MUSIQUE a pris du coffre avec le lancement d'une nouvelle chaîne classique exclusivement numérique.

Radio-Canada continue d'asseoir sa présence dans l'espace numérique grâce à un site web entièrement repensé et à une offre de contenu inégalée.



## DÉCOUPLER NOTRE ENGAGEMENT À L'ENDROIT DU NUMÉRIQUE

Comme la modernisation de nos applications, la toute nouvelle mouture du site web Radio-Canada.ca rend le contenu plus facile d'accès que jamais sur les appareils mobiles. La radio parlée a elle aussi pris le virage mobile : les auditoires d'ICI PREMIÈRE peuvent désormais écouter en ligne les émissions qu'ils ont manquées, avoir accès à des documentaires, à des balados et à des livres audio exclusifs ainsi qu'à une profusion de matériel d'archives. La présence numérique d'ICI MUSIQUE a pris du coffre avec le lancement d'une nouvelle chaîne classique exclusivement numérique.

Finalement, la personnalité sportive distinctive de Radio-Canada s'est avant tout incarnée dans l'univers numérique avec le lancement du portail Podium et la diffusion de nombreuses compétitions amateurs de grande envergure en direct sur notre site web ou sur les réseaux sociaux. Après la clôture des derniers Jeux Olympiques et Paralympiques, Radio-Canada a converti l'application mobile PyeongChang 2018 en Radio-Canada Sports.

Nous encourageons une culture d'innovation. Avec la deuxième édition du hackathon qui mettait à l'honneur l'intelligence artificielle et la présentation de *Regards sur l'innovation*, une journée de conférences sur les technologies numériques émergentes, nous continuons de resserrer nos liens avec la communauté technologique. Radio-Canada a aussi formalisé un partenariat avec l'institut de valorisation des données IVADO afin de favoriser la participation de jeunes chercheurs à ses projets de connaissance fine des auditoires, et de faciliter le recrutement de ressources hautement qualifiées dans le domaine de la science des données.

Céline Galipeau, chef d'antenne du *Téléjournal 22 h* ©ICI RDI

<sup>26</sup> Rad atteint une portée organique de plus de 20 millions de personnes et un taux d'engagement moyen de 8 %.

<sup>27</sup> Source : Numeris, audimètres portables (PPM), personnes âgées de 2 ans et plus, du lundi au vendredi pour l'année de diffusion.

## RADIO-CANADA – RÉSULTATS DE 2017-2018

INDICATEURS	MESURES	RÉSULTATS 2016-2017	CIBLES 2017-2018	RÉSULTATS 2017-2018	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES	CIBLES 2018-2019
Radio						
ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE et ICI MUSIQUE	Part d'auditoire de la journée complète <sup>28</sup>	23,3 %	22,9 %	24,4 %	●	23,7 %
Télévision						
ICI RADIO-CANADA TÉLÉ	Part d'auditoire aux heures de grande écoute <sup>29</sup>	20,9 %	20,2 %	22,7 %	●	21,8 %
ICI RDI, ICI ARTV, ICI EXPLORA	Part d'auditoire de la journée complète <sup>30</sup>	4,8 %	4,6 %	4,7 %	●	4,4 %
Service régional						
ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE	Part d'auditoire des émissions du matin <sup>28</sup>	18,7 %	19,0 %	21,6 %	●	19,5 %
Téléjournal 18 h	Auditoire moyen par minute <sup>30</sup>	324 k	320 k	356 k	●	330 k
Offre régionale de Radio-Canada.ca	Moyenne mensuelle, visiteurs uniques <sup>31</sup>	1,4 M	1,5 M	1,9 M	●	S. O. <sup>32</sup>
Services numériques						
Offre numérique de Radio-Canada	Moyenne mensuelle, visiteurs uniques <sup>33</sup>	3,8 M	4,0 M	4,1 M	●	4,1 M
Revenus <sup>34</sup>						
Services généralistes, spécialisés et en ligne		211 M\$	207 M\$	218 M\$	●	215 M\$

S. O. = sans objet

● Cible atteinte ou dépassée    ● Cible partiellement atteinte    ○ Cible manquée

Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Les Canadiens consomment aujourd'hui sur de multiples appareils (téléphones intelligents, tablettes, téléviseurs intelligents, etc.) des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes des consommateurs, les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires, de même que la Société, raffinent leurs méthodologies et adoptent de nouvelles technologies leur permettant de recueillir des données précises et exhaustives. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer notre rendement stratégique et opérationnel, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison des données.

### Radio

La part d'auditoire combinée d'ICI PREMIÈRE et d'ICI MUSIQUE pour la journée complète a dépassé la cible annuelle et établi un nouveau record. Poursuivant dans la voie tracée à l'exercice précédent, la grille a su conserver ses auditeurs fidèles, tout en multipliant les efforts pour en attirer de nouveaux grâce à des émissions originales qui lui ont permis d'effectuer des gains dans tous les marchés.

### Télévision

Les résultats d'audimètre d'ICI RADIO-CANADA TÉLÉ aux heures de grande écoute ont été les plus élevés depuis que Numeris a commencé à suivre cet indicateur en 2004. Malgré les reculs qui se poursuivent à la télévision généraliste, nous avons su cette année encore capter l'attention de nos téléspectateurs et accroître notre part de marché. Cette croissance peut être attribuée au retour de piliers des cotes d'écoute, comme *District 31*, *Tout le monde en parle* et *En direct de l'univers*, ainsi qu'au succès de nouvelles dramatiques comme *Hubert et Fanny*, *Cheval-Serpent* et *Olivier*. À l'hiver, 1<sup>res</sup> fois, la nouvelle émission de variétés de Véronique Cloutier, animatrice très aimée du public, a vu son auditoire s'accroître de semaine en semaine pour dominer dans sa case horaire.

La part d'auditoire combinée enregistrée par nos chaînes spécialisées pour l'année s'est chiffrée à 4,7 %, en avance sur la cible. Le succès d'ICI RDI s'explique par la couverture des inondations sans précédent subies au Québec et des événements climatiques sur

<sup>28</sup> Source : Numeris, sondage de l'automne (cahier d'écoute), francophones du Québec âgés de 12 ans et plus. Émissions du matin : du lundi au vendredi, de 6 h à 9 h.

<sup>29</sup> Source : Numeris, audimètres portables, francophones du Québec âgés de 2 ans ou plus, saison régulière d'ICI RADIO-CANADA TÉLÉ (septembre à mars).

<sup>30</sup> Source : Numeris, audimètres portables, francophones du Québec âgés de 2 ans ou plus, avril à mars.

<sup>31</sup> Source : comScore Media Metrix, visiteurs uniques, utilisation sur ordinateur (2 ans et plus) et sur appareil mobile (18 ans et plus), avril à mars.

<sup>32</sup> Cette mesure continuera de faire l'objet d'un suivi à l'interne bien qu'elle ne constitue plus un indicateur de rendement clé en 2018-2019.

<sup>33</sup> Source : comScore Media Metrix, visiteurs uniques, utilisation sur ordinateur (2 ans et plus) et sur appareil mobile (18 ans et plus), avril à mars. Offre numérique de Radio-Canada : Radio-Canada.ca, ici.tou.tv, icimusique.ca, rcinet.ca, ici.artv.ca, ici.exploratv.ca et rad.ca.

<sup>34</sup> Comprend les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement et autres revenus (p. ex., distribution de contenu). La cible de revenus de 2017-2018 ne tient pas compte des revenus tirés des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018.

la scène internationale qui ont fait la manchette au printemps et à l'été. Les élections municipales au Québec et le 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal ont aussi contribué à ces résultats. ICI ARTV a enregistré d'excellents résultats à l'hiver, grâce à la nostalgie distillée par la série *Le temps d'une paix* et à la diffusion en primeur à la télévision de la dramatique *Fatale-Station*, d'abord présentée en format numérique. Les cotes d'écoute d'ICI EXPLORA se sont maintenues grâce à des émissions emblématiques de la chaîne comme *Sexplora* et *Les aventures du Pharmachien*.

### Service régional

Les résultats obtenus par les émissions de radio du matin ont dépassé la cible, celles d'ICI PREMIÈRE trônant en première place dans trois marchés<sup>35</sup>.

Le bulletin de nouvelles télévisées de début de soirée a dépassé à la fois sa cible et le résultat de l'année précédente, avec des résultats particulièrement convaincants à l'extérieur de Montréal cette année.

### Services numériques

Les Canadiens sont de plus en plus nombreux à se tourner vers les plateformes numériques de Radio-Canada pour trouver du contenu diversifié et captivant : elles reçoivent en moyenne 4,1 millions de visiteurs uniques chaque mois<sup>36</sup>. La nouvelle version de Radio-Canada.ca conçue pour les plateformes mobiles a également contribué à ces résultats grâce à son contenu régional distinctif et novateur : 65 % des visiteurs uniques du site y ont accédé à partir d'un appareil mobile, ce qui représente une augmentation de 53 % par rapport à l'année précédente<sup>36</sup>. La portée des services régionaux et de tous les services confondus a dans les deux cas balayé les cibles en 2017-2018.

### Revenus

Malgré le resserrement du marché publicitaire pour les médias traditionnels, Radio-Canada est parvenue à accroître substantiellement ses revenus autogénérés et à dépasser sa cible. Les dépenses en temps d'antenne des annonceurs sur ICI RADIO-CANADA TÉLÉ se sont accrues de 5 % en un an, tandis que les revenus publicitaires réalisés par nos plateformes numériques ont augmenté de 18 %<sup>37</sup>. Ces résultats impressionnants s'expliquent principalement par le succès de nos services, qui nous a permis d'enregistrer un volume d'impressions plus grand tant à la télévision que sur les écrans numériques.



Infoman © ICI RADIO-CANADA TÉLÉ

<sup>35</sup> Source : Numeris, cahiers d'écoute de l'automne, francophones du Québec âgés de 12 ans et plus. Émissions du matin : du lundi au vendredi, de 6 h à 9 h.

<sup>36</sup> Source : comScore Media Metrix, visiteurs uniques, utilisation sur ordinateur (2 ans et plus) et sur appareil mobile (18 ans et plus), avril à mars. Offre numérique de Radio-Canada : Radio-Canada.ca, ici.tou.tv, icimusique.ca, rcinet.ca, ici.artv.ca, ici.exploratv.ca et rad.ca.

<sup>37</sup> La cible de revenus de 2017-2018 ne tient pas compte des revenus tirés des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018.

## MESURE DU CONTENU CANADIEN

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) établit le cadre réglementaire en matière de contenu canadien à la télévision, et fixe les conditions de licence pour ICI RADIO-CANADA TÉLÉ et CBC Television. Le tableau ci-dessous donne les résultats à ce jour pour l'année de radiodiffusion en cours et ceux de l'année précédente. Au cours de ces deux périodes, ICI RADIO-CANADA TÉLÉ et CBC Television ont dépassé les conditions de licence fixées par le CRTC en matière de contenu canadien, tant pour l'ensemble de la journée de radiodiffusion que pour les heures de grande écoute.

	CONDITIONS DE LICENCE ANNUELLES	RÉSULTATS 1 <sup>ER</sup> SEPT 2015 AU 31 AOÛT 2016	RÉSULTATS 1 <sup>ER</sup> SEPT. 2016 AU 31 AOÛT 2017	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CONDITIONS
<b>ICI RADIO-CANADA TÉLÉ</b>				
Journée de radiodiffusion	75 %	84 %	82 %	●
Heures de grande écoute	80 %	94 %	96 %	●
<b>CBC Television</b>				
Journée de radiodiffusion	75 %	84 %	81 %	●
Heures de grande écoute	80 %	85 %	87 %	●

● Conditions respectées ou dépassées      ○ Conditions non respectées

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Nous continuons de rendre des comptes au Parlement et aux Canadiens par l'intermédiaire du présent rapport et de notre plan d'entreprise; au CRTC, par l'intermédiaire des rapports réglementaires et des renouvellements de licence; aux Canadiens, par la divulgation proactive de nos dépenses, de nos salaires et de nos réponses aux demandes d'accès à l'information; et par l'intermédiaire de plus de 15 rapports et examens affichés sur notre [site web](#), dont des examens du vérificateur général du Canada.

C'est ainsi que CBC/Radio-Canada montre aux Canadiens qu'elle gère efficacement ses ressources et qu'elle réalise ses promesses. Le financement supplémentaire que lui a accordé le gouvernement du Canada permettra au diffuseur public de mieux surmonter les défis d'aujourd'hui et de demain, et de poursuivre sa transformation pour s'adapter à un nouvel environnement média. Ce réinvestissement sera utilisé en priorité pour créer plus de contenus qui intéressent les Canadiens et qui sont faciles à trouver et accessibles sur des plateformes fiables, solides et intuitives. Nous serons heureux de continuer de présenter nos réalisations aux Canadiens dans les années à venir.



Fête du Canada 2017 à Vancouver ©CBC/Radio-Canada

## PERSPECTIVES

Après une année ponctuée de jalons importants, de célébrations, de réflexions et de transformations, CBC et Radio-Canada ont amorcé 2018-2019 sur de nouvelles bases : priorité à l'évolution du numérique, virage en faveur du contenu local et du reflet de la diversité canadienne, et transformation du secteur des nouvelles et des actualités. Les changements en profondeur apportés au bulletin *The National* de CBC contribueront à cette transformation, alors que Radio-Canada a aussi poursuivi son virage numérique tout en élargissant sa couverture des nouvelles locales, nationales et internationales.

Nos priorités pour 2018-2019 :

**Contenus numériques et multiplateformes/multiécrans :** CBC poursuivra sa transformation numérique en appliquant une stratégie pluriannuelle axée sur l'accroissement de sa portée et des interactions avec l'auditoire, et en tissant des liens plus solides avec les Canadiens de façon à comprendre leurs préférences et comportements dans l'univers numérique. De son côté, Radio-Canada élaborera l'offre multiplateforme la plus intéressante qui soit en misant sur des émissions captivantes pour satisfaire les goûts d'auditoires variés, et elle continuera de développer le contenu d'ICI TOU.TV et d'ICI TOU.TV EXTRA. Pour multiplier les interactions avec nos auditoires actuels et futurs, nous mettrons en place des stratégies de relations avec l'auditoire adaptées, fondées sur une connaissance fine de l'auditoire, l'intelligence artificielle (IA) et des analyses des comportements.

**Grands événements :** CBC et Radio-Canada renouvelleront leur collaboration afin de concevoir de grands événements multiplateformes rassembleurs. Les deux réseaux continueront de présenter les prix Juno, les émissions de fin d'année, les prix Écrans canadiens et les élections locales. Radio-Canada réitérera aussi son volet *Viva culture* pour souligner le temps des fêtes, dans lequel figure le *Bye bye*, le grand favori de fin d'année.

**Divertissement canadien :** ICI ARTV renouvellera sa grille conformément à son nouveau positionnement, avec la culture toujours au cœur de sa mission. Radio-Canada enrichira sa programmation régionale, sociale et culturelle et poursuivra la réalisation de sa stratégie axée sur les communautés autochtones du Canada lancée en 2017-2018, en présentant sur toutes ses plateformes plus de contenus originaux créés et produits par des Autochtones. Enfin, CBC continuera son travail pour accroître les auditoires de toutes ses plateformes en proposant des dramatiques, des séries factuelles et des documentaires de haut calibre pouvant plaire à un large public, et en misant sur son éventail déjà solide d'émissions humoristiques.

**Sports :** Après le succès répété de la couverture des Jeux Olympiques et Paralympiques, nous continuerons de faire la place belle aux sports olympiques et de haut niveau sur nos plateformes traditionnelles et numériques. CBC continuera d'entretenir des partenariats novateurs avec des organisations sportives canadiennes, tandis que Radio-Canada poursuivra son offensive numérique en faisant appel à toutes les plateformes pour présenter sa couverture des actualités sportives, faire connaître le parcours unique des athlètes canadiens et diffuser en direct des compétitions de sport amateur.

**Nouvelles et régions :** Radio-Canada poursuivra la transformation numérique de son secteur de l'Information en misant sur la pertinence du contenu et des formats d'émission novateurs, tout en veillant à ce que son offre de produits et de plateformes suive l'évolution des technologies. Elle continuera d'appuyer Espaces autochtones pour en faire rayonner les contenus sur toutes ses plateformes et augmentera les ressources affectées dans l'ouest du pays pour élargir la couverture des questions autochtones. CBC News, de son côté, continuera de présenter aux Canadiens des nouvelles de qualité et des reportages indépendants et audacieux pour les informer, en réservant une place plus large au service local grâce à une couverture plus vaste et à un impact accru, et poursuivra l'exploration de nouvelles formes de mise en récit numérique, notamment par le métissage avec la réalité virtuelle. CBC mettra la dernière main à la transformation de son bulletin *The National* pour en faire le fer de lance de ses émissions de nouvelles de soirée et une véritable entreprise de journalisme numérique et social.

**Radio et audio :** CBC Radio ira à la rencontre d'un plus grand nombre de Canadiens sur plus de plateformes en leur offrant du contenu pertinent et utile, en mettant en valeur la diversité de son offre et en servant de vitrine pour les artistes de la scène musicale canadienne par le biais d'événements prestigieux récurrents tels que les prix Juno. Nous regrouperons notre offre de musique, de radio parlée et de baladodiffusion sur une seule plateforme pour offrir une expérience intégrée aux Canadiens. Radio-Canada poursuivra la mise en œuvre de sa stratégie numérique en proposant du contenu audio maison de grande qualité, offert sur demande et optimisé pour une diversité d'appareils. Elle déclinera également son émission de radio *ICI Espaces autochtones* en version vidéo à diffuser en simultané sur les médias sociaux.

Enfin, nous réaffirmons notre engagement envers la transparence et la responsabilisation, et nous continuerons de rendre compte de nos résultats.

# PERSONNES ET CULTURE

## NOS EFFECTIFS

Au 31 mars 2018, CBC/Radio-Canada comptait 7 444 équivalents à temps plein (ETP), dont 6 377 étaient permanents, 432 étaient temporaires et 635 étaient contractuels. Par rapport au 31 mars 2017, cela représente une diminution de 111 ETP.

Conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, nous nous engageons à offrir l'égalité d'accès à l'emploi aux membres des quatre groupes désignés dans la *Loi*, tout en veillant à ce que nos efforts pour maximiser la diversité et l'inclusion se traduisent par une plus grande pluralité des visages, des voix, des expériences et des perspectives dans nos contenus et notre environnement de travail.

Au 31 mars 2018, l'effectif de CBC/Radio-Canada comptait :

48,9 % de femmes  
2,1 % d'Autochtones  
2,5 % de personnes handicapées  
12,2 % de membres des minorités visibles



## RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

### CHANGEMENT DE CULTURE

Depuis 2015, nous transformons notre culture au travail pour favoriser le rendement grâce à des conversations de qualité, à l'accent mis sur nos forces et à des relations plus productives.

### RELATIONS DE TRAVAIL

Les négociations entre la Société et le Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC – CSN) se poursuivent. L'entente qui doit être conclue sera la première signée par ce nouveau syndicat fusionné, qui représente près de 3 000 employés de CBC/Radio-Canada au Québec et à Moncton.

### MOBILISATION

Des ateliers ont eu lieu partout au pays pour faire participer nos employés à une conversation sur les valeurs d'intégrité, de pertinence, de créativité et d'inclusion de la Société et sur les façons de les incarner au quotidien. Nous avons également conclu un partenariat avec la Guilde canadienne des médias (GCM) pour offrir à ses membres notre programme de gestion du rendement axé sur les forces. Pour une deuxième année consécutive, les résultats du sondage sur la mobilisation de nos employés démontrent une amélioration tangible sur tous les points évalués. De plus, le taux de participation enregistré est le plus grand à ce jour, et la concertation des équipes et la planification des mesures d'action sont à leur meilleur.

### LEADERSHIP

Nous avons offert à nos cadres supérieurs un nouveau programme de formation au leadership visant à développer une approche créative et axée sur les résultats, dans le but de transformer notre culture dans ce domaine. CBC a par ailleurs lancé une deuxième vague de son programme Diverse Emerging Leaders, un programme de développement et de formation qui s'adresse aux minorités visibles, aux Autochtones et aux personnes handicapées.

## INDICATEURS DE RENDEMENT DE LA STRATÉGIE 2020

 INDICATEURS PERSONNES	RÉSULTATS 2016-2017	CIBLES 2017-2018	RÉSULTATS 2017-2018	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES	CIBLES 2018-2019	CIBLES 2020
Mobilisation des employés (% qui sont fiers d'être associés)	82,0 %	84,0 %	85,0 %	●	87,0 %	90,0 %
Diversité des employés (% des nouveaux employés)	23,0 %	23,2 %	27,8 %	●	25,4 %	23,2 %

● Cible atteinte ou dépassée    ● Cible partiellement atteinte    ○ Cible manquée

Reportez-vous à la section Plan de reddition de comptes pour les explications concernant les résultats des indicateurs Personnes cette année.

## PERSPECTIVES

Au cours du prochain exercice financier, nous procéderons au quatrième sondage sur la mobilisation des employés, en partenariat avec Gallup. Nous poursuivrons notre transformation en diffuseur public de l'avenir, ainsi que nos efforts pour créer une main-d'œuvre de talent diversifiée et inclusive et encourager l'adhésion à une culture reposant sur nos forces, nos valeurs, la mobilisation et les résultats.

# TECHNOLOGIE ET INFRASTRUCTURE

## NOS ACTIFS

Avec ses 58 sites de production, son réseau de radiodiffusion (le plus étendu dans le monde avec ses 739 émetteurs radio et 27 émetteurs de télévision numériques répartis sur 525 sites), et son parc immobilier de 3,8 millions de pieds carrés, CBC/Radio-Canada dispose d'actifs dont la valeur était estimée à 2,3 milliards de dollars (pour une valeur comptable nette de 777 millions de dollars) au 31 mars 2018.

CBC/Radio-Canada reçoit du gouvernement du Canada un crédit d'immobilisations de base de 92,3 millions de dollars par an. Pour 2017-2018, nous avons ajouté à ce montant un virement supplémentaire de 15,5 millions de dollars du crédit d'exploitation afin d'effectuer les paiements sur les obligations ayant financé le Centre canadien de radiodiffusion à Toronto. Conformément au paragraphe 54(4) de la *Loi sur la radiodiffusion*, nous présentons notre budget d'immobilisations au ministre du Patrimoine canadien dans notre plan d'entreprise, puis nous le soumettons pour approbation au gouvernement.

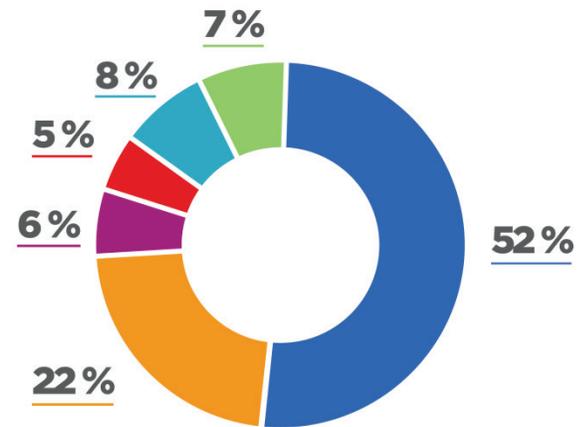
## RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

La construction de la nouvelle Maison de Radio-Canada (MRC) à Montréal devrait être terminée en 2020. Ce projet accélère le remplacement de notre ancienne infrastructure par de nouvelles technologies, conformément à nos objectifs stratégiques.

La modernisation de notre parc immobilier s'est poursuivie avec l'inauguration de la nouvelle station de CBC Calgary en octobre 2017, qui nous a permis de réduire de 40 000 pieds carrés notre empreinte immobilière. L'immeuble du chemin Bell à Halifax a également été vendu.

En 2017, CBC/Radio-Canada a commencé à produire les bulletins télévisés de nouvelles locales de quatre régions – Edmonton, Calgary, Regina et Charlottetown – à partir de ses nouvelles stations mères à Toronto, Ottawa et Vancouver. Les avancées technologiques nous permettent désormais de produire à distance plusieurs bulletins diffusés dans différents fuseaux horaires. La Société a également commencé à implanter son nouveau système de gestion des contenus multimédias, projet qui doit s'étendre sur plusieurs années et permettre aux créateurs de contenu de trouver et de récupérer rapidement et facilement des contenus actuels et passés, et de les partager avec différents services, secteurs et régions, un aspect essentiel de la stratégie de création et de distribution donnant la priorité au numérique. La numérisation des vastes archives audio, vidéo et cinématographiques de la Société, qui renferment plus d'un million d'objets physiques, est en cours. Plus de deux millions d'heures de contenu devront être numérisées d'ici 2023-2024 pour préserver les collections patrimoniales de la Société.

NOS COÛTS D'INFRASTRUCTURE PAR TYPE D'ACTIF



- Équipement technique (1 190 M\$, 52 %)
- Immeubles (499 M\$, 22 %)
- Terrains (133 M\$, 6 %)
- Améliorations locatives et projets d'immobilisations inachevés (112 M\$, 5 %)
- Immobilisations incorporelles (192 M\$, 8 %)
- Autres (156 M\$, 7 %)

## INDICATEURS DE RENDEMENT DE LA STRATÉGIE 2020

INDICATEUR INFRASTRUCTURE ET TECHNOLOGIE	RÉSULTAT 2016-2017	CIBLE 2017-2018	RÉSULTAT 2017-2018	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES	CIBLE 2018-2019	CIBLE 2020
Diminution de l'empreinte immobilière (en millions de pieds carrés de superficie locative)	3,9	3,8	3,8	●	3,7	2,0

● Cible atteinte ou dépassée    ● Cible partiellement atteinte    ○ Cible manquée

Reportez-vous à la section Plan de reddition de comptes pour les explications concernant les résultats de l'indicateur Infrastructure et technologie cette année.

## PERSPECTIVES

Nous continuerons de moderniser nos ressources techniques pour répondre aux attentes de nos auditoires, améliorer le déroulement de nos activités, accroître la collaboration entre employés et équipes, et réduire les coûts liés aux infrastructures techniques vieillissantes. Au cours des prochaines années, nous continuerons de chercher des occasions de réduire notre empreinte immobilière, et donc de réduire nos coûts totaux d'occupation et notre risque immobilier. Le déménagement dans la nouvelle Maison de Radio-Canada (MRC) en 2020 sera un grand pas dans la mise en œuvre de nos nouvelles normes d'aménagement des espaces de travail.

# VIABILITÉ FINANCIÈRE

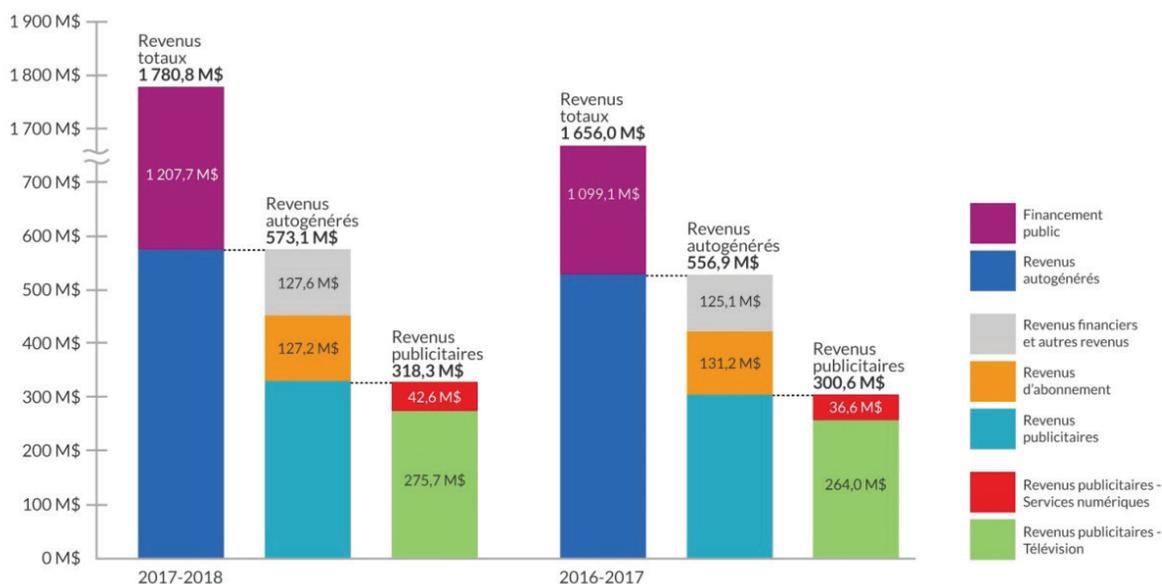
CBC/Radio-Canada est à la croisée des chemins et a besoin d'un nouveau modèle financier pour soutenir la culture au Canada. CBC et Radio-Canada ont toutes deux fait mieux que le marché de la publicité à la télévision traditionnelle cette année, mais les perspectives à long terme sur ce plan demeurent préoccupantes. En effet, les revenus publicitaires de la télévision traditionnelle resteront sous pression, dans un contexte où les annonceurs continuent de se tourner vers les grands acteurs du numérique et où la concurrence qui s'exerce entre les diffuseurs du monde entier pour offrir du contenu de qualité a atteint un sommet.

Pour concrétiser sa vision de l'avenir, CBC/Radio-Canada doit disposer d'un financement solide et stable, sur plusieurs années, pour servir les intérêts de ses auditoires et soutenir la culture canadienne.

Nous présentons ci-dessous notre modèle de financement mixte actuel. Toutefois, nous croyons qu'un modèle sans publicité serait un meilleur véhicule pour réaliser notre mandat et atteindre la viabilité financière recherchée.

## REVENUS ET AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

Nous disposons de quatre sources de financement direct : les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et les dépenses en immobilisations, les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement, et les revenus financiers et autres revenus.



**Financement public (68 % des sources de financement en 2017-2018) :** Un financement public de 1 208 millions de dollars a été comptabilisé pendant l'exercice, y compris 93,5 millions de dollars attribuables à l'amortissement du financement des immobilisations différé. En mars 2016, le gouvernement fédéral a annoncé un important réinvestissement dans CBC/Radio-Canada sous la forme d'une injection supplémentaire de 75 millions de dollars en 2016-2017 et de 150 millions de dollars par an par la suite, à titre permanent. Par ailleurs, nous avons reçu cette année le financement au titre de l'inflation des salaires pour les exercices 2016-2017 et 2017-2018, qui se chiffre à 34,1 millions de dollars.

**Revenus publicitaires (18 % des sources de financement en 2017-2018) :** Comprennent la vente d'espace publicitaire sur nos chaînes de télévision généralistes et spécialisées et sur d'autres plateformes, dans le cadre des activités courantes, mais aussi des événements. Les revenus publicitaires tirés des événements peuvent avoir un impact significatif sur les revenus autogénérés de la Société. Cette année, la diffusion des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018 a contribué à leur hausse.

La part occupée par les revenus publicitaires des activités courantes dans nos revenus autogénérés et nos sources de financement rétrécit en raison, principalement, de l'augmentation du financement public et de la désaffection du marché à l'endroit des véhicules publicitaires traditionnels. La croissance de la publicité numérique constitue une source émergente de revenus autogénérés, mais elle ne suffit pas à compenser la contraction des revenus tirés de la publicité à la télévision.

**Revenus d'abonnement (7 % des sources de financement en 2017-2018) :** Revenus d'abonnement de nos services spécialisés – CBC News Network, documentary, l'application CBC TV, ICI EXPLORA, ICI ARTV, ICI RDI, le nouveau service ICI TOU.TV EXTRA et Curio.ca. Les revenus d'abonnement continuent d'être affectés par la tendance à la réduction des services et les effets de changements récents à la réglementation instaurés par le CRTC (forfait de télévision de base abordable, petits forfaits de télévision et chaînes de télévision à la carte).

**Revenus financiers et autres revenus (7 % des sources de financement en 2017-2018) :** Comprennent les revenus tirés des activités courantes et des événements, pour des activités telles que la location d'actifs immobiliers, la vente de contenus, la

location d'espaces aux sites d'émetteurs, les services de diffuseur hôte d'événements sportifs comme les Jeux Olympiques ou les Championnats du monde, et les contributions du Fonds des médias du Canada.

## SITUATION FINANCIÈRE, FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

Pour financer nos activités d'exploitation et nos besoins en capitaux afin d'évoluer dans un environnement à forte composante technologique, nous dépendons des crédits parlementaires que nous recevons du gouvernement et des revenus que nous tirons de nos activités commerciales. Nos principales sources de liquidités sont les crédits parlementaires qui nous sont versés pour financer nos activités d'exploitation, nos immobilisations et notre fonds de roulement, ainsi que nos revenus autogénérés de provenances diverses, dont la vente de publicité sur l'ensemble de nos plateformes. Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, aux activités de financement et aux activités d'investissement sont résumés ci-dessous.

Notre solde de trésorerie s'élevait à 96,0 millions de dollars au 31 mars 2018, contre 131,1 millions de dollars au 31 mars 2017.

### POSITION DE TRÉSORERIE

	Exercice terminé le 31 mars		
	2018	2017	Écart en %
Trésorerie – Début de l'exercice	131 062	156 465	(16,2)
<b>Variations de l'exercice</b>			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	17 564	5 111	N. S.
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(55 231)	(57 226)	3,5
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	2 583	26 712	(90,3)
<b>Écart net</b>	<b>(35 084)</b>	<b>(25 403)</b>	<b>(38,1)</b>
<b>Trésorerie – Fin de l'exercice</b>	<b>95 978</b>	<b>131 062</b>	<b>(26,8)</b>

N. S. : Non significatif

### Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les entrées de trésorerie provenant des prélèvements sur le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation et pour le fonds de roulement.

Les activités d'exploitation ont donné lieu cette année à des entrées de trésorerie de 17,6 millions de dollars pendant l'exercice, en hausse de 12,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation fluctuent d'un exercice à l'autre en fonction de variations du fonds de roulement. Cette augmentation des entrées de trésorerie tient à la hausse du financement public. Elle est contrebalancée en partie par une diminution de la trésorerie disponible en raison d'une hausse des créances publicitaires après la diffusion des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018.

### Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les activités de financement ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 55,2 millions de dollars pour l'exercice, soit 2,0 millions de dollars de moins que dans l'exercice précédent. Les sorties de trésorerie liées à des activités de financement présentées ci-dessus ont surtout trait :

- au paiement d'intérêts de 22,3 millions de dollars (24,6 millions de dollars pour 2016-2017);
- au remboursement des obligations émises par la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion de 15,5 millions de dollars (14,4 millions de dollars pour 2016-2017);
- au paiement d'effets à payer de 7,1 millions de dollars (6,8 millions de dollars pour 2016-2017);
- au paiement d'obligation au titre de contrats de location-financement de 10,3 millions de dollars (11,5 millions de dollars pour 2016-2017).

### Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement comprennent les flux de trésorerie provenant des prélèvements sur le crédit parlementaire pour le financement des immobilisations.

Les activités d'investissement ont donné lieu à des entrées de trésorerie de 2,6 millions de dollars dans l'exercice considéré, comparativement à 26,7 millions de dollars en 2016-2017. Cette diminution est le fait de nouvelles sorties de trésorerie affectées à l'achat, dans l'exercice en cours, d'obligations hypothécaires du Canada pour financer le développement de la nouvelle Maison de Radio-Canada (MRC) et pour répondre à d'autres exigences opérationnelles.

## PLAN D'EMPRUNT

Le paragraphe 46.1 de la *Loi sur la radiodiffusion* accorde à CBC/Radio-Canada le pouvoir de contracter des emprunts ne dépassant pas 220,0 millions de dollars, ou des emprunts de tout montant supérieur autorisés par le Parlement, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances. Le paragraphe 54(3.1) de la *Loi* stipule que notre plan d'emprunt doit être inclus dans notre plan d'entreprise. Les emprunts visant à financer le fonds de roulement sont interdits.

Lorsque la Société a vendu des créances à long terme en 2009 dans le cadre de son plan de redressement pour réagir au ralentissement de l'économie mondiale et à la baisse des revenus publicitaires de la télévision, elle a donné une garantie aux investisseurs afin d'obtenir la meilleure valeur possible pour la vente de ces créances. Cette garantie a été considérée comme un emprunt. La capacité d'emprunt de la Société s'établit donc comme suit :

Capacité d'emprunt totale disponible :	220 000
Capacité utilisée au 31 mars 2018 :	
<u>Garantie pour la monétisation des créances</u>	<u>(106 491)</u>
Capacité restante au 31 mars 2018	113 509

En vertu du paragraphe 47(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la Société a la qualité de mandataire de Sa Majesté et, de ce fait, jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives constitutionnels que Sa Majesté (l'État). Sa Majesté, ou l'État, est aussi entièrement responsable de toutes nos actions et décisions lorsque nous exécutons notre mandat, et elle en assume tous les risques financiers. Par conséquent, les actifs et les passifs de la Société sont les actifs et les passifs de l'État.



Fête du Canada 2017 à Winnipeg ©CBC/Radio-Canada

## RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE - NOS RÉSULTATS

### RÉSULTAT EN IFRS ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION SUR UNE BASE COURANTE

Nos résultats financiers sont analysés plus en détail ci-après.

	Exercice terminé le 31 mars		
	2018	2017	Écart en %
Revenus	573 075	556 920	2,9
Financement public	1 207 749	1 099 085	9,9
Dépenses	1 830 896	1 724 411	6,2
<b>Résultat avant autres gains et pertes</b>	<b>(50 072)</b>	<b>(68 406)</b>	<b>26,8</b>
Autres gains et pertes	37 508	(2 362)	N. S.
<b>Résultat net de la période en IFRS</b>	<b>(12 564)</b>	<b>(70 768)</b>	<b>82,2</b>
<b>Éléments ne contribuant pas aux fonds d'exploitation ou ne nécessitant pas d'apport en fonds d'exploitation</b>			
Régimes de retraite et autres avantages du personnel	52 492	51 066	2,8
Amortissement et coûts de mise hors service, déduction faite de l'amortissement du financement des immobilisations différé	22 412	22 358	0,2
Autres provisions pour des éléments hors trésorerie	(13 646)	(24 927)	45,3
<b>Résultat d'exploitation sur une base courante<sup>1</sup></b>	<b>48 694</b>	<b>(22 271)</b>	<b>N. S.</b>

N. S. : Non significatif

<sup>1</sup> Le résultat d'exploitation sur une base courante n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Une explication du résultat d'exploitation sur une base courante est présentée ci-après.

### Résultat net de la période en IFRS

Le **résultat net en IFRS de l'exercice** correspond à une perte de 12,6 millions de dollars, ce qui représente une amélioration de 58,2 millions de dollars (↑ 82,2 %) par rapport à l'exercice précédent. Les facteurs à l'origine de l'amélioration sont les suivants :

- une hausse de 108,7 millions de dollars (↑ 9,9 %) du financement public. Pour une deuxième année d'affilée, le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation a augmenté de 75,0 millions de dollars, conformément au plan de réinvestissement du gouvernement dans le diffuseur public. Nous avons en outre reçu cette année 34,1 millions de dollars pour le financement au titre de l'inflation salariale pour les exercices 2016-2017 et 2017-2018;
- un gain de 37,5 millions de dollars, obtenu en grande partie sur le produit total de 54,5 millions de dollars tirés de la vente de notre participation dans Sirius XM Canada Holdings Inc. (SiriusXM), en partie contrebalancé par une perte hors trésorerie de 8,0 millions de dollars sur la vente de la Maison de Radio-Canada (MRC) à Montréal ainsi qu'une perte de 4,8 millions de dollars sur la radiation des coûts de développement de logiciels;
- une augmentation de 16,2 millions de dollars (↑ 2,9 %) de nos revenus, principalement induite par la croissance de nos revenus publicitaires à la télévision et sur les plateformes numériques, eux-mêmes poussés par la diffusion des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018 et par la performance de Radio-Canada qui a surpassé celle du marché publicitaire francophone tout au long de l'exercice.

La hausse générale de nos revenus a été compensée en partie par un accroissement de 106,5 millions de dollars (↑ 6,2 %) de nos dépenses, compte tenu de notre engagement à poursuivre nos investissements dans le contenu original, nos capacités numériques et les services locaux.

Les variations de nos revenus et de nos dépenses sont expliquées plus en détail dans les pages qui suivent.

### Résultat d'exploitation sur une base courante

*CBC/Radio-Canada définit le résultat d'exploitation sur une base courante comme le résultat net en IFRS diminué des ajustements pour les dépenses qui n'exigent pas le décaissement de fonds d'exploitation sur une période d'un an et des ajustements pour les revenus qui ne génèrent pas de fonds d'exploitation sur une période d'un an. Cette mesure s'apparente à celle qu'emploie la direction pour suivre la performance de la Société et pour tenir le budget de la Société en équilibre constant avec les crédits parlementaires. Nous considérons qu'elle constitue une information complémentaire utile pour les lecteurs de nos rapports financiers, même s'il est vrai qu'elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et qu'il est peu probable qu'elle puisse être comparée avec les mesures présentées par d'autres entreprises.*

*Un ajustement est effectué pour éliminer les dépenses sans effet sur la trésorerie au titre des régimes de retraite et des autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi, qui représentent l'excédent des dépenses calculées selon les IFRS sur les cotisations monétaires réelles de l'exercice. Des ajustements concernent également d'autres éléments hors trésorerie, comme l'amortissement et la mise hors service d'immobilisations corporelles; l'amortissement du financement des immobilisations différé; et les congés annuels non budgétaires. D'autres postes moins significatifs principalement reliés aux avantages du personnel, auxquels des fonds ne sont pas affectés ou qui ne génèrent pas de fonds dans la période considérée, sont ajustés aux fins du rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation sur une base courante.*

Le résultat d'exploitation sur une base courante affiche un gain de 48,7 millions de dollars, une augmentation de 71,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est conforme à l'amélioration du résultat net en IFRS telle qu'elle est expliquée ci-dessus.

## REVENUS

	Exercice terminé le 31 mars		
	2018	2017	Écart en %
<b>Revenus publicitaires</b>			
Services anglais	178 103	167 913	6,1
Services français	140 179	132 678	5,7
	<b>318 282</b>	<b>300 591</b>	<b>5,9</b>
<b>Revenus d'abonnement</b>			
Services anglais	68 016	71 574	(5,0)
Services français	59 194	59 671	(0,8)
	<b>127 210</b>	<b>131 245</b>	<b>(3,1)</b>
<b>Revenus financiers, produits de placements et autres revenus</b>			
Services anglais	51 736	55 514	(6,8)
Services français	28 480	27 533	3,4
Services institutionnels	47 367	42 037	12,7
	<b>127 583</b>	<b>125 084</b>	<b>2,0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>573 075</b>	<b>556 920</b>	<b>2,9</b>

Les revenus autogénérés ont augmenté de 16,2 millions de dollars (↑ 2,9 %), comme il est expliqué ci-dessous.

### REVENUS PUBLICITAIRES (↑ 5,9 %)

Les revenus publicitaires sont fonction des différents événements marquants couverts pendant l'exercice, de l'état général du marché publicitaire et du succès de notre programmation.

L'augmentation de 17,7 millions de dollars des revenus publicitaires dans l'exercice considéré s'explique comme suit :

ÉVÉNEMENTS	ACTIVITÉS COURANTES
<p>Les revenus publicitaires tirés d'événements ont été plus élevés dans l'exercice considéré du fait de la diffusion des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018. Les revenus publicitaires de l'exercice précédent comprenaient des revenus provenant de la couverture des Jeux Olympiques de Rio 2016 pendant l'été, mais ceux-ci étaient moins élevés.</p>	<p>Les revenus publicitaires tirés des activités courantes ont enregistré une hausse (↑ 2,7 %) principalement attribuable aux facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la performance de Radio-Canada supérieure à celle du marché publicitaire francophone, le marché dans son ensemble ayant peu fluctué cette année;</li> <li>la croissance de nos revenus publicitaires numériques, car plus d'utilisateurs de la vidéo numérique ont suivi les nombreux événements qui ont marqué l'actualité, et l'augmentation de nos ventes de publicité programmatique (ventes automatisées de publicité numérique).</li> </ul> <p>Ces hausses ont été contrebalancées en partie par la morosité persistante des ventes de publicité à la télévision dans nos marchés de langue anglaise. Bien que CBC ait surpassé le marché, le total de ses revenus publicitaires à la télévision tirés des activités courantes a été à la baisse en 2017-2018.</p>

## REVENUS D'ABONNEMENT (↓ 3,1 %)

Nos revenus d'abonnement sont tributaires des taux fixés pour nos chaînes spécialisées et de notre base d'abonnés, qui a rétréci depuis le dernier exercice à cause de la tendance à la réduction des services qui se répercute négativement sur le secteur de la câblodistribution.

Nos revenus d'abonnement ont diminué de 4,0 millions de dollars (3,1 %) par rapport à l'exercice précédent. Voici les principales variations constatées par chaîne spécialisée :

- les revenus de **CBC News Network**, d'**ICI RDI** et d'**ICI ARTV** ont diminué en raison du rétrécissement de la base d'abonnés au cours de l'exercice;
- les revenus d'**ICI TOU.TV EXTRA** ont progressé dans l'exercice en raison de la croissance continue du nombre d'abonnés, témoignant ainsi du succès public remporté par cette plateforme numérique.

## REVENUS FINANCIERS, REVENUS DE PLACEMENTS ET AUTRES REVENUS (↑ 2,0 %)

Les revenus financiers, revenus de placements et autres revenus sont fonction des événements et des transactions qui ont lieu pendant l'exercice, puisqu'ils comprennent les revenus de production rattachés aux services de diffuseur hôte et les produits de la vente de contenu. Ce poste incorpore aussi les revenus tirés de nos activités de location, de nos commandites et des droits de retransmission. Pour plus d'information sur nos sources de revenus, veuillez consulter la note 22, Revenus, de nos états financiers consolidés.

L'augmentation de 2,5 millions de dollars (2,0 %) des revenus financiers, revenus de placements et autres revenus pour l'exercice résulte des facteurs suivants :

### ÉVÉNEMENTS

Les autres revenus tirés des événements ont connu une baisse cette année parce que les licences de diffusion pour les Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018 ont moins rapporté que celles pour les Jeux Olympiques de Rio 2016 l'an dernier.

### ACTIVITÉS COURANTES

Les revenus financiers, revenus de placements et autres revenus tirés de nos activités courantes ont progressé de 3,9 % cette année, principalement du fait :

- des droits de retransmission supplémentaires reçus dans le premier semestre de 2017-2018;
- des revenus de production additionnels provenant surtout de nos services de diffuseur hôte d'événements sportifs, comme les Championnats du monde de gymnastique artistique l'automne dernier, et des revenus supplémentaires découlant de la location d'installations à des producteurs indépendants.

Cette progression a été contrebalancée en partie par un recul des ventes de contenu et des revenus de location.



Fête du Canada 2017 à Toronto ©CBC/Radio-Canada

## DÉPENSES D'EXPLOITATION

Exercice terminé le 31 mars

	2018	2017	Écart en %
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques			
Services anglais	982 189	922 338	6,5
Services français	747 870	701 063	6,7
	<b>1 730 059</b>	<b>1 623 401</b>	<b>6,6</b>
Autres dépenses d'exploitation			
Coûts de transmission, distribution et collecte	68 165	67 879	0,4
Administration nationale	9 690	9 964	(2,7)
Paiements aux stations privées	167	623	(73,2)
Charges financières	22 815	25 907	(11,9)
Quote-part du résultat de l'entreprise associée	-	(3 363)	100,0
	<b>100 837</b>	<b>101 010</b>	<b>(0,2)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 830 896</b>	<b>1 724 411</b>	<b>6,2</b>

Nos dépenses d'exploitation totales ont augmenté de 106,5 millions de dollars (6,2 %) par rapport à celles de l'exercice précédent. Voici les principales variations constatées :

### COÛTS DES SERVICES DE TÉLÉVISION, DE RADIO ET DES SERVICES NUMÉRIQUES (↑ 6,6 %)

Les coûts des services de télévision et de radio ainsi que des services numériques sont fonction des différents événements marquants couverts pendant l'exercice et de notre grille de programmation courante. Ils correspondent aux coûts engagés pour produire nos émissions, y compris les coûts de la main-d'œuvre et des installations techniques.

L'augmentation de 6,6 % (106,7 millions de dollars) des coûts des services de télévision et de radio ainsi que des services numériques s'explique comme suit :

ÉVÉNEMENTS	ACTIVITÉS COURANTES
<p>Les dépenses occasionnées par les événements ont diminué de 3,1 %, même si la diffusion des Jeux Olympiques a entraîné des coûts d'acquisition des droits de diffusion et de production dans les deux exercices. Cette diminution tient à la mise en œuvre de diverses initiatives pour réduire les coûts.</p>	<p>Les dépenses d'exploitation dans le cadre de nos activités courantes ont augmenté cette année, principalement sous l'effet de nos investissements continus dans du contenu original et nos capacités numériques grâce au financement public additionnel reçu.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Programmation</b> – Des dépenses additionnelles ont été engagées pour diffuser plus de contenu original sur nos diverses plateformes, surtout pour souligner le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada et le 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, ainsi que pour offrir nos services de diffuseur hôte d'événements sportifs.</li> <li>• <b>Capacités techniques</b> – Nous avons continué d'investir dans notre infrastructure numérique de manière à poursuivre la numérisation de nos archives, et à de maintenir notre soutien à de nouvelles initiatives toute l'année.</li> <li>• <b>Services locaux</b> – Toutes nos plateformes ont engagé des dépenses additionnelles, particulièrement dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada. Les mesures prises pour préserver des émissions historiques sur les Autochtones de CBC North et l'inauguration de la station de London ont aussi entraîné des coûts supplémentaires.</li> <li>• <b>Autres</b> – Les activités visant à promouvoir le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada et le 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal et à soutenir diverses initiatives, comme la création du bureau de la commissaire aux valeurs et à l'éthique, ont également contribué à la hausse des dépenses.</li> </ul>

## AUTRES DÉPENSES D'EXPLOITATION (↘0,2 %)

Les autres dépenses d'exploitation comprennent les coûts de diffusion de la programmation de la Société (« transmission, distribution et collecte » et « paiements aux stations privées »), les coûts de l'administration nationale, les charges financières et la quote-part du résultat de SiriusXM.

Les autres dépenses d'exploitation ont connu une baisse de 0,2 million de dollars (0,2 %), qui s'explique essentiellement par la diminution attendue de 3,1 millions de dollars (11,9 %) de nos **charges financières** et par des réductions de coûts dans divers secteurs. Ces baisses ont été compensées en partie par l'absence de revenus liés à une **quote-part du résultat d'une entreprise associée**. Plus de détails sont fournis à la section *Autres gains et pertes*.

## FINANCEMENT PUBLIC

	Exercice terminé le 31 mars		
	2018	2017	Écart en %
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation	1 110 262	1 002 307	10,8
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	4 000	4 000	-
Amortissement du financement des immobilisations différé	93 487	92 778	0,8
<b>TOTAL</b>	<b>1 207 749</b>	<b>1 099 085</b>	<b>9,9</b>

Le **crédit parlementaire pour les activités d'exploitation** est comptabilisé en fonction de nos besoins en fonds de roulement votés par le Parlement.

Le financement des immobilisations est comptabilisé à titre de **financement des immobilisations différé**. Il est amorti et comptabilisé comme revenu sur les mêmes périodes que celles où les immobilisations corporelles et incorporelles sont utilisées dans le cadre des activités de CBC/Radio-Canada.

Le **crédit parlementaire pour les activités d'exploitation** a augmenté de 108,0 millions de dollars (↑ 10,8 %) en 2017-2018, en phase avec le supplément de financement public de 75 millions de dollars reçu en tant que financement d'exploitation de base en 2017-2018. Le gouvernement fédéral a annoncé ce réinvestissement dans CBC/Radio-Canada en mars 2016. Nous avons en outre reçu en 2017-2018 le financement au titre de l'inflation salariale pour les exercices 2016-2017 et 2017-2018, qui se chiffre à 34,1 millions de dollars.

## AUTRES GAINS ET PERTES

	Exercice terminé le 31 mars		
	2018	2017	Écart en %
Gain sur la vente d'actions	54 462	-	N. S.
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	(16 954)	(2 362)	N. S.
<b>TOTAL</b>	<b>37 508</b>	<b>(2 362)</b>	<b>N. S.</b>

N. S. : Non significatif

Les autres gains et pertes proviennent d'activités périphériques de la Société, comme la vente d'une participation.

Le gain sur la vente d'actions découle de la vente de notre participation dans SiriusXM à la suite de sa privatisation en mai 2017. La Société a vendu le reste de ses actions au prix unitaire de 4,50 \$ pour un produit net de 57,6 millions de dollars et un gain de 54,5 millions de dollars.

La perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles de 17,0 millions de dollars est attribuable aux éléments suivants :

- une perte hors exploitation de 8,0 millions de dollars découlant de la réévaluation d'actifs vendus dans le cadre de la vente de la Maison de Radio-Canada à Montréal (détails sur cette vente à la note 14 de nos états financiers consolidés audités);
- une perte de 4,8 millions de dollars découlant de la radiation des coûts de développements de logiciels;
- le remplacement de plusieurs composantes du Centre canadien de radiodiffusion à Toronto;
- la vente d'un immeuble à Halifax (Nouvelle-Écosse).

Dans l'exercice précédent, la perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles s'établissait à 2,4 millions de dollars, et résultait de la mise hors service d'actifs et de la réduction de la valeur d'actifs détenus en vue de la vente.

## TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL

	Exercice terminé le 31 mars		
	2018	2017	Écart en %
Résultat net de la période	(12 564)	(70 768)	82,2
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies	98 187	169 696	(42,1)
<b>Total du résultat global de la période</b>	<b>85 623</b>	<b>98 928</b>	<b>(13,4)</b>

Les réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies surviennent quand les résultats réels ou les taux d'intérêt diffèrent des hypothèses actuarielles, entraînant d'importantes variations hors trésorerie des obligations et des actifs de nos régimes de retraite. Les variations sont comptabilisées immédiatement en autres éléments du résultat global dans chaque exercice.

Le résultat global total comptabilisé dans l'exercice considéré s'élève à 85,6 millions de dollars, contre 98,9 millions de dollars dans l'exercice précédent. Outre le résultat net, le total du résultat global comprend des réévaluations de nos régimes de retraite telles qu'elles sont définies ci-dessus.

Des réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies, consécutives à une hausse du rendement des actifs du régime par rapport au rendement estimé dans nos hypothèses actuarielles, ont donné lieu à un gain de 98,2 millions de dollars dans l'exercice. Ce gain a été en partie contrebalancé par une perte sur notre obligation au titre des prestations définies résultant d'une diminution de 22 points de base du taux d'actualisation utilisé pour évaluer ce passif à long terme.

Dans l'exercice précédent, un gain de 169,7 millions de dollars avait été comptabilisé à la suite de réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies en raison d'un rendement des actifs des régimes supérieur à nos hypothèses actuarielles.



Fête du Canada 2017 à Saskatoon ©CBC/Radio-Canada

## SAISONNALITÉ ET DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Le tableau ci-dessous présente un condensé des données financières des huit trimestres précédents. Ces données trimestrielles ne sont pas auditées, mais ont été établies sur la même base que les états financiers consolidés annuels. Nous abordons dans la prochaine section les facteurs à l'origine des variations de nos résultats au cours des huit derniers trimestres.

	Exercice terminé le 31 mars 2018			
	T1	T2	T3	T4
Revenus	113 208	119 194	139 852	200 821
Financement public	238 767	292 517	303 550	372 915
Dépenses	(395 255)	(389 352)	(458 189)	(588 100)
<b>Résultat avant autres gains et pertes</b>	<b>(43 280)</b>	<b>22 359</b>	<b>(14 787)</b>	<b>(14 364)</b>
Autres gains et pertes	53 658	(8 062)	577	(8 665)
<b>Résultat net de la période en IFRS</b>	<b>10 378</b>	<b>14 297</b>	<b>(14 210)</b>	<b>(23 029)</b>
<b>Résultat d'exploitation sur une base courante</b>	<b>31 419</b>	<b>13 783</b>	<b>11 379</b>	<b>(7 887)</b>

	Exercice terminé le 31 mars 2017			
	T1	T2	T3	T4
Revenus	114 606	176 825	138 045	127 444
Financement public	223 126	256 063	288 777	331 119
Dépenses	(354 271)	(430 286)	(445 132)	(494 722)
<b>Résultat avant autres gains et pertes</b>	<b>(16 539)</b>	<b>2 602</b>	<b>(18 310)</b>	<b>(36 159)</b>
Autres gains et pertes	(1 402)	(719)	(93)	(148)
<b>Résultat net de la période en IFRS</b>	<b>(17 941)</b>	<b>1 883</b>	<b>(18 403)</b>	<b>(36 307)</b>
<b>Résultat d'exploitation sur une base courante</b>	<b>(7 489)</b>	<b>2 018</b>	<b>8 757</b>	<b>(25 557)</b>

Nos résultats d'exploitation sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont des retombées importantes d'un trimestre à l'autre.

Le caractère saisonnier de nos **revenus** reflète les conditions du marché, la conjoncture économique et les habitudes d'écoute, comme cela est le cas pour tous les diffuseurs généralistes. Les revenus générés par nos activités courantes au deuxième trimestre de l'exercice sont habituellement les plus faibles en raison de la baisse des cotes d'écoute pendant la saison estivale. Par comparaison, les revenus générés par les activités courantes au troisième trimestre sont plus élevés parce que les auditoires sont plus nombreux et que plus d'annonceurs achètent du temps d'antenne en prévision de la période des fêtes.

Le **financement public** est comptabilisé dans le résultat de la Société en fonction des dépenses nettes budgétées pour le trimestre. Les budgets mensuels et trimestriels sont établis en s'appuyant sur le budget annuel approuvé par le Conseil d'administration au début de chaque exercice, et reflètent le financement attendu pour l'exercice ainsi que les fluctuations saisonnières des dépenses et des revenus autogénérés.

Les **dépenses** liées aux activités courantes tendent également à suivre un cycle saisonnier en raison des variations de la grille de programmation. Les dépenses d'exploitation ont tendance à être plus élevées au quatrième trimestre, puisque c'est la période de l'année où la Société prépare la saison de radiodiffusion automnale et finalise les projets à livrer avant la fin de l'exercice.

D'autres facteurs peuvent avoir une incidence sur le résultat net d'un trimestre à l'autre, notamment les gains ou les pertes de change, les fluctuations de la juste valeur des instruments financiers dérivés ainsi que la dépréciation et la vente d'actifs. Le cas échéant, ces variations sont comptabilisées en autres gains et pertes.

## COMPARATIF ENTRE 2017-2018 ET 2016-2017 PAR TRIMESTRE

TRIMESTRE	REVENUS	DÉPENSES
T1	<p>La baisse des revenus comparativement à la même période de l'exercice précédent tient principalement à l'effet combiné de la diminution des ventes de contenu et de celle des revenus d'abonnement sur nos plateformes spécialisées.</p> <p>Ces replis ont été en partie compensés par la croissance de nos revenus publicitaires à la télévision généraliste, principalement ICI RADIO-CANADA TÉLÉ, et de nos revenus tirés de la publicité numérique.</p>	<p>Les dépenses sont supérieures à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, en phase avec notre intention d'accroître le contenu original présenté sur toutes nos plateformes. Notamment, nous avons proposé plus d'émissions originales d'arts et de divertissement, investi dans diverses initiatives pour le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada et continué d'investir dans nos capacités numériques.</p>
T2	<p>Les revenus du deuxième trimestre de 2017-2018 ont été en deçà de ceux du trimestre correspondant de 2016-2017. Cette variation s'explique principalement par la comptabilisation, à l'exercice précédent, de revenus tirés de la couverture des Jeux Olympiques de Rio 2016.</p> <p>Cette baisse totale a été en partie compensée par une hausse des revenus générés par nos activités courantes, attribuable aux très bonnes cotes d'écoute de Radio-Canada et à la croissance de nos revenus publicitaires numériques.</p>	<p>Les dépenses du deuxième trimestre de 2017-2018 ont été en deçà de celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par la comptabilisation, à l'exercice précédent, de coûts associés à la couverture des Jeux Olympiques de Rio 2016.</p> <p>Cette baisse a été en partie compensée par l'augmentation de nos dépenses courantes, attribuable à la diffusion de plus de contenus originaux sur nos plateformes durant la saison estivale. Nous avons notamment proposé plus d'émissions originales d'arts et de divertissement, couvert les activités entourant le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada, et continué d'investir dans le numérique et les services locaux.</p>
T3	<p>Les revenus du troisième trimestre ont été supérieurs cette année, principalement en raison des revenus publicitaires de Radio-Canada plus élevés sur toutes les plateformes.</p> <p>Cette augmentation est en partie contrebalancée par une baisse des revenus d'abonnement attribuable au fait que les Canadiens continuent de réduire leur abonnement à la télévision (tendance à la réduction des services).</p>	<p>Les dépenses du troisième trimestre de 2017-2018 ont été plus élevées, eu égard à la diffusion continue de plus de contenu original sur toutes nos plateformes. En particulier, nous avons présenté plus d'émissions originales d'arts et de divertissement et élargi nos services locaux. Nous continuons en outre d'investir dans nos capacités numériques.</p>
T4	<p>Les revenus ont été supérieurs à ceux de la même période de l'exercice précédent, surtout en raison de la diffusion des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018.</p>	<p>Les dépenses ont été supérieures à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, compte tenu des coûts d'acquisition des droits de diffusion et de production pour les Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018.</p>

## INDICATEURS DE RENDEMENT DE LA STRATÉGIE 2020

\$ INDICATEUR FINANCES	RÉSULTAT 2016-2017	CIBLE 2017-2018	RÉSULTAT 2017-2018	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES	CIBLE 2018-2019	CIBLE 2020
Cible de réduction des coûts atteinte (en millions \$)	87,5 \$	93,1 \$	93,1 \$	●	104,0 \$	106,3 \$ <sup>38</sup>

● Cible atteinte ou dépassée    ● Cible partiellement atteinte    ○ Cible manquée

Plus d'explications sur nos résultats financiers de l'exercice sont présentées dans la section Plan de reddition de comptes.

<sup>38</sup> La cible a été mise à jour afin de refléter le fait que nous continuerons de diffuser *Hockey Night in Canada* le samedi et durant les séries éliminatoires au-delà de 2020.

## PERSPECTIVES

En mars 2016, le gouvernement du Canada a annoncé un important réinvestissement dans la Société, avec l'injection supplémentaire de 75 millions de dollars en 2016-2017, puis de 150 millions de dollars par an les années suivantes. Ce réinvestissement est un vote de confiance important du gouvernement et des Canadiens à l'endroit de nos émissions, de nos employés et de notre vision de l'avenir.

Le maintien du financement au titre de l'inflation salariale après 2017-2018 constitue un élément essentiel de notre stratégie financière. Ce financement n'a pas encore été confirmé pour les exercices à venir.

Nos revenus continuent d'être menacés par l'affaiblissement du marché publicitaire dans toute l'industrie et par l'exode des revenus publicitaires vers les plateformes numériques au détriment des services de télévision traditionnelle. Nous suivons la situation de près, car nous pensons que le marché de la publicité demeurera en difficulté.

### RÉSULTAT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE DU GOUVERNEMENT SUR LE CONTENU CANADIEN DANS L'UNIVERS NUMÉRIQUE

Le 28 septembre 2017, l'honorable Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien, a présenté la vision du gouvernement du Canada en matière de politique culturelle. Dans notre mémoire *Propulser la culture canadienne : renforcer la place du Canada dans l'univers numérique* déposé dans le cadre de la consultation publique tenue plus tôt dans l'exercice, nous avons proposé d'abolir la publicité sur toutes nos plateformes en échange d'un financement de remplacement. Le gouvernement n'a pas encore pris de décision à ce sujet. La viabilité de notre organisation risque toujours d'être mise à mal avec un marché de la publicité à la télévision traditionnelle qui devrait demeurer sous pression et le bouleversement constant de l'industrie médiatique. Si aucune solution n'est trouvée, les dépenses de programmation devront être réduites pour correspondre aux ressources disponibles dans les années à venir, et certains services devront être abolis.

### JEUX OLYMPIQUES DE 2020 À 2024

Le 21 octobre 2015, le Comité international olympique (CIO) a annoncé qu'il nous accordait les droits de radiodiffusion pour le Canada des Jeux Olympiques d'hiver de Pékin 2022 et des Jeux Olympiques de Paris 2024. Avec Tokyo 2020, nous sommes maintenant le réseau olympique et le diffuseur officiel canadien des trois prochains Jeux Olympiques, avec nos partenaires de radiodiffusion, Bell Média et Rogers Media.

# GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

## GESTION DES RISQUES

En tant que diffuseur public national du Canada, nous occupons une place importante au sein du système canadien de radiodiffusion et faisons face à des risques uniques sur le plan de la planification et de l'exploitation. Comme tous les diffuseurs, nous devons nous adapter aux changements technologiques, à l'évolution démographique et aux exigences changeantes des consommateurs, ainsi qu'aux changements structurels qui surviennent dans l'industrie. Ayant en vertu de la *Loi* le mandat de servir tous les Canadiens, nous devons également composer avec des attentes du public et des défis financiers uniques.

Nous avons pour politique de concevoir, de mettre en œuvre et d'appliquer un cadre de gestion des risques afin de nous assurer que les risques et les possibilités qui touchent nos stratégies, nos objectifs et nos activités sont déterminés, évalués et gérés de façon appropriée.

Notre programme de gestion des risques s'inscrit dans un cadre intégré aux processus opérationnels à l'échelle de toute l'organisation. La responsabilité de la gestion des risques est partagée entre les groupes suivants : le Conseil d'administration et son Comité de vérification, l'Équipe de la haute direction et les divisions opérationnelles.



L'Audit interne planifie les audits qu'il effectue en fonction des résultats du processus d'évaluation des risques, pour faire en sorte que le plan d'audit annuel couvre à tour de rôle les risques les plus importants.

Le tableau suivant présente les principaux risques auxquels nous avons été exposés cette année et leurs répercussions sur la prochaine année.

**RISQUES PRINCIPAUX**

**MESURES D'ATTÉNUATION**

**CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR**

**1. MODERNISATION DES POLITIQUES CULTURELLES DU GOUVERNEMENT ET INITIATIVES RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

Notre capacité à remplir notre mandat est amoindrie par plusieurs facteurs : déplacement de l'auditoire de la télévision traditionnelle vers la télévision spécialisée et les plateformes numériques; évolution rapide des technologies; évolution des habitudes de consommation des médias; et fragmentation de l'industrie.

La modernisation de la politique culturelle canadienne prend la forme de plusieurs initiatives simultanées qui pourraient avoir des répercussions profondes sur notre modèle d'affaires ou notre mandat futur. Les initiatives en cours comprennent un examen de la législation relative à la radiodiffusion et aux télécommunications, de la *Loi sur le droit d'auteur* et de la *Loi sur la radiocommunication*.

Le mémoire que nous avons déposé dans le cadre de la consultation du gouvernement 2017 sur le renforcement du contenu canadien dans un monde numérique explique les avantages d'abolir la publicité sur toutes ses plateformes en échange d'un financement de remplacement de 318 millions de dollars.

Pressé par d'autres priorités, le gouvernement pourrait décider de restreindre notre mandat, d'amoindrir notre indépendance ou de modifier notre modèle d'affaires, ce qui, dans les trois cas, risquerait d'avoir des répercussions profondes sur l'avenir de l'organisation et sur la possibilité de corriger notre modèle d'affaires qui ne fonctionne plus.

Continuer de promouvoir le plan stratégique et de communiquer de l'information aux parties intéressées, à l'interne et à l'externe.

Continuer de promouvoir notre mémoire et les avantages d'abolir la publicité sur toutes ses plateformes en échange d'un financement de remplacement, auprès des parties intéressées, à l'interne comme à l'externe. Rappeler la nécessité d'offrir au diffuseur public du Canada un financement adéquat et stable à tous les niveaux du gouvernement.

Préserver la souplesse dans les décisions d'exploitation, notamment en préparant des plans de repli en cas d'abandon de la publicité.

Élaborer des plans de communications proactives ou réactives, le cas échéant.

Surveiller le déroulement des différents processus lancés et y participer.

Développer, mettre en œuvre ou modifier des stratégies et des plans de contingence, au besoin.

Le plan stratégique nous donne les moyens de réussir, aujourd'hui et à l'ère de la postradiodiffusion traditionnelle. Il garantira que les services que nous offrons et le modèle d'exploitation sur lequel reposent ces services évoluent au même rythme que les attentes des Canadiens et les transformations de l'industrie.

L'incertitude qui entoure notre orientation future risque de nuire à nos revenus autogénérés, à nos décisions d'exploitation, au moral du personnel et au maintien de nos effectifs clés.

**2. NOUVEAUX MOYENS DE DISTRIBUTION/PERTURBATIONS DU SECTEUR**

La concurrence pour les auditoires s'intensifie. Différents groupes médiatiques, au Canada et à l'étranger, possèdent des ressources financières considérables qu'ils déploient massivement pour conquérir des auditoires en leur offrant des contenus de qualité qu'ils déclinent sur une diversité de plateformes.

Nos cadres applicables au numérique, notamment les méthodes et les plateformes de distribution, doivent être robustes et évolutifs afin de pouvoir supporter l'adoption toujours plus rapide de nouveaux modes de distribution, l'évolution des exigences des auditoires et des partenaires, et les bouleversements qui secouent l'univers médiatique.

L'adoption de nouveaux moyens de distribution a engendré des perturbations dans le secteur de la radiodiffusion et donné naissance à de nouveaux modèles de revenus. Nous devons nous adapter à de nouvelles réalités qui souvent mettent en scène des partenaires non traditionnels.

Continuer à concentrer nos efforts sur le contenu offert sur les plateformes numériques, soit par l'utilisation de contenu de radio et de télévision ou par l'offre de contenu numérique original.

Maintenir les partenariats et les étendre à des fournisseurs de services de télévision par contournement d'expérience et connaissant du succès (dans la mesure où la promotion de la marque est possible).

Offrir – à CBC et à Radio-Canada – des services de télévision par contournement améliorés et sans publicité, proposant aux utilisateurs une expérience et des fonctionnalités concurrentielles.

Adapter le processus d'évaluation du rendement de manière à optimiser la prise de décisions en modelant les indicateurs de rendement sur les habitudes des auditoires.

Améliorer la technologie de manière constante afin de répondre aux attentes des auditoires.

Négocier des ententes pour acquérir les droits sur des contenus populaires selon des modalités économiquement viables.

Poursuivre le développement et le déploiement d'outils et de stratégies de gestion de données afin d'améliorer notre capacité de suivre, de personnaliser et d'adapter le contenu en fonction des auditoires.

Le fait de joindre les auditoires sur les plateformes ou les canaux de distribution qu'ils préfèrent aura une incidence sur la consommation globale de nos contenus, sur la valeur de nos services aux yeux du public, sur nos revenus publicitaires et d'abonnement, de même que sur notre pertinence.

### 3. PRÉOCCUPATIONS BUDGÉTAIRES

Nous sommes aux prises avec des défis financiers qui incluent l'affaiblissement du marché publicitaire dans toute l'industrie et l'exode des revenus publicitaires vers les plateformes numériques au détriment des services de télévision linéaires.

Les changements réglementaires pourraient avoir des effets négatifs sur le nombre d'abonnés, sur la distribution des chaînes et sur les revenus.

L'évolution des habitudes de consommation des auditoires, entre autres le phénomène de la réduction des services, entraîne une diminution des abonnements aux services par câble et satellite des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR).

La performance financière des divers groupes médiatiques canadiens entraîne une pression sur les prix et une approche plus énergique pour ce qui est des volumes publicitaires.

Des changements aux critères d'admissibilité aux fonds pour la production indépendante pourraient avoir un impact sur la disponibilité et le coût de nos productions indépendantes.

Continuer d'investir en priorité dans la télévision aux heures de grande écoute, le créneau qui attire les auditoires les plus nombreux et génère le plus de revenus à la télévision généraliste.

Développer de nouvelles émissions intéressantes et typiquement canadiennes.

Tirer le plein bénéfice de notre stratégie multiplateforme/multiécran en matière de diffusion, d'approvisionnement et de distribution de contenu.

Tirer profit de nouvelles formes de partenariats ou d'ententes pour faire augmenter les nouvelles sources de revenus ou offrir une nouvelle valeur aux clients existants.

Jouer un rôle de leader pour mener la transformation de l'industrie publicitaire sur les plans de la mesure des auditoires et de l'automatisation, et pour réitérer la valeur et l'efficacité de la publicité à la télévision.

Poursuivre la mise en œuvre des mesures de contrôle des coûts prévues par la *Stratégie 2020*.

Il pourrait être nécessaire de modifier notre plan stratégique si les revenus publicitaires et d'abonnement continuent de diminuer.

Une réduction du financement par les fonds pour la production indépendante diminuerait le volume de la programmation originale produite.

### 4. MORAL, RECRUTEMENT ET CONSERVATION DU PERSONNEL

La conservation et la mobilisation d'une main-d'œuvre solide sont essentielles à l'atteinte des objectifs stratégiques.

Il y a un risque qu'une culture négative en milieu de travail générant des incidents, de la controverse et de l'incertitude nuise à la motivation et au moral des employés, ainsi qu'au recrutement et au maintien des effectifs.

Difficulté à atteindre les objectifs de 2020 en matière de diversité.

Poursuivre l'exécution du plan de gestion du changement organisationnel, incluant les activités de soutien en rapport avec les principaux projets de mise en œuvre de la *Stratégie 2020*.

Déployer les plans d'action adoptés à la lumière des résultats du sondage annuel sur la mobilisation afin de résoudre les préoccupations.

Préparer un plan d'action et une feuille de route pour décider des initiatives conjointes menées avec le Groupe de travail mixte sur la culture en milieu de travail (GTCMT), qui réunit tous les syndicats, afin de s'attaquer aux problèmes communs.

Mettre en œuvre la troisième année de la feuille de route de la culture, laquelle inclut une campagne de sensibilisation au recensement culturel.

Développer et mettre en œuvre le Plan sur la diversité et l'inclusion 2018-2021.

Nous avons l'intention de maintenir ce rythme pour former notre personnel à la nouvelle réalité numérique, permettre à nos leaders de mieux soutenir leurs équipes, et continuer de consolider nos compétences professionnelles dans tous les secteurs de la Société.

### 5. RELATIONS ET NÉGOCIATIONS AVEC LES SYNDICATS

Des négociations sont en cours pour élaborer la convention collective de la nouvelle unité fusionnée des Services français représentée par le Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC). Des discussions se poursuivent également avec la Guilde canadienne des médias (GCM) pour répondre aux principaux enjeux pendant la durée de la convention actuelle, qui arrive à échéance le 31 mars 2019, et pour négocier une nouvelle convention collective.

Il y a un risque que la prolongation des procédures pour négocier la première convention collective nuise aux relations de travail entre la direction et les employés.

Il y a un risque que nos activités soient perturbées par un arrêt de travail.

Continuer de communiquer de manière transparente avec les employés et les syndicats, et impliquer les employés dans l'élaboration des initiatives stratégiques.

Mettre en œuvre des mandats de négociation clairs qui garantissent une souplesse dans les conditions de travail et la réduction des barrières juridictionnelles entre les unités de négociation, le cas échéant.

Mettre à jour les plans de contingence en cas de conflit de travail.

Les négociations avec la GCM débiteront à l'automne 2018.

## 6. GESTION DE LA RÉPUTATION ET DE L'IMAGE DE MARQUE

CBC et Radio-Canada font partie des marques les plus en vue et dont on discute le plus dans le pays. De plus, ce sont des marques au sujet desquelles tous les Canadiens estiment, à juste titre, pouvoir avoir une opinion et l'exprimer. À tout moment, un événement ou un incident, de grande ou de moindre importance, peut toucher une corde sensible et provoquer une controverse d'ampleur nationale.

CBC/Radio-Canada, comme toutes les autres organisations, n'est pas immunisée contre le mouvement #MoiAussi/#MeToo, et le nombre d'allégations de comportement inapproprié mettant en cause des employés pourrait augmenter.

D'autres questions éthiques, comme les conflits d'intérêts, peuvent aussi avoir des répercussions sur notre réputation.

Il y a un risque qu'une perception négative de CBC/Radio-Canada nuise à sa crédibilité et lui fasse perdre des appuis parmi les parties intéressées.

Continuer de promouvoir un environnement de travail sain, respectueux et inclusif grâce à l'application du Code de conduite et l'offre de formations obligatoires sur les questions éthiques, la prévention de l'intimidation et du harcèlement, et les préjugés inconscients. Travailler avec des groupes de parties intéressées afin de déterminer des initiatives pour toujours améliorer notre environnement de travail et répondre aux plaintes rapidement et d'une manière objective.

Le bureau de la commissaire aux valeurs et à l'éthique élaborera et déploiera un processus semestriel de déclaration en ligne des situations pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts (réel ou apparent) pour les directeurs, les premiers directeurs, les directeurs généraux, les vice-présidents et, dans certains secteurs sensibles, les cadres et le personnel de confiance.

Utiliser un système complet de gestion des enjeux qui :

- surveille l'environnement et assure un suivi sur ce plan;
- cerne les enjeux potentiels et les parties intéressées qu'ils pourraient toucher;
- fournit, de manière proactive et réactive, les messages à diffuser ainsi que l'orientation aux dirigeants, aux gestionnaires hiérarchiques et au personnel des communications dans tout le système.

Mettre en œuvre un solide plan de gestion de crise axé sur la transparence et des mesures décisives pour réagir à des enjeux critiques.

L'établissement de plans d'action clairs et transparents permettra d'améliorer notre crédibilité et le soutien des parties intéressées.

## 7. PROJET DE LA MAISON DE RADIO-CANADA (MRC)

Il y a un risque que le projet ne permette pas d'atteindre l'efficacité opérationnelle espérée, ne respecte pas l'échéancier de construction, ne soit pas conforme aux exigences techniques ou dépasse le cadre budgétaire établi, entraînant des coûts supplémentaires et des conséquences sur l'atteinte des objectifs stratégiques.

Nouer et entretenir des relations d'affaires constructives avec les partenaires.

Assurer une gestion de projet serrée : surveiller, évaluer et gérer les risques de manière proactive, établir des échéanciers et des budgets réalistes, préparer des plans de contingence, et effectuer une planification efficace afin de réduire le nombre de changements en cours d'exécution.

Améliorer la consultation et la coordination avec les effectifs afin de les aider à se préparer à déménager dans le nouvel immeuble.

Obtenir des conseils en gestion du changement au gré des besoins, pour appuyer les transformations majeures entreprises par la Société.

Continuer de faire le suivi de la planification du projet, surtout en ce qui a trait à l'infrastructure technique et à la refonte des processus opérationnels et d'aménagement de l'espace.

## 8. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

Malgré une sensibilisation et une attention accrues à la cybersécurité, le nombre, le coût et la complexité des cyberincidents continuent d'augmenter partout dans le monde. Même si CBC/Radio-Canada investit dans la gestion des risques liés à la sécurité de l'information, l'évolution des cybermenaces a le potentiel de perturber ses activités (p. ex., accessibilité de la programmation et des services numériques) ou de nuire à sa marque.

Il existe un risque que des renseignements soient divulgués ou utilisés sans le consentement explicite des intéressés.

Évaluer et surveiller la sécurité des réseaux et des technologies infonuagiques ainsi que les vulnérabilités des systèmes.

Renforcer les règles, lignes directrices et procédures en matière de sécurité de l'information, faire en sorte que le personnel soit plus sensibilisé aux questions de sécurité de l'information et mieux formé sur ce plan, et que les renseignements personnels soient mieux protégés.

Examiner et enrichir, le cas échéant, le plan de gestion de crise pour y intégrer les incidents liés à la sécurité de l'information.

À la suite du vol récent d'un ordinateur contenant des informations financières personnelles d'employés actuels, d'ex-employés et de fournisseurs externes, nous passons en revue nos politiques et nos procédures sur la sécurité de l'information et la sécurité physique dans le but de définir et de mettre en œuvre des mesures qui empêcheraient que des incidents semblables se reproduisent.

Continuer à appliquer les stratégies définies et les peaufiner.

## 9. CHANGEMENTS À LA DIRECTION ET À LA GOUVERNANCE ET RÉPERCUSSIONS SUR LA STRATÉGIE

Le 19 décembre 2017, la ministre Joly a annoncé la nomination de cinq nouveaux membres au Conseil d'administration. Le 3 avril 2018, la ministre a rendu public la nomination d'une nouvelle présidente-directrice générale, d'un nouveau président du Conseil et de trois autres administrateurs. La présidente-directrice générale entrera en fonction en juillet 2018.

CBC/Radio-Canada amorce la quatrième année de sa *Stratégie 2020* lancée en juin 2014. Il est vital à ce moment-ci de préparer une feuille de route stratégique pour l'après-2020, en raison du bouillonnement sans précédent qui ébranle l'industrie des communications et des médias, du renouvellement de nos licences qui doit avoir lieu bientôt et de la modernisation de la politique culturelle du Canada, tandis que nous poursuivons en parallèle notre transformation pour devenir un espace public encore plus numérique.

Il y a un risque que le départ de nombreux administrateurs ou que des changements dans la composition de l'Équipe de la haute direction entravent les processus décisionnels, nuisent à la continuité et à la stabilité de la mise en œuvre de la *Stratégie 2020* et retardent le début de l'élaboration de la *Stratégie 2025*.

Poursuivre le processus rigoureux d'intégration des nouveaux administrateurs et des nouveaux dirigeants.

Développer un plan de transition et prévoir une période de chevauchement avec l'actuel PDG et tout membre de l'Équipe de la haute direction qui quitterait son poste.

Le taux de roulement élevé peut retarder le début de l'élaboration de la *Stratégie 2025*.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION ET STRUCTURE DE LA DIRECTION

## CONSEIL D'ADMINISTRATION (ACTUEL)



**Michael Goldbloom<sup>A</sup>**  
Président du Conseil  
Lennoxville (Québec)



**Hubert T. Lacroix<sup>2</sup>**  
Président-directeur général  
Montréal (Québec)



**Guillaume Anioré<sup>A</sup>**  
Montréal (Québec)



**Edward W. Boyd<sup>2, 3, 4, 5</sup>**  
Toronto (Ontario)



**Harley Finkelstein<sup>2, 3, 4, 6, B</sup>**  
Ottawa (Ontario)



**Rob Jeffery<sup>1, 2, 4</sup>**  
Halifax (Nouvelle-Écosse)



**René Légère<sup>2, 3, 6, B</sup>**  
Moncton (Nouveau-Brunswick)



**Jennifer Moore Rattray<sup>1, 2, 4, 5, C</sup>**  
Winnipeg (Manitoba)



**Marlie Oden<sup>2, 5, 6</sup>**  
Vancouver  
(Colombie-Britannique)



**François R. Roy<sup>1, 2, 5, C</sup>**  
Montréal (Québec)



**Sandra B. Singh<sup>A</sup>**  
Vancouver  
(Colombie-Britannique)



**Marie Wilson<sup>2, 3, 6, B</sup>**  
Yellowknife  
(Territoires du Nord-Ouest)

<sup>1</sup> Membre du Comité de vérification

<sup>2</sup> Membre des Comités sur la radiodiffusion

<sup>3</sup> Membre du Comité des infrastructures

<sup>4</sup> Membre du Comité de planification stratégique

<sup>5</sup> Membre du Comité des ressources humaines et de la gouvernance

<sup>6</sup> Membre du Comité des relations avec les parties intéressées

<sup>A</sup> A été nommé(e) le 29 mars 2018.

<sup>B</sup> A été nommé(e) le 14 décembre 2017.

<sup>C</sup> A été nommé(e) le 5 février 2018.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION (PRÉCÉDENT)



**Rémi Racine**<sup>2, 3, 4, 5</sup>  
(d'office), 6, A

Président du Conseil  
d'administration  
Montréal (Québec)



**Marni Larkin**<sup>2, 3, 4, 5, 6, B</sup>  
Winnipeg (Manitoba)



**Terrence A. Leier, c.r.**<sup>1, 2, 3, 4, B</sup>  
Regina (Saskatchewan)



**Norman May, c.r.**<sup>2, C</sup>  
Toronto (Ontario)



**Maureen McCaw**<sup>1, 2, 3, A</sup>  
Edmonton (Alberta)

<sup>1</sup> Membre du Comité de vérification

<sup>2</sup> Membre des Comités sur la radiodiffusion

<sup>3</sup> Membre du Comité des infrastructures

<sup>4</sup> Membre du Comité de planification stratégique

<sup>5</sup> Membre du Comité des ressources humaines et de la gouvernance

<sup>6</sup> Membre du Comité des relations avec les parties intéressées

<sup>A</sup> A été remplacé(e) le 29 mars 2018.

<sup>B</sup> A été remplacé(e) le 5 février 2018.

<sup>C</sup> A été remplacé le 19 octobre 2017.

## ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION



**Hubert T. Lacroix**  
Président-directeur général



**Michel Bissonnette**  
Vice-président principal, Services  
français



**Heather Conway**  
Vice-présidente principale,  
Services anglais



**Sylvie Gadoury**  
Vice-présidente,  
Services juridiques,  
avocat-conseil  
et secrétaire générale



**Steven Guiton**  
Vice-président principal,  
Infrastructure et Services  
technologiques médias



**Alex Johnston**<sup>1</sup>  
Vice-présidente, Stratégie et  
Affaires publiques



**Monique Marcotte**  
Vice-présidente,  
Personnes et Culture



**Judith Purves**  
Vice-présidente principale et  
chef de la direction financière

<sup>1</sup> A quitté CBC/Radio-Canada en juin 2018.

## MANDAT DES COMITÉS

**Comité de vérification** : Aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance, en surveillant l'intégrité de nos renseignements financiers qui seront communiqués au Parlement et aux autres intervenants, nos systèmes de contrôle interne et de gestion des risques établis par la direction et le Conseil, ainsi que le processus d'audit et notre rendement financier en fonction des plans de gestion.

**Comités sur la radiodiffusion** – Aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement à l'exécution de notre mandat de radiodiffusion publique. Les Comités sur la radiodiffusion de langue anglaise et de langue française ont été constitués pour répondre aux exigences de la *Loi sur la radiodiffusion*.

**Comité des infrastructures** – Aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement à nos actifs, notamment le portefeuille immobilier, le parc de véhicules, les actifs liés à la transmission, ainsi que les solutions technologiques, de radiodiffusion et de télécommunications.

**Comité de planification stratégique** – Aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement à notre rôle de diffuseur public.

**Comité des ressources humaines et de la gouvernance** – Aider le Conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement aux stratégies en matière de ressources humaines, à la rémunération, à la gouvernance d'entreprise, à la régie interne du Conseil et à d'autres questions connexes.

**Comité des relations avec les parties intéressées** – Aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement à nos stratégies et initiatives associées à nos relations avec nos parties intéressées.

## RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

### ACCÈS À L'INFORMATION ET DIVULGATION PROACTIVE

L'année qui se termine a été très occupée en ce qui concerne le traitement des demandes présentées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*. En effet, au cours de l'exercice 2017-2018, nous avons répondu à 123 demandes, soit 13 % de moins que les 142 demandes officielles traitées à l'exercice précédent. Malgré cette diminution, le volume de travail réel a monté en flèche. À 51 318, le nombre de pages de documents examinées représente près du double de celui de l'an dernier (26 247).

Malgré cette escalade, nous avons réussi à afficher un taux de présomption de refus de 1,26 % et à traiter toutes les demandes dans les délais, à l'exception de deux seulement. Ce taux se situe encore dans la fourchette admissible à une note « A », selon la grille d'évaluation de la commissaire à l'information du Canada.

Nous avons maintenu la cadence dans la publication de pages de documents dans la section [Transparence et responsabilisation](#) de notre site web public. Au total, 9 700 pages ont été publiées en réponse à 40 demandes d'accès à l'information d'intérêt général pour les Canadiens.

#### Faits saillants 2017-2018 relatifs à la *Loi sur l'accès à l'information* :

- 22 360 pages communiquées en réponse à 123 demandes officielles;
- 7 607 pages communiquées en réponse à 30 demandes non officielles;
- 1 820 pages communiquées en lien avec les réunions du Conseil d'administration;

Pour un total de 31 787 pages.



### ASSEMBLÉE PUBLIQUE ANNUELLE

Notre assemblée publique annuelle (APA) a eu lieu le mardi 26 septembre 2017 à l'Université d'Ottawa. Cette rencontre a été l'occasion d'avoir une conversation avec les Canadiens sur l'importance – plus évidente que jamais – de la radiodiffusion publique aujourd'hui. Le thème choisi cette année – *Parlons vrai. Vérité, médias et avenir de la radiodiffusion publique : on en parle ensemble* – nous a permis de poursuivre la discussion non seulement sur le rôle que nous devons assumer en tant que diffuseur public et leader dans un environnement en perpétuelle évolution, mais aussi sur sa valeur et sa pertinence à cette époque de fausses nouvelles.

### NORMES ET PRATIQUES JOURNALISTIQUES

Nous appliquons des normes et des pratiques journalistiques très rigoureuses et disposons de solides mécanismes de contrôle rédactionnel pour guider nos employés et assurer l'équilibre et l'exactitude de l'information présentée dans notre programmation, particulièrement dans le contexte des médias sociaux d'aujourd'hui. Vous pouvez consulter nos normes et pratiques journalistiques sur notre site web institutionnel. Veuillez noter qu'elles seront mises à jour au début du prochain exercice.

## OMBUDSMANS

Les plaintes, messages de préoccupations ou autres communications du public concernant les émissions d'information sont traités par les bureaux de nos deux ombudsmans. Les plaignants insatisfaits de la réponse obtenue des services de programmation peuvent faire appel aux ombudsmans pour qu'ils révisent leur plainte. Les ombudsmans jouissent d'une indépendance totale par rapport au personnel et aux responsables de la programmation; ils relèvent directement du président-directeur général et, de ce fait, du Conseil d'administration. Les ombudsmans jouent un rôle central pour renforcer notre responsabilisation et notre transparence à l'égard des Canadiens. Les communications qui ne touchaient pas directement les émissions d'information ont été transmises aux services de programmation concernés ou au service des Relations avec l'auditoire.

	<b>PLAINTES, EXPRESSIONS DE PRÉOCCUPATION ET AUTRES COMMUNICATIONS TRAITÉES</b>	<b>DANS LES LIMITES DU MANDAT</b>	<b>TRAITÉES AU COURS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (2016-2017)</b>
CBC (Services anglais)	4 069	3 185	3 170
Radio-Canada (Services français)	1 297	977	1 248
<b>TOTAL</b>	<b>5 366</b>	<b>4 162</b>	<b>4 418</b>

## COMMISSAIRE AUX VALEURS ET À L'ÉTHIQUE

Notre commissaire aux valeurs et à l'éthique, Diane Girard, a amorcé son mandat en janvier 2017. Pendant les 15 mois qui ont suivi, la commissaire a multiplié les réunions et les occasions de rencontre sur le terrain avec les employés de partout au pays. Travaillant en partenariat avec une équipe de 10 personnes de tous les secteurs de la Société, elle a aussi effectué la révision de notre Code de conduite et de notre Politique sur les conflits d'intérêts. En collaboration avec Personnes et Culture, elle a conçu et mis en place une formation en ligne sur l'éthique, obligatoire pour tous les employés. La commissaire a continué de faire connaître son rôle aux employés, de fournir des conseils et des informations en réponse à des requêtes, et de donner suite aux plaintes dans les limites de son mandat. Le tableau ci-dessous présente des statistiques sur les 15 premiers mois de son mandat.

### **NOMBRE DE DEMANDES DE CONSULTATION REÇUES ENTRE JANVIER 2017 ET MARS 2018**

186

### **NOMBRE DE PLAINTES TRAITÉES DANS LES LIMITES DU MANDAT**

18 internes et 25 externes (du public)

### **NOMBRE DE RENCONTRES AVEC DES GROUPES DE DIRIGEANTS OU D'EMPLOYÉS**

30 rencontres avec des équipes de direction et 45 réunions avec des groupes d'employés partout au pays

\*Données pour les 15 premiers mois du mandat de la commissaire aux valeurs et à l'éthique (depuis janvier 2017)

## CODE DE CONDUITE

Les employés de CBC/Radio-Canada, à tous les échelons, sont tenus de se conformer au Code de conduite ainsi qu'aux politiques qui régissent leur comportement dans des domaines comme le respect de la démocratie, le respect des personnes, l'intégrité, l'intendance et l'excellence. Le Code de conduite a récemment été mis à jour à la suite d'un examen de la commissaire aux valeurs et à l'éthique. Notre Code de conduite et nos politiques des ressources humaines sont accessibles sur notre [site web institutionnel](#).

## CONFORMITÉ À LA LOI CANADIENNE SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

CBC/Radio-Canada utilise une stratégie axée sur les risques afin d'assurer la conformité aux articles 67 à 69 de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* de 2012. Dans le cadre des procédures en place, un chef de projet doit remplir une liste de vérification pour toutes les activités concrètes avant le début du projet. Cette liste précise la portée et la nature du projet, et constitue un outil officiel pour garantir l'examen de tous les dommages possibles sur l'environnement (amiante, hydrocarbures, moisissures, réservoirs de carburant, qualité de l'eau ou de l'air, etc.). Elle permet également de préciser toutes les mesures requises pour en réduire les effets au minimum.

Dans le cadre du processus énoncé ci-dessus, il a été déterminé qu'aucun projet réalisé durant l'exercice n'a causé de dommages importants du point de vue environnemental. Il faut noter que, par activité concrète, nous entendons, par exemple, la démolition d'un mur, le remplacement d'équipement ou des travaux d'excavation pour aménager un parc de stationnement, autrement dit, une activité qui n'est pas de l'entretien courant. Par conséquent, peindre un mur ou entretenir de l'équipement est considéré comme de l'entretien.

## CHANGEMENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 19 décembre 2017, la ministre du Patrimoine canadien, Mélanie Joly, a annoncé la nomination de cinq membres au Conseil d'administration. Tous les mandats sont d'une durée de cinq ans. Trois de ces nominations ont pris effet le 19 décembre 2017 : celles de Harley Finkelstein, de René Légère et de Marie Wilson. François R. Roy et Jennifer Moore Rattray se sont joints au Conseil le 5 février 2018, en remplacement de Marni Larkin et de Terrence A. Leier, dont les mandats étaient arrivés à échéance. Ces nominations font suite aux recommandations du Comité consultatif indépendant, constitué pour mener le processus de sélection du gouvernement fondé sur le mérite.

## RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Le président du Conseil d'administration et le président-directeur général sont rémunérés conformément aux modalités du décret en vertu duquel ils sont nommés. Le président-directeur général touche un salaire annuel à titre de haut dirigeant de la Société, mais ne perçoit pas de rémunération additionnelle à titre d'administrateur. Le président du Conseil reçoit une rémunération annuelle (entre 14 500 \$ et 17 100 \$) ainsi que des indemnités quotidiennes (entre 565 \$ et 665 \$) pour assister aux réunions, couvrir ses déplacements et remplir d'autres responsabilités de direction, d'analyse et de représentation.

Les administrateurs (à l'exclusion du président du Conseil d'administration et du président-directeur général) touchent des honoraires établis par un règlement administratif approuvé par le ministre du Patrimoine canadien, qui se résument comme suit :

RÉUNIONS	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DE VÉRIFICATION	AUTRES COMITÉS	
Réunions ordinaires	Participation en personne (incluant les réunions par vidéoconférence)	Pour les 6 premiers jours de réunion ordinaire : 2 000 \$/jour <hr/> Par la suite : 625 \$/jour	Pour les 6 premiers jours de réunion ordinaire : 1 300 \$/jour pour les membres 1 550 \$/jour pour le président <hr/> Par la suite : 625 \$/jour	Pour les 4 premiers jours de réunion ordinaire : 1 000 \$/jour pour les membres 1 250 \$ pour le président <hr/> Par la suite : 625 \$/jour
	Participation par téléphone	625 \$/jour ou 312,50 \$/demi-journée	250 \$/jour	250 \$/jour
Réunions par vidéoconférence	250 \$/jour	250 \$/jour	250 \$/jour	

Les administrateurs n'ont droit qu'aux honoraires de participation à une seule réunion par jour (24 heures), même s'ils assistent à plus d'une réunion au cours de cette période.

Le résumé de la rémunération versée à nos administrateurs se trouve à la note 29, *Parties liées*, des états financiers consolidés annuels audités.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION – ASSIDUITÉ

■ En personne    ■ Vidéoconférence    ■ Conférence téléphonique

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	CONSEIL D'ADMINISTRATION			COMITÉ DE VÉRIFICATION		COMITÉS SUR LA RADIODIFFUSION			COMITÉ DES INFRASTRUCTURES			COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA GOUVERNANCE			COMITÉ DES RELATIONS AVEC LES PARTIES INTÉRESSÉES			
	En personne	Vidéoconférence	Conférence téléphonique	En personne	Vidéoconférence	Conférence téléphonique	En personne	Vidéoconférence	Conférence téléphonique	En personne	Vidéoconférence	Conférence téléphonique	En personne	Vidéoconférence	Conférence téléphonique	En personne	Vidéoconférence	Conférence téléphonique
Nombre de réunions	6	1	1	3	1		2			2			3			2		
Rémi Racine <sup>1</sup>	6/6	1/1	1/1				2/2			2/2			3/3			2/2		
Hubert T. Lacroix	6/6	1/1	1/1				2/2			2/2								
Edward W. Boyd	6/6	1/1	1/1				1/2			0/1			3/3					
Robert Jeffery	6/6	1/1	1/1	3/3	1/1		2/2			1/1								
Marni Larkin <sup>2</sup>	3/4	1/1	1/1				1/1			1/1			2/2			1/1		
Terrence A. Leier <sup>3</sup>	4/4	1/1	1/1	2/2	1/1		1/1			1/1								
Norman May <sup>4</sup>	0/3	0/1					0/1											
Maureen McCaw <sup>5</sup>	5/6	1/1	1/1	3/3	1/1		2/2			1/1								
Marlie Oden	6/6	1/1	1/1				2/2						3/3			2/2		
Harley Finkelstein <sup>6</sup>	2/2						1/1			1/1						1/1		
René Légère <sup>7</sup>	2/2						1/1			1/1						1/1		
Marie Wilson <sup>8</sup>	2/2						1/1			1/1						1/1		
Jennifer Moore Rattray <sup>9</sup>	2/2			1/1			1/1						1/1					
François R. Roy <sup>10</sup>	2/2			1/1			1/1						1/1					

<sup>1</sup>R. Racine a été remplacé le 29 mars 2018.

<sup>2</sup>M. Larkin a été remplacée le 5 février 2018.

<sup>3</sup>T. Leier a été remplacé le 5 février 2018.

<sup>4</sup>N. May a démissionné le 19 octobre 2017.

<sup>5</sup>M. McCaw a été remplacée le 29 mars 2018.

<sup>6</sup>H. Finkelstein a été nommé le 14 décembre 2017.

<sup>7</sup>R. Légère a été nommé le 14 décembre 2017.

<sup>8</sup>M. Wilson a été nommée le 14 décembre 2017.

<sup>9</sup>J. Moore Rattray a été nommée le 5 février 2018.

<sup>10</sup>F. Roy a été nommé le 5 février 2018.

# PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

## NORMES COMPTABLES FUTURES

Les prises de position comptables qui étaient en vigueur en 2017-2018 et celles qui prendront effet dans les exercices futurs sont présentées à la note 3 des états financiers consolidés.

## PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS IMPORTANTS

Le compte rendu de la situation financière et de nos résultats d'exploitation repose sur nos états financiers consolidés, qui ont été préparés conformément aux IFRS. Les principales estimations comptables et les jugements importants sont présentés dans les différentes notes de nos états financiers annuels.

## TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

### PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Consultez la note 13 des états financiers consolidés pour obtenir de plus amples renseignements sur la vente du reste de notre participation dans Sirius XM Canada Holdings Inc. en mai 2017.

### TRANSACTIONS AVEC DES RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES

Comme il est indiqué à la note 17 des états financiers consolidés, nous avons versé des cotisations à titre d'employeur à nos régimes à prestations définies, auxquels nous avons également fourni des services de gestion et d'administration.



Les célébrations de l'année 2017 avec CBC/Radio-Canada à Vancouver, en Colombie-Britannique. ©CBC/Radio-Canada

## EXAMEN FINANCIER

### CONTRÔLE INTERNE

La Société utilise un programme de contrôle interne inspiré du cadre de travail élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission, qui prescrit des examens périodiques des principaux contrôles appliqués à l'information financière. Ce programme reflète les pratiques exemplaires de l'industrie afin de maintenir et de consolider les politiques et procédés nécessaires pour assurer la fiabilité de l'information financière produite et préserver les actifs de la Société.

Une équipe spécialisée procède sur une base régulière à l'examen et à l'évaluation des contrôles internes à l'égard de l'information financière en place. Le programme de contrôle interne a le soutien des auditeurs internes de la Société, qui procèdent à des audits et à des examens (dont certains portent sur les rapports financiers et les activités opérationnelles), déterminés par une stratégie axée sur les risques et approuvée au terme de discussions avec la direction de la Société et le Comité de vérification.

En 2017-2018, la Société a évalué la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles internes clés à l'égard de l'information financière. Cet exercice n'a mis au jour aucune faiblesse importante dans l'efficacité opérationnelle des contrôles internes, mais a dégagé des améliorations possibles. La direction a déjà défini un plan d'action pour procéder à ces améliorations, et bon nombre d'éléments de ce plan sont déjà en place. La Société profitera des occasions qui se présenteront en cours d'exercice pour poursuivre le renforcement des contrôles.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés et tous les autres renseignements figurant dans ce Rapport annuel relèvent de la direction et ils ont été examinés et approuvés par le Conseil d'administration de la Société. Certains renseignements présentés dans ces états financiers consolidés sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, et tiennent compte de l'importance relative des opérations. Ces états financiers consolidés ont été préparés avec soin, selon les Normes internationales d'information financière. La direction estime que ces états financiers donnent une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société.

La direction de la Société tient des livres et des documents comptables, de même que des systèmes de contrôle et d'information à des fins de gestion financière et administrative, qui sont conçus pour fournir des renseignements financiers fiables et exacts en temps opportun. Les contrôles permettent de garantir raisonnablement que les biens sont protégés, que les ressources sont gérées avec économie et efficacité en vue de la réalisation des objectifs de la Société, que les activités de la Société sont menées de façon efficace et que les opérations sont conformes aux dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

Il incombe à l'auditeur interne de la Société d'évaluer les systèmes, les méthodes et les pratiques de la Société. Le vérificateur général du Canada effectue un audit indépendant des états financiers consolidés annuels et en fait un compte rendu au ministre du Patrimoine canadien.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration, qui est composé d'administrateurs indépendants, revoit les états financiers consolidés ainsi que le rapport afférent du vérificateur général, et fait des recommandations au Conseil d'administration à cet égard. Il supervise les activités d'audit interne et rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et le vérificateur général pour discuter du processus d'établissement des rapports financiers ainsi que des questions concernant l'audit, la comptabilité et les rapports.



Hubert T. Lacroix,  
Président-directeur général



Judith Purves,  
Vice-présidente principale et chef de la direction financière

Ottawa, Canada  
21 juin 2018



Bureau du  
vérificateur général  
du Canada

Office of the  
Auditor General  
of Canada

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre du Patrimoine canadien

### Rapport sur les états financiers consolidés

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société Radio-Canada, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2018, et l'état consolidé du résultat, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### *Opinion*

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Radio-Canada au 31 mars 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS) ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société Radio-Canada dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* ainsi qu'aux règlements administratifs de la Société Radio-Canada.

Pour le vérificateur général du Canada,

Riowen Yves Abgrall, CPA, CA  
Directeur principal

Le 21 juin 2018  
Ottawa, Canada

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT ANNUEL 2017-2018



# TABLE DES MATIÈRES - ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	PAGES
ÉTATS CONSOLIDÉS	
DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	64
DU RÉSULTAT.....	65
DU RÉSULTAT GLOBAL.....	65
DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES.....	66
DES FLUX DE TRÉSORERIE.....	67
ACTIVITÉS ET CONTEXTE	
1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	68
2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES.....	69
3. CHANGEMENTS NOUVEAUX ET FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES.....	74
ACTIFS ET PASSIFS	
4. TRÉSORERIE ET TITRES NÉGOCIABLES.....	76
5. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES.....	76
6. PROGRAMMATION.....	77
7. BILLETS À RECEVOIR.....	79
8. INVESTISSEMENT DANS UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT.....	80
9. ACTIFS OBLIGATAIRES.....	80
10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	81
11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	84
12. ACTIFS SOUS CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT.....	86
13. PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE.....	87
14. SORTIE DU SITE DE LA MAISON DE RADIO-CANADA.....	89
15. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER.....	90
16. PROVISIONS.....	90
17. PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL.....	91
18. DETTE OBLIGATAIRE.....	99
19. OBLIGATIONS AU TITRE DE CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT.....	99
20. EFFETS À PAYER.....	100
21. REVENUS DIFFÉRÉS.....	100
REVENUS, DÉPENSES ET FLUX DE TRÉSORERIE	
22. REVENUS.....	101
23. FINANCEMENT PUBLIC.....	103
24. CHARGES FINANCIÈRES.....	104
25. IMPÔTS SUR LE REVENU.....	104
26. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE.....	106
AUTRES INFORMATIONS	
27. INSTRUMENTS FINANCIERS.....	107
28. GESTION DU CAPITAL.....	112
29. PARTIES LIÉES.....	112
30. ENGAGEMENTS.....	114

# ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	NOTE	2018	2017
<b>ACTIF</b>			
<b>Courant</b>			
Trésorerie	4	95 978	131 062
Titres négociables	4	-	23 231
Créances clients et autres créances	5, 27	205 311	125 499
Programmation	6	259 516	268 327
Charges payées d'avance		34 499	42 613
Billets à recevoir	7	3 448	3 238
Investissement dans un contrat de location-financement	8	3 394	3 171
Actifs obligataires	9, 27	110 712	-
Instruments financiers dérivés	27	-	200
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	10	283	126
		<b>713 141</b>	<b>597 467</b>
<b>Non courant</b>			
Immobilisations corporelles	10	746 838	865 907
Immobilisations incorporelles	11	23 799	30 017
Actifs sous contrats de location-financement	12	6 016	13 026
Actif au titre du régime de retraite	17	302 025	261 721
Programmation	6	42 984	58 107
Billets à recevoir	7	34 616	37 661
Investissement dans un contrat de location-financement	8	37 854	41 248
Charges différées	14	38 670	20 461
Actifs obligataires	9, 27	43 373	-
Participation dans une entreprise associée	13	-	3 117
		<b>1 276 175</b>	<b>1 331 265</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>1 989 316</b>	<b>1 928 732</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Courant</b>			
Créditeurs et charges à payer	15	110 886	87 947
Provisions	16	44 856	30 580
Passif au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	17	129 117	123 397
Passif de programmation	6	15 151	15 151
Dette obligataire	18	23 624	22 921
Obligations au titre de contrats de location-financement	19	570	10 293
Effets à payer	20	8 945	8 726
Revenus différés	21	19 654	23 185
		<b>352 803</b>	<b>322 200</b>
<b>Non courant</b>			
Revenus différés	21	16 820	19 889
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	17	264 178	264 149
Passif de programmation	6	5 017	18 820
Dette obligataire	18	204 682	221 361
Obligations au titre de contrats de location-financement	19	5 745	6 300
Effets à payer	20	79 329	86 728
Financement des immobilisations différé	23	531 068	545 234
		<b>1 106 839</b>	<b>1 162 481</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1 459 642</b>	<b>1 484 681</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Résultats non distribués		529 029	443 472
Total des capitaux propres attribuables à la Société		529 029	443 472
Participations ne donnant pas le contrôle	2	645	579
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>529 674</b>	<b>444 051</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 989 316</b>	<b>1 928 732</b>

Engagements (NOTE 30)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

APPROUVÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

  
ADMINISTRATEUR

  
ADMINISTRATEUR

# ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT

		Exercice terminé le 31 mars	
(en milliers de dollars canadiens)	NOTE	2018	2017
<b>REVENUS</b>	22		
Publicité		318 282	300 591
Revenus d'abonnement		127 210	131 245
Autres revenus		117 437	115 669
Revenus financiers et produits de placements		10 146	9 415
		<b>573 075</b>	<b>556 920</b>
<b>FINANCEMENT PUBLIC</b>	23		
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation		1 110 262	1 002 307
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement		4 000	4 000
Amortissement du financement des immobilisations différé		93 487	92 778
		<b>1 207 749</b>	<b>1 099 085</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques		1 730 059	1 623 401
Coûts de transmission, distribution et collecte		68 165	67 879
Administration nationale		9 690	9 964
Paievements aux stations privées		167	623
Charges financières	24	22 815	25 907
Quote-part du résultat de l'entreprise associée	13	-	(3 363)
		<b>1 830 896</b>	<b>1 724 411</b>
<b>Résultat net avant les autres gains et pertes</b>		<b>(50 072)</b>	<b>(68 406)</b>
<b>AUTRES GAINS ET PERTES</b>			
Gain sur la vente d'actions	13	54 462	-
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	10, 11	(16 954)	(2 362)
		<b>37 508</b>	<b>(2 362)</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>(12 564)</b>	<b>(70 768)</b>
<b>Résultat net attribuable :</b>			
À la Société		(12 630)	(70 852)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2	66	84
		<b>(12 564)</b>	<b>(70 768)</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

		Exercice terminé le 31 mars	
(en milliers de dollars canadiens)	NOTE	2018	2017
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>			
Résultat net de l'exercice		(12 564)	(70 768)
<b>Autres éléments du résultat global - non reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>			
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	2, 17	98 187	169 696
<b>Total du résultat global de l'exercice</b>		<b>85 623</b>	<b>98 928</b>
<b>Total du résultat global attribuable :</b>			
À la Société		85 557	98 844
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2	66	84
		<b>85 623</b>	<b>98 928</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	NOTE	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<b>Solde au 31 mars 2017</b>		443 472	579	444 051
<b>Variations de l'exercice</b>				
Résultat net de l'exercice		(12 630)	66	(12 564)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	2, 17	98 187	-	98 187
<b>Total du résultat global pour l'exercice</b>		<b>85 557</b>	<b>66</b>	<b>85 623</b>
<b>Solde au 31 mars 2018</b>		<b>529 029</b>	<b>645</b>	<b>529 674</b>

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	NOTE	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<b>Solde au 31 mars 2016</b>		344 628	495	345 123
<b>Variations de l'exercice</b>				
Résultat net de l'exercice		(70 852)	84	(70 768)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	2, 17	169 696	-	169 696
<b>Total du résultat global pour l'exercice</b>		<b>98 844</b>	<b>84</b>	<b>98 928</b>
<b>Solde au 31 mars 2017</b>		<b>443 472</b>	<b>579</b>	<b>444 051</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	NOTE	2018	2017
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX)</b>			
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Résultat net de l'exercice		(12 564)	(70 768)
Ajustements :			
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	10, 11	16 954	2 362
Gain sur la vente d'actions	13	(54 462)	-
Revenus financiers et produits de placements	22	(10 146)	(9 415)
Charges financières	24	22 815	25 907
Variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	27	(186)	(208)
Dépréciation et amortissement	10, 11, 12	115 922	115 089
Quote-part du résultat de l'entreprise associée	13	-	(3 363)
Variation des charges différées	14	(1 617)	(3 187)
Variation nette de l'actif de programmation	6	1 779	35 974
Amortissement du financement des immobilisations différé	23	(93 487)	(92 778)
Variation des revenus différés [non courant]	21	(3 529)	(13 823)
Variation de l'actif du régime de retraite	17	(40 304)	(116 315)
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	17	99 327	171 137
Accroissement des billets à recevoir	7	(6)	(22)
Amortissement de la prime à l'émission d'actifs obligataires	9	994	-
Variations du fonds de roulement	26	(23 926)	(35 479)
		<b>17 564</b>	<b>5 111</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Remboursement des obligations au titre de contrats de location-financement	19	(10 278)	(11 464)
Remboursement de la dette obligataire	18	(15 490)	(14 386)
Remboursement d'effets à payer	20	(7 136)	(6 812)
Intérêts payés		(22 327)	(24 564)
		<b>(55 231)</b>	<b>(57 226)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Crédit parlementaire pour le financement des immobilisations	23	107 821	106 717
Acquisition d'immobilisations corporelles	10	(81 127)	(88 702)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	11	(10 524)	(12 625)
Acquisition de titres négociables	4	(2 600)	-
Acquisition d'actifs obligataires	9	(176 145)	-
Produit net de la vente d'immobilisations corporelles	10	45 675	5 330
Produit net de la vente d'actions	13	57 580	-
Recouvrement de titres négociables	4	26 021	-
Recouvrement d'actifs obligataires	9	21 000	-
Recouvrement des billets à recevoir	7	2 815	2 624
Recouvrement de créances au titre de contrats de location-financement	8	2 985	2 782
Dividendes reçus	13	-	2 742
Intérêts reçus		9 082	7 844
		<b>2 583</b>	<b>26 712</b>
Variation de la trésorerie		<b>(35 084)</b>	<b>(25 403)</b>
Trésorerie, début de l'exercice		<b>131 062</b>	<b>156 465</b>
<b>Trésorerie, fin de l'exercice</b>		<b>95 978</b>	<b>131 062</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

## ACTIVITÉS ET CONTEXTE

La présente section contient une description des méthodes comptables de la Société s'appliquant à l'ensemble des états financiers. Toute méthode comptable propre à une note y est décrite. La section présente également les changements nouveaux et futurs de méthodes comptables et indique si elles sont en vigueur pour 2018 ou un exercice ultérieur. Nous y expliquons les répercussions que ces changements devraient avoir sur la situation et les résultats financiers de la Société.



### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### A. À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

CBC/Radio-Canada (la Société) a été constituée en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* de 1936. Société d'État fédérale domiciliée au Canada, la Société est un mandataire de Sa Majesté, et tous ses actifs et passifs sont ceux de l'État. Son siège social est situé au 181, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1P 1K9. La Société rend compte de ses activités au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. Conformément au paragraphe 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, elle n'est pas visée par certains articles des sections I à IV de la partie X de cette *Loi*.

À titre de radiodiffuseur public national, la Société offre, dans les deux langues officielles, des services de radio, des services de télévision et des services numériques présentant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration le 21 juin 2018.

#### B. FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE COURANT

##### I) VENTE DE NOTRE PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Au premier trimestre de 2017-2018, la Société a vendu sa participation dans Sirius XM Canada Holdings Inc. (SiriusXM) par suite de la privatisation de l'entreprise en mai 2017. La Société a comptabilisé un produit net de 57,6 millions de dollars et un gain de 54,5 millions de dollars par suite de cette transaction. Le produit de la vente de notre entreprise associée a été investi dans des obligations hypothécaires du Canada et servira à financer le redéveloppement de la Maison de Radio-Canada et nos activités courantes. De plus amples renseignements se trouvent aux notes 9 et 13.

##### II) VENTE DE LA MAISON DE RADIO-CANADA

Au deuxième trimestre de 2017-2018, la Société a vendu au Groupe Mach le site actuel de la Maison de Radio-Canada (MRC) à Montréal ainsi que la partie ouest du lot pour une contrepartie nette de 42,2 millions de dollars. La Société a également vendu la partie est du lot au groupe Broccolini pour un dollar. En échange de cette transaction, la Société a reçu une contrepartie non monétaire d'une valeur de 16,6 millions de dollars sous la forme de réductions futures du loyer de la nouvelle MRC. De plus amples renseignements se trouvent à la note 14.

##### III) SAISONNALITÉ

Au quatrième trimestre de 2017-2018, la Société a diffusé les Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018. Les variations saisonnières liées à la diffusion de grands événements comme les Jeux Olympiques ont une incidence importante sur les revenus et les dépenses de la Société.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### A. BASE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sous le régime des Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par le Conseil des normes comptables (CNC). La Société a appliqué uniformément les mêmes méthodes comptables à toutes les périodes considérées, comme si celles-ci avaient toujours été en vigueur. Les présents états financiers consolidés sont établis selon la méthode du coût historique, à l'exception des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, qui font l'objet d'évaluations actuarielles.

Les montants sont exprimés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société, et, sauf indication contraire, arrondis au millier de dollars le plus proche.

### B. BASE DE PRÉPARATION

La présente section comprend certaines des méthodes comptables appliquées à l'ensemble des états financiers consolidés de la Société, ainsi que des estimations et des jugements faits par celle-ci, accompagnés de leur incidence sur les montants comptabilisés à ces états. Dans l'application des méthodes comptables de la Société, la direction a fait des estimations et des jugements importants qui pourraient avoir un effet notable sur l'information financière contenue dans les états financiers consolidés, puisque d'importantes variations pourraient survenir selon les critères et les hypothèses retenus. Toute méthode applicable à l'objet d'une note afférente aux états financiers y est décrite, ainsi que les estimations et les jugements qui s'y rapportent.

### I) PRINCIPES DE CONSOLIDATION

#### MÉTHODES COMPTABLES

La Société intègre dans ses états financiers ceux de sa filiale (The Documentary Channel, ou « *documentary* ») et entités structurées (la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion et la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada) à partir de la date à laquelle elle exerce un contrôle sur elles. La filiale et les entités structurées sont des entités sous le contrôle continu de la Société lorsque les critères suivants sont remplis :

- la Société détient le pouvoir sur l'entité émettrice du fait qu'elle a le droit de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice;
- la Société est exposée ou a droit aux rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice;
- la Société a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements de cette dernière.

La filiale et les entités structurées appliquent des méthodes comptables compatibles avec celles de la Société. Les transactions, soldes, revenus et dépenses interentreprises sont intégralement éliminés au moment de la consolidation. Les changements dans la participation de la Société dans la filiale qui n'aboutissent pas à une perte du contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur des capitaux propres.

#### ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

La Société consolide la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada et la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion, puisqu'elle considère qu'elle contrôle ces entités émettrices, conformément à la définition du contrôle donnée dans IFRS 10, *États financiers consolidés*.

## Informations sur la filiale et les entités structurées de la Société

### Filiale

La filiale canadienne de la Société est :

	PARTICIPATION	ACTIVITÉ PRINCIPALE	CRITÈRES DE CONTRÔLE REMPLIS
<i>documentary</i>	2018 : 82 % / 2017 : 82 %	Service spécialisé dans la diffusion de documentaires	Participation majoritaire et engagement dans les travaux du conseil d'administration du service et de ses sous-comités

Étant donné que l'exercice de *documentary* se termine le 31 août, des états financiers supplémentaires correspondant à la période de présentation de l'information financière de la Société sont préparés à des fins de consolidation.

La Société n'est soumise à aucune restriction importante de sa capacité d'avoir accès aux actifs de *documentary* ou de les utiliser, et de régler les passifs de cette filiale. Plus particulièrement, la Société ou sa filiale ne sont assujetties à aucune restriction importante en ce qui concerne le transfert de fonds à leurs investisseurs.

### Entités structurées consolidées

La Société a deux entités structurées, à savoir :

**La Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion (la « FCCR »)** – Pour financer la construction du Centre canadien de radiodiffusion (l'immeuble), la FCCR a émis, le 30 janvier 1997, des obligations pour une valeur de 400 millions de dollars, qui viennent à échéance en mai 2027 et sont garanties par les loyers que lui verse la Société pour les locaux occupés par son personnel. Le loyer comprend le capital et les intérêts sur les obligations, tous les autres paiements sur les obligations, ainsi que la totalité des dépenses d'exploitation et du passif de la FCCR. La FCCR est :

- un preneur, du fait qu'elle loue, en vertu d'un contrat de location à long terme passé avec la Société, le terrain sur lequel l'immeuble est érigé à Toronto en contrepartie d'un loyer de un dollar versé le 1<sup>er</sup> octobre 1988;
- un bailleur, du fait du contrat de sous-location à long terme de l'immeuble passé avec la Société.

La Société offre aussi en garantie de la dette obligataire les loyers qu'elle verse à la FCCR pour les locaux occupés. Plus de renseignements sont donnés à la note 18.

	NATURE DE LA FIDUCIE	CRITÈRES DE CONTRÔLE REMPLIS	AUTRES INFORMATIONS
Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion (« FCCR »)	Fiducie caritative	Entité créée pour une activité précise et bien définie, à savoir la location-financement au nom de CBC/Radio-Canada, la Société ayant les pouvoirs décisionnels finaux sur ses activités pertinentes.	Exercice terminé le 31 mars

**La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada** – En 2003, la Société a vendu deux parcelles de terrain à Ontrea Inc. en contrepartie de deux billets à recevoir. La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada a été créée en 2009 et a pour mission d'acquérir la participation de la Société dans les billets à recevoir.

Par l'intermédiaire de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, la Société détient deux billets à recevoir et un investissement dans un contrat de location-financement par suite de transactions de vente et de location de parcelles de terrain. Ces créances sont données, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie des emprunts de la Société par voie d'effets à payer. Un complément d'information est présenté aux notes 7, 8 et 20.

	NATURE DE LA FIDUCIE	CRITÈRES DE CONTRÔLE REMPLIS	AUTRES INFORMATIONS
Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada	Fiducie caritative	<p>CBC/Radio-Canada assume la majeure partie des risques associés au recouvrement des créances de la Fiducie en raison de la garantie qu'elle a fournie.</p> <p>Entité créée pour une activité précise et bien définie, à savoir la monétisation des créances à long terme dans le cadre du plan de redressement mis en œuvre pour gérer les déficits budgétaires de 2009-2010.</p> <p>Un accord contractuel préétabli confère à CBC/Radio-Canada la majorité des pouvoirs décisionnels sur ses activités pertinentes qui exposent celle-ci à des rendements variables.</p>	<p>Exercice terminé le 31 décembre</p> <p>États financiers supplémentaires préparés à des fins de consolidation</p>

La Société ne détient aucune participation dans des partenariats ou des entités structurées non consolidées.

La Société n'a fourni aucun soutien, financier ou autre, à ses entités structurées consolidées pendant l'exercice, et ne compte pas présentement le faire.

## II) DÉPENSES D'EXPLOITATION

### Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques

Les coûts rattachés aux services de télévision, de radio et des services numériques sont comptabilisés aux dépenses lorsqu'ils sont encourus et comprennent tous les coûts liés à la production interne et externe des émissions, y compris les dépenses directes, les frais administratifs et ceux des services, ainsi que les coûts liés à la main-d'œuvre et aux installations techniques. Une partie des dépenses indirectes qui sont attribuables au coût de la production d'émissions, comme les services fournis par les Ressources humaines, les Finances et l'Administration, la Gestion des immeubles et d'autres services partagés de même qu'une tranche de l'amortissement, est également incluse dans les coûts de programmation correspondants. Les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques englobent aussi les autres activités associées à la programmation comme les ventes et le marketing, le merchandising et les communications.

### Coûts de transmission, distribution et collecte

Les coûts de transmission, distribution et collecte sont comptabilisés aux dépenses lorsqu'ils sont encourus et comprennent tous les coûts liés à la diffusion des émissions de la Société, y compris les dépenses directes, les frais administratifs et ceux des services, ainsi que les coûts liés à la main-d'œuvre technique. Une partie des dépenses qui sont attribuables au coût de transmission et distribution, comme les services fournis par les Ressources humaines, les Finances et l'Administration, la Gestion des immeubles et d'autres services partagés, de même qu'une tranche de l'amortissement, sont également incluses dans les dépenses correspondantes.

## III) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif, ou payé pour transférer un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre les intervenants du marché, à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées au niveau 1, 2 ou 3 d'une hiérarchie des justes valeurs, selon que les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur sont observables ou non, et selon leur importance. La hiérarchie des justes valeurs appliquée par la Société classe par ordre d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur.

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

**Niveau 1** – Évaluations de la juste valeur fondées sur des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

**Niveau 2** – Évaluations de la juste valeur fondées sur des données d'entrée qui sont directement observables (comme les cours) ou indirectement observables (c.-à-d. obtenues à partir des cours), autres que les données d'entrée de niveau 1.

**Niveau 3** – Évaluations de la juste valeur établies au moyen de techniques qui évaluent la juste valeur à partir de données du marché non observables et importantes pour la juste valeur prise dans son ensemble.

#### **IV) DÉPRÉCIATION D'ACTIFS**

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société examine les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles, de ses actifs sous contrat de location-financement, ainsi que de ses actifs de programmation à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) pour déterminer s'il existe un indice quelconque de dépréciation. Aux fins des tests de dépréciation, l'UGT est le plus petit groupe d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les actifs sont soumis à un test de dépréciation à l'échelle de l'UGT lorsqu'ils ne peuvent être testés individuellement.

Les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière, qu'il y ait un indice de dépréciation ou non.

Dans le modèle d'affaires de la Société, aucun actif n'est considéré comme un actif qui génère des flux de trésorerie largement indépendants de ceux d'autres actifs et passifs. Tous les actifs participent plutôt à l'« exploitation d'un réseau de radiodiffusion », ce qui inclut les actifs immobiliers, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles. L'exploitation d'un tel réseau est financée par des crédits parlementaires, par la publicité nationale et locale ainsi que par d'autres activités commerciales. Les flux de trésorerie globaux sont dictés par les exigences et les décisions en matière de politique publique. Ils correspondent au financement consenti à la Société pour l'ensemble de ses activités. S'il existe des indices qu'un actif a pu se déprécier, sa valeur recouvrable est évaluée. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

#### **V) CHARGES DIFFÉRÉES**

Les charges différées ont principalement trait aux services payés d'avance, mais qui seront reçus plus de douze mois après la date de l'État consolidé de la situation financière.

#### **VI) LICENCES RÉGLEMENTAIRES**

La Société a obtenu du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) des licences d'exploitation de tous ses services de télévision et de radio généralistes ainsi que de ses services spécialisés. En échange du privilège que constitue la détention d'une licence de radiodiffusion, la Société est tenue d'honorer des obligations particulières imposées par la réglementation. La Société a choisi de comptabiliser cette subvention non monétaire à sa valeur nominale, soit zéro.

## VII) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES SUPPLÉMENTAIRES

Pour faciliter la lecture des présents états financiers consolidés, des méthodes comptables, estimations et jugements supplémentaires (autres que ceux qui sont indiqués à la note 2) sont exposés dans les notes, accompagnés de l'information financière pertinente. Ils sont recensés dans le tableau suivant à des fins de consultation :

POSTE COMPTABLE	PAGE	MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTES	POSTE COMPTABLE	PAGE	MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTES
Créances clients et autres créances (note 5)	76	✓	✓	Revenus différés (note 21)	100	✓	✓
Programmation (note 6)	77	✓	✓	Revenus (note 22)	101	✓	
Immobilisations corporelles (note 10)	81	✓	✓	Financement public (note 23)	103	✓	✓
Immobilisations incorporelles (note 11)	84	✓	✓	Charges financières (note 24)	104	✓	
Actifs sous contrats de location-financement (note 12)	86	✓	✓	Impôt sur le revenu (note 25)	104	✓	✓
Participation dans une entreprise associée (note 13)	87	✓	✓	Instruments financiers (note 27)	107	✓	
Créditeurs et charges à payer (note 15)	90	✓		Parties liées (note 29)	112	✓	
Provisions (note 16)	90	✓	✓	Engagements (note 30)	114	✓	✓
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (note 17)	91	✓	✓				

### 3. CHANGEMENTS NOUVEAUX ET FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

#### A. ADOPTION DE NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE NOUVELLES ET RÉVISÉES

La Société a adopté les modifications apportées à IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie* pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Selon ces modifications, la Société doit fournir des informations sur les variations suivantes des passifs issus des activités de financement (dans la mesure nécessaire) : (a) les changements issus des flux de trésorerie de financement; (b) les changements découlant de l'obtention ou de la perte du contrôle de filiales ou d'autres entreprises; (c) l'effet des variations des cours des monnaies étrangères; (d) les variations des justes valeurs; (e) les autres changements. La Société n'est pas tenue de fournir des informations comparatives pour les périodes précédentes. Elle a déterminé l'incidence des modifications sur ses états financiers consolidés et fourni des informations à la note 26 B des états financiers. L'adoption des modifications à IAS 7 et leur application n'ont pas eu d'incidence significative sur nos résultats financiers ni sur la communication de l'information.

#### B. CHANGEMENTS FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

L'IASB a publié les nouvelles normes suivantes pour remplacer des normes publiées mais non encore entrées en vigueur (et donc non appliquées au 31 mars 2018). Ces nouvelles normes sont susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société. La Société ne prévoit pas adopter ces normes de manière anticipée.

NORME	DESCRIPTION	INCIDENCE	ENTRÉE EN VIGUEUR
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>	<p>Norme remplaçant IAS 39, <i>Instruments financiers : comptabilisation et évaluation</i>, et toutes les versions antérieures d'IFRS 9.</p> <p>IFRS 9 comprend des directives révisées sur le classement et l'évaluation des instruments financiers – dont un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers fondé sur les pertes de crédit attendues – et de nouvelles directives sur la comptabilité de couverture. La norme reprend aussi les directives relatives à la comptabilisation et à la décomptabilisation des instruments financiers qui figuraient dans IAS 39.</p>	<p>L'adoption d'IFRS 9 ne donnera lieu à aucun changement significatif dans le classement et l'évaluation des instruments financiers de la Société. L'adoption d'un nouveau modèle fondé sur les pertes de crédit attendues se répercutera surtout sur les créances clients de la Société. Les créances clients n'ont dans l'ensemble pas de composante financement importante. Nos calculs indiquent par ailleurs que le passage à IFRS 9 n'aura pas d'incidence significative et que le montant des pertes comptabilisées ne sera pas notablement différent. Toutefois, les pertes de valeur seront comptabilisées à un stade plus précoce à partir de maintenant, car un incident de crédit n'est plus nécessaire pour qu'elles le soient. De plus, l'incidence de l'adoption initiale d'IFRS 9 dépendra aussi de la conjoncture économique spécifique au moment de l'adoption.</p>	<p>1<sup>er</sup> avril 2018, application rétrospective.</p>

NORME	DESCRIPTION	INCIDENCE	ENTRÉE EN VIGUEUR
IFRS 15 <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>	Norme remplaçant IAS 18, <i>Produits des activités ordinaires</i> , et IAS 11, <i>Contrats de construction</i> , et les interprétations afférentes. IFRS 15 présente un modèle unique basé sur le contrôle que les entités doivent utiliser pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, exception faite des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. IFRS 15 renferme également des obligations d'information plus poussées.	La Société a terminé l'évaluation des différences comptables découlant de l'adoption d'IFRS 15 par source de revenus. Étant donné que la plus grande partie des revenus de la Société provient d'ententes aux termes desquelles le transfert des risques et des avantages coïncide avec le transfert du contrôle des biens et des services, aucun changement significatif concernant le calendrier et le montant des revenus actuellement comptabilisés par la Société n'a été relevé.  La Société prévoit adopter la norme selon la méthode de l'application rétrospective intégrale.	1 <sup>er</sup> avril 2018, application rétrospective
IFRS 16 <i>Contrats de location</i>	Norme remplaçant IAS 17, <i>Contrats de location</i> , et les interprétations afférentes. Élimination de la distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple du point de vue du preneur, pour tous les contrats sauf ceux dont la durée est de douze mois ou moins ou ceux pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. Tous les contrats de location applicables sont comptabilisés d'une façon similaire à la comptabilisation des contrats de location-financement sous IAS 17. Cette norme devrait entraîner une augmentation des actifs et des passifs financiers.  Du point de vue du bailleur, le traitement comptable demeure essentiellement le même et la distinction entre contrats de location-financement et contrats de location simple reste inchangée.	La Société n'a pas achevé l'évaluation de l'incidence éventuelle d'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés. IFRS 16 entraînera une augmentation des actifs et des passifs que la Société comptabilise et aura des répercussions sur la présentation et le calendrier des charges d'amortissement et d'intérêts connexes à l'État consolidé du résultat. De nombreux contrats de location simple seront désormais comptabilisés à titre d'obligation associée à un actif au titre du droit d'utilisation.	1 <sup>er</sup> avril 2019, application rétrospective

# ACTIFS ET PASSIFS

La présente section contient une description des actifs que la Société utilise pour remplir son mandat de diffuseur public et les passifs qui en découlent. Les pages qui suivent contiennent des notes sur le fonds de roulement, l'actif et le passif non courants, la sortie du site de la Maison de Radio-Canada, les provisions et les régimes de retraite.



## 4. TRÉSORERIE ET TITRES NÉGOCIABLES

	31 mars 2018	31 mars 2017
Fonds en caisse	748	542
Soldes bancaires	95 230	130 520
<b>Total de la trésorerie</b>	<b>95 978</b>	<b>131 062</b>
<b>Total des titres négociables</b>	<b>-</b>	<b>23 231</b>

Les revenus d'intérêt provenant des soldes bancaires et inclus dans les revenus financiers et les produits de placements totalisent 2,4 millions de dollars pour l'exercice (1,6 million de dollars en 2017).

## 5. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les créances clients et autres créances représentent les montants que la Société s'attend à récupérer d'autres parties. Les créances clients et autres créances de la Société sont essentiellement liées à la vente de temps d'antenne publicitaire.

### MÉTHODES COMPTABLES

Les créances clients et autres créances sont comptabilisées initialement à la juste valeur et, par la suite, évaluées au coût amorti diminué d'une provision pour créances douteuses. La Société comptabilise une provision pour créances douteuses dans les cas où il existe une indication objective de dépréciation. L'indication objective est déterminée selon la note 27, Dépréciation des actifs financiers.

Avant d'accepter tout nouveau client publicitaire, la Société réalise une évaluation du crédit. Elle peut avoir recours à une agence externe d'évaluation de la solvabilité pour déterminer la qualité du crédit du client potentiel et le plafond de crédit qui lui sera fixé.

Les plafonds de crédit et les cotes de solvabilité des clients sont revus au moins tous les ans pour déterminer s'il y a lieu de les modifier. De plus, la Société assure un suivi pendant l'année pour déceler toute indication de la détérioration de la qualité du crédit de ses clients.

Les créances irrécouvrables sont sorties de l'État de la situation financière en contrepartie d'une provision pour créances douteuses. Les montants de créances sorties qui sont recouvrées subséquentement sont crédités à l'État consolidé du résultat, au poste « Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques ».

### ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

La détermination du moment où la Société ne peut plus raisonnablement espérer recouvrer une partie des sommes dues fait appel au jugement.

## Informations supplémentaires

	31 mars 2018	31 mars 2017
Créances clients	191 249	113 181
Provision pour créances douteuses	(1 106)	(1 240)
Autres	15 168	13 558
	<b>205 311</b>	<b>125 499</b>

L'augmentation des créances clients comparativement au dernier exercice est principalement attribuable aux créances publicitaires liées aux Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018 en février 2018 qui restent à percevoir. Les créances clients sont exposées au risque de crédit (voir la note 27 B).

## 6. PROGRAMMATION

La programmation comprend les émissions de télévision produites à l'interne, les émissions de télévision produites à l'externe nécessitant la participation de la Société pendant la production et les droits acquis pour la diffusion de matériel de programmation.

### MÉTHODES COMPTABLES

La programmation achevée et en cours de production (à l'exclusion des droits de diffusion acquis) est comptabilisée, sur une base individuelle, au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. Le coût comprend le coût des matières et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des autres dépenses directes imputables à la programmation. Une partie des dépenses indirectes qui sont attribuables au coût de la production d'émissions, comme les services fournis par les Ressources humaines, les Finances et l'Administration, la Gestion des immeubles et d'autres services partagés de même qu'une tranche de l'amortissement, est également incluse dans les coûts de programmation correspondants.

La programmation comprend les émissions produites à l'interne et à l'externe (émissions non acquises) et les droits achetés auprès de tiers (émissions acquises).

Les paiements effectués selon les modalités des conventions d'achat de droits de diffusion sont constatés comme programmation dans les actifs courants ou les actifs non courants. Les émissions non acquises sont habituellement comptabilisées dans les actifs courants étant donné qu'elles sont disponibles pour diffusion dès qu'elles sont achevées, à moins d'indication contraire. Les conventions d'achat de droits de diffusion sont comptabilisées comme programmation dans les actifs courants si les droits de diffusion peuvent être exercés dans les douze mois suivants, et comme programmation dans les actifs non courants si ces droits ne peuvent être exercés qu'après douze mois. La programmation comptabilisée dans les actifs non courants est virée dans la programmation comptabilisée dans les actifs courants dès qu'elle est censée être diffusée dans les douze mois suivants.

Les coûts de la programmation sont constatés dans les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques à l'État consolidé du résultat, selon le tableau sur la constatation des dépenses présenté dans cette section, ou lorsque la programmation est jugée inutilisable ou est vendue.

Les coûts de la programmation sont amortis selon le tableau de constatation des dépenses suivant, qui repose sur l'utilisation prévue. La Société examine l'utilisation qu'elle prévoit faire de sa programmation à la fin de chaque exercice en prenant en considération les contrats de programmation, l'expérience passée des auditoires et les plans de télédiffusion futurs.

Les coûts de la programmation qui ne sont pas considérés comme recouvrables sont sortis de l'État consolidé de la situation financière et constatés dans l'État consolidé du résultat comme coûts des services de télévision, de radio et des services numériques.

### ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

La Société doit déterminer un taux d'amortissement approprié pour chaque catégorie de programmation. L'utilisation que la direction prévoit faire de chaque catégorie de programmation est fonction des contrats de programmation, de l'expérience de diffusion, de l'expérience passée des auditoires et des plans de télédiffusion futurs lors de l'établissement du tableau de constatation des dépenses pour la programmation.

De nombreuses incertitudes entourent l'estimation de l'utilisation prévisible des actifs de programmation, surtout celles qui sont inhérentes aux hypothèses sur les habitudes d'écoute et de consommation des auditoires. La direction examine périodiquement les taux d'amortissement.

Des changements dans les hypothèses pourraient donner lieu à des ajustements des montants comptabilisés à l'État consolidé de la situation financière et à l'État consolidé du résultat.

La Société a estimé la valeur de la contrepartie non monétaire de la sous-licence obtenue de Rogers Communications Inc. (Rogers) pour la diffusion de *Hockey Night in Canada* pour la durée restante de l'entente. De plus amples renseignements se trouvent à la note 6 B.

## Tableau de constatation des dépenses

Dans le cas des émissions de télévision généraliste comportant plusieurs diffusions, la direction utilise les paramètres de constatation suivants :

CATÉGORIE	DESCRIPTION	CONSTATATION DES DÉPENSES PAR DIFFUSION	
		Taux pour CBC	Taux pour Radio-Canada
Films	Tous les genres de films	50 % / 30 % / 20 %	45 % / 20 % / 20 % / 15 %
Séries	Séries dramatiques en cours (à l'exclusion des séries à créneau fixe <sup>1</sup> )	70 % / 20 % / 10 %	85 % / 15 %
	Séries humoristiques en cours (à l'exclusion des séries à créneau fixe <sup>1</sup> )	75 % / 25 %	70 % / 30 %
	Émissions spéciales, miniséries et longs métrages pour la télévision	70 % / 30 %	70 % / 30 %
	Émissions d'animations	70 % / 30 %	70 % / 30 %
Émissions factuelles	Émissions factuelles, émissions éducatives informelles et jeux-questionnaires (à l'exclusion des séries à créneau fixe <sup>1</sup> )	70 % / 30 %	70 % / 30 %
Documentaires	Tous les genres de documentaire	50 % / 30 % / 20 %	100%
Arts, musique et variétés	Émissions d'arts, de musique et de variétés et émissions humoristiques spéciales	70 % / 30 %	70 % / 30 %
	Émissions humoristiques à sketches (à l'exclusion des séries à créneau fixe <sup>1</sup> )	50 % / 30 % / 20 %	70 % / 30 %
Émissions pour jeunes	Émissions dramatiques pour jeunes et enfants	Uniformément entre chaque diffusion jusqu'à un maximum de cinq diffusions	
	Autres émissions pour jeunes		
	Émissions pour enfants - émissions d'animation et émissions préscolaires		
Émissions à créneau fixe <sup>3</sup>	Avec l'intention de passer dans le même créneau dès la 1ère diffusion	Uniformément entre chaque diffusion jusqu'à un maximum de cinq diffusions	S. O.
Émissions à créneau fixe <sup>3</sup>	Avec l'intention de passer dans le même créneau après la 2ème diffusion	50 % / 30 % / 20 %	S. O.
Programmation des chaînes spécialisées	Droits de diffusion pour les périodes allant jusqu'à 2 ans	70 % / 30 %	Uniformément sur la période du contrat jusqu'à un maximum de 3 années
	Droits de diffusion pour les périodes de plus de 2 ans	50 % / 30 % / 20 %	

S. O. - Sans objet

<sup>1</sup>Diffusion d'émissions de manière consécutive.

De plus, les coûts de la programmation numérique sont constatés en totalité dès que l'émission est disponible en ligne.

Pendant l'exercice, la Société a modifié le tableau sur la constatation des dépenses relativement aux émissions humoristiques. Cette modification a touché les catégories Séries et Arts, musique et variétés. Pour les Services anglais, les séries humoristiques en cours sont maintenant assujetties à un amortissement de 75 %/25 % et les séries humoristiques n'ayant pas de créneau fixe, à un amortissement de 50 %/30 %/20 % (amortissement en 2017 de 70 %/30 % pour les deux catégories).

Ce changement d'estimation est le résultat d'une analyse des expériences de diffusion des émissions humoristiques, des cotes d'écoute et des plans de télédiffusion futurs de la direction. L'incidence nette totale de ce changement n'était pas significative au 31 mars 2018. Du fait de la nature des actifs de programmation et de la variabilité de la grille de programmation, il est impraticable d'estimer l'incidence du changement sur des périodes futures.

## Informations supplémentaires

### A. PROGRAMMATION PAR CATÉGORIE

	31 mars 2018	31 mars 2017
Émissions achevées - produites à l'externe	111 962	93 401
Émissions achevées - produites à l'interne	3 734	4 886
Émissions en cours de production - produites à l'externe	74 528	65 662
Émissions en cours de production - produites à l'interne	4 360	6 135
Droits de diffusion des émissions disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois	64 932	98 243
	<b>259 516</b>	<b>268 327</b>
	42 984	58 107
Droits de diffusion des émissions non disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois	<b>302 500</b>	<b>326 434</b>

## B. VARIATION DE LA PROGRAMMATION

	31 mars 2018	31 mars 2017
Solde d'ouverture	326 434	345 456
Acquisitions	1 114 224	1 039 050
Émissions diffusées	(1 138 158)	(1 058 072)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>302 500</b>	<b>326 434</b>

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, les émissions diffusées comprennent des sorties au titre de la programmation de 7,9 millions de dollars (4,8 millions de dollars en 2017). Les sorties au titre de la programmation sont essentiellement le fait de projets abandonnés, d'émissions qui ne se prêtent pas à la télédiffusion, ou encore d'émissions pilotes qui ne donnent pas lieu à une série.

La Société a conclu une entente avec Rogers Communications Inc. (Rogers) pour la diffusion des matchs de hockey du samedi soir et des séries éliminatoires à l'émission *Hockey Night in Canada*. En vertu de cette entente, la Société a acquis de Rogers une licence pour la diffusion des matchs de hockey et doit, en contrepartie, fournir à Rogers des installations et des services de production, lui permettre d'utiliser certaines marques de commerce et lui accorder du temps d'antenne pour générer des revenus publicitaires. Cette entente, d'une durée de cinq ans, se terminera en juin 2019.

Comme l'entente prévoit un échange d'effets non monétaires, une estimation de la valeur de la licence de diffusion acquise pour cinq ans a été établie sur la base de la juste valeur des actifs cédés et comptabilisée sous « Programmation » dans l'État consolidé de la situation financière de la Société. La juste valeur des installations, services de production et marques de commerce qu'utilisera Rogers a été établie sur la base des taux du marché. La juste valeur du temps d'antenne mis à la disposition de Rogers a été établie sur la base des tarifs de publicité appliqués par la Société pour les émissions déplacées par les matchs de hockey. Une estimation des coûts correspondants liés à la fourniture d'installations et de services de production ainsi que des revenus différés implicites ont été portés au passif dans l'État consolidé de la situation financière. La Société comptabilise ces éléments dans les revenus et dépenses sur la durée de l'entente de cinq ans lorsque les parties de hockey sont diffusées et les services afférents sont rendus.

## 7. BILLETS À RECEVOIR

La Société détient trois billets à recevoir :

- Par l'intermédiaire de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, une entité structurée, la Société détient deux billets à recevoir pour des terrains vendus. Ces billets, qui viennent à échéance en mai 2027, portent un taux d'intérêt annuel fixe de 7,15 % et font l'objet de paiements confondus mensuels égaux, le mois écoulé.

Les billets ont une valeur comptable de 37,7 millions de dollars (40,5 millions de dollars au 31 mars 2017) et sont donnés, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie des emprunts de la Société par voie d'effets à payer.

- La Société détient également un billet à recevoir de Sirius XM Canada Holdings Inc. qui ne porte aucun intérêt et qui devrait être remboursé dans un délai d'un an. Sa valeur comptable est de 0,4 million de dollars au 31 mars 2018 (0,4 million de dollars au 31 mars 2017).

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable des billets à recevoir se présentent comme suit :

	31 mars 2018	31 mars 2017
Moins d'un an	3 448	3 238
Plus d'un an mais avant cinq ans	14 548	13 578
Plus de cinq ans	20 068	24 083
<b>Total</b>	<b>38 064</b>	<b>40 899</b>

Les intérêts inclus dans les revenus de l'exercice courant et comptabilisés comme des revenus financiers s'élèvent à 2,6 millions de dollars (2,8 millions de dollars en 2017).

## 8. INVESTISSEMENT DANS UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT

L'investissement dans un contrat de location-financement, qui est détenu par la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, a trait à la location de deux terrains à Toronto. Le contrat porte un intérêt annuel implicite de 7,15 % et vient à échéance en mai 2027. Les créances au titre du contrat de location-financement sont données, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie des emprunts de la Société par voie d'effets à payer.

	Paie- ments minimaux à recevoir	Valeur actualisée des paie- ments minimaux à recevoir	Paie- ments minimaux à recevoir	Valeur actualisée des paie- ments minimaux à recevoir
	31 mars 2018		31 mars 2017	
Moins d'un an	6 050	3 394	6 050	3 171
Plus d'un an mais avant cinq ans	24 199	15 452	24 199	14 405
Plus de cinq ans	27 811	22 402	33 861	26 843
Moins : produits financiers non gagnés	(16 812)	-	(19 691)	-
<b>Total</b>	<b>41 248</b>	<b>41 248</b>	<b>44 419</b>	<b>44 419</b>

Les intérêts inclus dans les revenus de l'exercice courant et comptabilisés comme des revenus financiers s'élèvent à 2,7 millions de dollars (2,9 millions de dollars en 2017).

## 9. ACTIFS OBLIGATAIRES

En 2017-2018, la Société a investi dans des obligations hypothécaires du Canada les fonds provenant de son placement dans des titres négociables ainsi que le produit reçu de la vente de sa participation dans Sirius XM Canada Holdings Inc. et de la vente du site actuel de la Maison de Radio-Canada (MRC).

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable des actifs obligataires se présentent comme suit :

	31 mars 2018	31 mars 2017
Moins d'un an	110 712	-
Plus d'un an mais avant cinq ans	43 373	-
<b>Total</b>	<b>154 085</b>	<b>-</b>

Les revenus d'intérêts liés aux actifs obligataires inclus dans les revenus de l'exercice courant et comptabilisés comme des produits financiers s'élèvent à 1,0 million de dollars (néant en 2017).

## 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la Société consistent essentiellement en des immeubles et des équipements techniques. Ceux-ci sont amortis sur leur durée d'utilité estimée.

### MÉTHODES COMPTABLES

#### Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. Ce coût comprend des coûts directement attribuables à l'acquisition des éléments. Le coût des biens construits par la Société comprend les matériaux, les frais de main-d'œuvre directe et les frais généraux qui s'y rapportent. Les montants inclus dans les projets d'immobilisations inachevés sont transférés, lorsque complétés, à la catégorie d'immobilisations corporelles appropriée.

#### Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire et les taux sont fondés sur leur durée d'utilité estimative, dès qu'elles sont prêtes à être utilisées aux fins prévues. Lorsque des parties significatives d'une immobilisation corporelle ont une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation entière, elles sont séparées de l'immobilisation et amorties selon les principales composantes dont elles font partie. Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de celle-ci s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à la partie iront à la Société et s'il est possible de mesurer le coût de la partie de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les améliorations locatives sont capitalisées et amorties sur la durée des contrats de location ou sur la durée d'utilité de l'actif, selon la durée la plus courte.

#### Actifs détenus en vue de la vente

La Société classe un actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement au moyen d'une vente plutôt que de la poursuite de son utilisation. Pour que cette condition soit remplie, il faut que la vente soit hautement probable et que l'actif soit disponible à la vente immédiatement dans l'état où il est. Afin de classer les actifs dont le produit total attendu de la vente est supérieur ou égal à 4 millions de dollars comme actifs destinés à la vente, l'approbation du gouverneur en conseil est requise. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure.

#### Décomptabilisation

La Société décomptabilise la valeur comptable d'une immobilisation corporelle lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle représente la différence entre le revenu net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation, et est comptabilisé à titre d'autres gains et pertes dans l'État consolidé du résultat.

### ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

La Société est tenue d'estimer la durée d'utilité attendue de ses immobilisations corporelles. À cette fin, elle prend en considération son expérience antérieure, les tendances dans l'industrie et des facteurs particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue.

Elle examine à chaque exercice les durées d'utilité estimatives de ses immobilisations corporelles et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.

La révision des estimations des durées d'utilité pourrait modifier les dotations aux amortissements futures et les valeurs comptables futures des immobilisations. Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de plusieurs éléments pour lesquels il est approprié d'appliquer des méthodes ou des taux d'amortissement différents, il faut exercer son jugement pour déterminer le niveau adéquat de décomposition.

## Estimations et jugements comptables importants (suite)

Les durées d'utilité appliquées dans le calcul de l'amortissement sont les suivantes :

IMMEUBLES	15 À 65 ANS
<b>ÉQUIPEMENT TECHNIQUE</b>	
ÉMETTEURS ET PYLÔNES	20 ANS
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE	16 ANS
AUTRES	8 ANS
MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU	10 ANS
<b>ORDINATEURS (MATÉRIEL)</b>	
SERVEURS	5 ANS
ORDINATEURS PERSONNELS	3 ANS
<b>VÉHICULES</b>	
VÉHICULES SPÉCIALISÉS	20 ANS
CAMIONS DE REPORTAGE DE LA TÉLÉVISION ET DE LA RADIO, CAMIONS LOURDS 5 ET 10 TONNES	12 ANS
MOTONEIGES, VÉHICULES TOUT TERRAIN	10 ANS
VÉHICULES UTILITAIRES, FOURGONS	8 ANS
AUTOMOBILES ET FOURGONNETTES	5 ANS

## Informations supplémentaires

### A. COÛT ET AMORTISSEMENT CUMULÉ

La valeur comptable des immobilisations corporelles s'établit comme suit :

	31 mars 2018	31 mars 2017
Coût	1 961 240	2 052 855
Amortissement cumulé	(1 214 402)	(1 186 948)
	<b>746 838</b>	<b>865 907</b>

	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Ordinateur, équipement de bureau et autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
<b>Coût au 31 mars 2017</b>	174 118	557 601	65 468	1 051 515	153 758	50 395	<b>2 052 855</b>
Acquisitions	-	64	-	16 366	2 727	63 342	<b>82 499</b>
Transferts (Référer à la note 11)	8	15 005	6 458	53 948	7 839	(80 009)	<b>3 249</b>
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(57)	(208)	-	(939)	-	-	<b>(1 204)</b>
Sorties et amortissements complets	(41 272)	(73 678)	(1 496)	(51 102)	(8 540)	(71)	<b>(176 159)</b>
<b>Coût au 31 mars 2018</b>	<b>132 797</b>	<b>498 784</b>	<b>70 430</b>	<b>1 069 788</b>	<b>155 784</b>	<b>33 657</b>	<b>1 961 240</b>
Amortissement cumulé au 31 mars 2017	-	(260 831)	(35 503)	(780 043)	(110 571)	-	<b>(1 186 948)</b>
Amortissement pour l'exercice	-	(27 578)	(3 945)	(57 649)	(12 607)	-	<b>(101 779)</b>
Charge de réévaluation	(21 007)	(15 489)	-	-	-	-	<b>(36 496)</b>
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	208	-	813	-	-	<b>1 021</b>
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	-	50 805	1 169	49 369	8 457	-	<b>109 800</b>
<b>Amortissement cumulé au 31 mars 2018</b>	<b>(21 007)</b>	<b>(252 885)</b>	<b>(38 279)</b>	<b>(787 510)</b>	<b>(114 721)</b>	<b>-</b>	<b>(1 214 402)</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2018</b>	<b>111 790</b>	<b>245 899</b>	<b>32 151</b>	<b>282 278</b>	<b>41 063</b>	<b>33 657</b>	<b>746 838</b>

	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Ordinateur, équipement de bureau et autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
<b>Coût au 31 mars 2016</b>	174 306	555 422	63 878	1 075 623	147 203	39 970	<b>2 056 402</b>
Acquisitions	-	94	-	14 940	4 893	62 319	<b>82 246</b>
Transferts (Référer à la note 11)	-	8 628	2 626	33 777	10 974	(51 821)	<b>4 184</b>
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(7)	(204)	-	21	-	-	<b>(190)</b>
Sorties et amortissements complets	(181)	(6 339)	(1 036)	(72 846)	(9 312)	(73)	<b>(89 787)</b>
<b>Coût au 31 mars 2017</b>	<b>174 118</b>	<b>557 601</b>	<b>65 468</b>	<b>1 051 515</b>	<b>153 758</b>	<b>50 395</b>	<b>2 052 855</b>
Amortissement cumulé au 31 mars 2016	-	(234 131)	(32 799)	(796 491)	(107 912)	-	<b>(1 171 333)</b>
Amortissement pour l'exercice	-	(31 050)	(3 740)	(54 604)	(11 865)	-	<b>(101 259)</b>
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	204	-	(21)	-	-	<b>183</b>
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	-	4 146	1 036	71 073	9 206	-	<b>85 461</b>
<b>Amortissement cumulé au 31 mars 2017</b>	<b>-</b>	<b>(260 831)</b>	<b>(35 503)</b>	<b>(780 043)</b>	<b>(110 571)</b>	<b>-</b>	<b>(1 186 948)</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2017</b>	<b>174 118</b>	<b>296 770</b>	<b>29 965</b>	<b>271 472</b>	<b>43 187</b>	<b>50 395</b>	<b>865 907</b>

Pour plus d'information sur les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles, consulter la note 30 A.

L'amortissement pour l'exercice a été comptabilisé à l'État consolidé du résultat comme suit :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2018	2017
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	85 633	85 513
Coûts de transmission, distribution et collecte	15 668	15 247
Administration nationale	478	499
<b>Total</b>	<b>101 779</b>	<b>101 259</b>

## B. DÉPRÉCIATION ET AUTRES CHARGES

Pendant l'exercice, une charge de réévaluation de 36,5 millions de dollars est survenue à la suite du classement de la Maison de Radio-Canada (MRC) comme actif détenu en vue de la vente. Cette charge a été partiellement compensée par le déblocage du financement des immobilisations différé associé de 28,5 millions de dollars. Par conséquent, une charge de 8,0 millions de dollars, après déduction du financement des immobilisations, a été comptabilisée dans l'État consolidé du résultat au 17 juillet 2017. La vente de la MRC a été finalisée le 27 juillet 2017. Se reporter à la note 14 pour plus de détails.

Par suite de la vente du site actuel de la MRC, la Société effectue un examen des actifs qui doivent être déménagés au nouveau site de la MRC. Un amortissement accéléré de 1,1 million de dollars a été comptabilisé au cours du dernier trimestre de 2017-2018 afin de rendre compte de la réduction de la durée d'utilité résiduelle des actifs qui ne seront pas déménagés vers les nouvelles installations. Ces actifs seront entièrement amortis d'ici à ce que le nouvel immeuble soit prêt, puis ils seront décomptabilisés.

Exclusion faite de la charge de réévaluation mentionnée ci-dessus, aucune autre perte de valeur n'a été comptabilisée ou reprise au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2018. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, une perte de valeur de 1,2 million de dollars a été comptabilisée au titre de certains actifs classés comme détenus en vue de la vente dans l'État consolidé du résultat.

## C. ACTIFS CLASSÉS COMME DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

En conformité avec le plan financier de la Société qui prévoit notamment la réduction de son empreinte immobilière, plusieurs actifs immobiliers étaient classés, à des fins comptables au 31 mars 2018, comme détenus en vue de la vente, pour une valeur comptable totale de 0,3 million de dollars (0,1 million de dollars au 31 mars 2017). Ces actifs devraient être vendus individuellement au cours des douze prochains mois.

## D. SORTIES

La Société s'est départie du site de la Maison de Radio-Canada au cours de l'exercice (voir la note 14).

La Société a comptabilisé une perte de 4,4 millions de dollars pour la décomptabilisation partielle de plusieurs composantes du Centre canadien de radiodiffusion de Toronto, ensuite remplacées par de nouvelles.

La Société a aussi comptabilisé un gain de 1,9 million de dollars sur la vente d'une propriété située à Halifax (Nouvelle-Écosse).

En 2016-2017, la Société a vendu des propriétés situées à Moncton (Nouveau-Brunswick), Sackville (Nouveau-Brunswick) et Bowen Island (Colombie-Britannique), qu'elle avait auparavant classées comme détenues en vue de la vente. Le produit de la vente de ces actifs s'est chiffré à 4,2 millions de dollars et a donné lieu à un gain de 1,9 million de dollars.

D'autres pertes et gains nets négligeables pendant l'exercice en cours et les exercices précédents sont attribuables à la sortie ou au remplacement d'équipements dans le cadre du cycle normal de renouvellement des actifs de la Société.

## 11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique, qui représentent des avantages économiques futurs et sont contrôlés par la Société. Les immobilisations incorporelles de la Société comprennent les logiciels acquis séparément du matériel et les logiciels développés à l'interne pour les besoins de la Société.

### MÉTHODES COMPTABLES

Les logiciels acquis séparément du matériel sont comptabilisés au coût à la date d'acquisition.

Les dépenses pour le développement à l'interne d'applications logicielles sont inscrites à l'actif quand les critères suivants sont remplis :

- l'application est techniquement faisable;
- la Société entend achever l'application en vue de la mettre en service;
- la Société peut mettre en service l'application;
- il est possible d'évaluer les coûts de développement de façon fiable;
- la Société dispose de ressources appropriées techniques, financières et autres, pour achever le développement de l'application et l'utiliser;
- il est probable que l'application générera des avantages économiques futurs.

Dans le cas des logiciels développés à l'interne, le montant initialement comptabilisé représente la somme des dépenses engagées à compter de la date où l'immobilisation incorporelle répond pour la première fois aux critères de constatation énumérés ci-dessus. L'intégration de dépenses à l'actif cesse lorsqu'une immobilisation incorporelle est prête à être mise en service.

Les dépenses engagées à l'égard d'une immobilisation incorporelle après son acquisition ou son achèvement sont comptabilisées aux dépenses lorsqu'elles sont engagées, à moins qu'il soit probable qu'elles permettent à l'actif de générer des avantages économiques futurs supérieurs au niveau de performance apprécié à l'origine, et qu'elles puissent être mesurées et attribuées à l'actif de façon fiable. En l'absence d'un logiciel développé à l'interne à comptabiliser, les dépenses de développement sont constatées dans l'État consolidé du résultat dans la période où elles ont été engagées.

Après leur comptabilisation initiale, les logiciels acquis séparément du matériel et développés à l'interne sont constatés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimative des immobilisations incorporelles (de trois à cinq ans) et la charge d'amortissement est répartie aux fins de présentation entre les différentes fonctions dans l'État consolidé du résultat.

La Société décomptabilise la valeur comptable d'une immobilisation incorporelle lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le gain ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation incorporelle représente la différence entre le revenu net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation, et est comptabilisé à titre d'autres gains et pertes dans l'État consolidé du résultat.

### ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

La Société exerce son jugement pour déterminer si les dépenses engagées à l'égard d'immobilisations incorporelles répondent aux critères de la comptabilisation à l'actif. Comme les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur leurs durées d'utilité estimatives, la Société doit estimer ces durées.

À cette fin, elle prend en considération son expérience antérieure, les tendances dans l'industrie et des facteurs internes particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue.

Elle examine à chaque exercice les durées d'utilité estimatives de ses immobilisations incorporelles et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.

La révision des estimations des durées d'utilité pourrait modifier les dotations aux amortissements futures et les valeurs comptables futures des immobilisations.

## Informations supplémentaires

La valeur comptable des immobilisations incorporelles s'établit comme suit :

	31 mars 2018	31 mars 2017
Coût	192 141	193 118
Amortissement cumulé	(168 342)	(163 101)
	<b>23 799</b>	<b>30 017</b>

	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobilisations inachevés	Total
<b>Coût au 31 mars 2017</b>	141 452	37 550	14 116	<b>193 118</b>
Acquisitions	-	159	10 543	<b>10 702</b>
Transferts (Référer à la note 10)	5 823	7 949	(17 021)	<b>(3 249)</b>
Sorties et amortissements complets	(390)	(1 501)	(6 539)	<b>(8 430)</b>
<b>Coût au 31 mars 2018</b>	<b>146 885</b>	<b>44 157</b>	<b>1 099</b>	<b>192 141</b>
Amortissement cumulé au 31 mars 2017	(138 904)	(24 197)	-	<b>(163 101)</b>
Amortissement pour l'exercice	(1 857)	(5 276)	-	<b>(7 133)</b>
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	391	1 501	-	<b>1 892</b>
<b>Amortissement cumulé au 31 mars 2018</b>	<b>(140 370)</b>	<b>(27 972)</b>	<b>-</b>	<b>(168 342)</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2018</b>	<b>6 515</b>	<b>16 185</b>	<b>1 099</b>	<b>23 799</b>

	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobilisations inachevés	Total
<b>Coût au 31 mars 2016</b>	140 760	32 191	12 903	<b>185 854</b>
Acquisitions	-	641	11 065	<b>11 706</b>
Transferts (Référer à la note 10)	889	4 779	(9 852)	<b>(4 184)</b>
Sorties et amortissements complets	(197)	(61)	-	<b>(258)</b>
<b>Coût au 31 mars 2017</b>	<b>141 452</b>	<b>37 550</b>	<b>14 116</b>	<b>193 118</b>
Amortissement cumulé au 31 mars 2016	(137 827)	(19 270)	-	<b>(157 097)</b>
Amortissement pour l'exercice	(1 274)	(4 986)	-	<b>(6 260)</b>
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	197	59	-	<b>256</b>
<b>Amortissement cumulé au 31 mars 2017</b>	<b>(138 904)</b>	<b>(24 197)</b>	<b>-</b>	<b>(163 101)</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2017</b>	<b>2 548</b>	<b>13 353</b>	<b>14 116</b>	<b>30 017</b>

Au cours de l'exercice, nous avons décomptabilisé des coûts de développement de logiciels pour un montant de 6,5 millions de dollars.

Pour plus d'information sur les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations incorporelles, consulter la note 30 A.

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée ni reprise pendant l'exercice terminé le 31 mars 2018 (néant en 2017).

L'amortissement pour l'exercice a été comptabilisé à l'État consolidé du résultat de la Société comme suit :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2018	2017
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	6 560	5 779
Transmission, distribution et collecte	536	444
Administration nationale	37	37
<b>Total</b>	<b>7 133</b>	<b>6 260</b>

## 12. ACTIFS SOUS CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

Les actifs sous contrats de location-financement sont composés d'un contrat pour des améliorations locatives d'une durée initiale de sept ans. Au cours de l'exercice, le contrat de 17 ans pour des transpondeurs satellitaires comptabilisé comme un contrat de location-financement est arrivé à échéance.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p><u>Comptabilisation et évaluation</u></p> <p>Les actifs acquis au moyen d'un contrat de location-financement sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur de l'actif ou, si elle lui est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, chacune étant déterminée au commencement du contrat de location, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives.</p> <p><u>Amortissement</u></p> <p>Les actifs sous contrat de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs détenus pour compte propre ou, si elle est moindre, la durée du contrat, à moins qu'il soit raisonnablement certain que la Société en deviendra propriétaire à la fin du contrat.</p>	<p>La Société a déterminé qu'un accord concernant les transpondeurs satellitaires et les améliorations locatives constitue un contrat de location en vertu d'IFRIC 4, <i>Déterminer si un accord contient un contrat de location</i>, et que ce contrat de location répond aux critères d'un contrat de location-financement. Ce contrat est considéré comme un contrat de location-financement parce que la Société a le droit d'utiliser les transpondeurs et les améliorations locatives en vertu des accords pendant presque toute la durée d'utilité estimée des actifs loués.</p>

### Informations supplémentaires

	31 mars 2018	31 mars 2017
Coût - améliorations locatives	7 821	7 821
Coût - transpondeurs satellitaires	119 897	119 897
Amortissement cumulé - améliorations locatives	(1 805)	(1 203)
Amortissement cumulé - transpondeurs satellitaires	(119 897)	(113 489)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>6 016</b>	<b>13 026</b>

L'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 s'élève à 7,0 millions de dollars (7,6 millions de dollars en 2017).

## 13. PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, et qui n'est ni une filiale ni une participation dans un partenariat. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice; elle ne confère toutefois pas un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

### MÉTHODES COMPTABLES

Avant le 26 avril 2017, la Société détenait une participation dans une seule entreprise associée, Sirius XM Canada Holdings Inc. (SiriusXM). Par conséquent, les états financiers de la Société incluaient la quote-part de la Société dans le résultat de son entreprise associée, SiriusXM, selon la méthode de la mise en équivalence. SiriusXM applique des principes et des méthodes comptables semblables à ceux de CBC/Radio-Canada.

La Société comptabilisait initialement au coût sa participation dans SiriusXM, puis ajustait la valeur comptable en fonction de sa quote-part du résultat de SiriusXM. Les dividendes reçus de SiriusXM réduisaient la valeur comptable de la participation de la Société.

Les gains et les pertes découlant de transactions entre la Société et une entreprise associée étaient éliminés à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise associée.

Un examen de la participation dans cette entreprise associée était effectué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour vérifier l'existence d'indices d'une perte de valeur.

Le 26 avril 2017, avec l'approbation du Conseil de la radio et des télécommunications canadiennes (CRTC), la Société a classé sa participation dans SiriusXM comme étant détenue en vue de la vente. La Société a donc cessé d'appliquer la méthode de la mise en équivalence à cette date.

### ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Avant le 26 avril 2017, la Société exerçait une influence notable sur SiriusXM, alors qu'elle détenait moins de 20 % des droits de vote.

Pour établir si la Société exerçait une influence notable, il a été déterminé, en faisant appel au jugement, que sa représentation au conseil d'administration de SiriusXM (du fait de sa participation aux capitaux propres de SiriusXM) lui conférait le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de SiriusXM.

## Informations supplémentaires

### Vente de la participation dans l'entreprise associée

Le 25 mai 2017, la Société a vendu au prix de 4,50 \$ l'action la totalité de sa participation dans son unique entreprise associée, Sirius XM Canada Holdings (SiriusXM), une entreprise de radio par satellite située et domiciliée au Canada, qui offre à la population canadienne des contenus diversifiés par abonnement, dont six chaînes qui diffusent la programmation de la Société.

Cette vente ayant généré un produit net de 57,6 millions de dollars, la Société a comptabilisé un gain à l'État consolidé du résultat du premier trimestre de 2017-2018, comme suit :

Produit net de la vente des actions	57 579
Moins: valeur comptable de l'investissement vendu	(3 117)
<b>Gain comptabilisé</b>	<b>54 462</b>

Le produit de la vente a été placé dans des obligations hypothécaires du Canada. Se reporter à la note 9 pour plus de détails.

### Informations sur la participation de la Société dans l'entité émettrice

Avant le 26 avril 2017, date à laquelle l'investissement a été classé comme détenu en vue de la vente, la Société a inclus les résultats intermédiaires de SiriusXM qui lui reviennent dans ses résultats pour la période allant jusqu'au 28 février 2017<sup>39</sup>, en phase avec les dernières informations fournies par SiriusXM qui pouvaient être rendues publiques. Aucun rajustement n'a dû être apporté aux résultats en raison de transactions conclues entre le 28 février 2017 et le 26 avril 2017.

<sup>39</sup> Aux fins de la présentation de l'information financière, la date de clôture de l'exercice de SiriusXM est le 31 août et ne coïncide pas avec celle de la Société. La norme IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, prescrit que l'écart entre la date de clôture d'une entreprise associée et celle de l'investisseur ne doit pas être supérieur à trois mois.

Le tableau suivant résume l'information financière sur la participation de la Société dans l'entité émettrice (SiriusXM) comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence au 31 mars :

	Participation		Droit de vote <sup>1</sup>		Juste valeur <sup>2</sup>		Valeur comptable		Dividendes reçus	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
SiriusXM	aucune	10,15 %	aucune	9,63 %	aucune	71,9 M\$	aucune	3,1 M\$	aucune	2,7 M\$

<sup>1</sup>Au 31 mars 2017, la Société détenait 13 056 787 actions à droit de vote subalterne de catégorie A.

<sup>2</sup>La valeur cotée (juste valeur) était basée sur des prix cotés non rajustés sur les marchés actifs (niveau 1).

Les informations financières résumées ci-dessous représentent les montants inclus dans les états financiers IFRS de SiriusXM :

	31 mars 2017
Actifs courants	68 270
Actifs non courants	238 716
Passifs courants	(220 269)
Passifs non courants	(214 589)
Actifs nets	(127 872)
Revenus	348 278
Résultat net et résultat global	31 830

Les informations financières résumées ci-dessus sont rapprochées avec la valeur comptable de SiriusXM figurant dans l'État consolidé de la situation financière, comme suit :

	31 mars 2018	31 mars 2017
Solde d'ouverture	3 117	2 496
Quote-part du résultat de l'entreprise associée	-	3 363
Dividendes reçus	-	(2 742)
Valeur comptable de l'investissement vendu	(3 117)	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>3 117</b>

En 2016-2017, la Société a comptabilisé des gains de 3,4 millions de dollars.

La Société n'avait aucun passif éventuel ni engagement en ce qui a trait à son entreprise associée.

## 14. SORTIE DU SITE DE LA MAISON DE RADIO-CANADA

Le 27 juillet 2017, la Société a finalisé les ententes conclues pour les deux principales composantes du projet de redéveloppement de la Maison de Radio-Canada (MRC) : la vente de l'immeuble actuel de la Maison de Radio-Canada (la « MRC actuelle »), et la vente du terrain situé sur le boulevard René-Lévesque Est (le « lot »), à Montréal, pour la construction du nouveau centre de radiodiffusion (la « nouvelle MRC »).

La Société a vendu la MRC actuelle et la partie ouest du lot au Groupe Mach pour un montant net de 42,2 millions de dollars. CBC/Radio-Canada est maintenant locataire de la MRC actuelle, propriété du Groupe Mach, jusqu'à ce que la nouvelle MRC soit construite.

La Société a vendu la partie est du lot au groupe Broccolini pour un dollar dans le cadre d'une transaction globale pour la construction et la location de la nouvelle MRC sur ce terrain. En échange de cette transaction, la Société a reçu une contrepartie non monétaire d'une valeur de 16,6 millions de dollars sous la forme de réductions futures du loyer de la nouvelle MRC. Cette contrepartie non monétaire est comptabilisée en charges différées dans l'État consolidé de la situation financière. En vertu de l'entente signée avec le groupe Broccolini, CBC/Radio-Canada a conclu un bail de 30 ans qui débutera dès la livraison de la nouvelle MRC.

Les tableaux suivants présentent en détail les répercussions comptables de ces deux transactions sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2018. En entreprenant ces transactions, la Société a, en date du 14 juillet 2017, classé la MRC actuelle comme un actif détenu en vue de la vente et réévalué sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente. Cette réévaluation a donné lieu à une perte (diminuée du financement des immobilisations) de 8,0 millions de dollars incluse sous la ligne « Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles » de l'État du résultat de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2018.

### Perte découlant de la réévaluation d'actifs vendus à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente :

Au 14 juillet 2017	Vente de l'immeuble au Groupe Mach <sup>1</sup>	Vente du terrain à Broccolini <sup>2</sup>	Total
Produit attendu de la vente	42 208	16 592	58 800
Coûts attendus associés à la vente	(250)	(1 535)	(1 785)
<b>Valeur comptable réévaluée des actifs vendus</b>	<b>41 958</b>	<b>15 057</b>	<b>57 015</b>
Valeur comptable d'origine des actifs vendus	78 019	15 491	93 510
Déblocage du financement des immobilisations différé	(28 500)	-	(28 500)
<b>Valeur comptable d'origine des actifs et des passifs vendus</b>	<b>49 519</b>	<b>15 491</b>	<b>65 010</b>
<b>Perte nette sur la réévaluation des actifs vendus</b>	<b>(7 561)</b>	<b>(434)</b>	<b>(7 995)</b>

### Gain net tiré de la vente de la MRC :

Au 27 juillet 2017	Vente de l'immeuble au Groupe Mach <sup>1</sup>	Vente du terrain à Broccolini <sup>2</sup>	Total
Contrepartie reçue	42 208	-	42 208
Contrepartie non monétaire différée	-	16 592	16 592
Valeur comptable réévaluée des actifs vendus	(41 958)	(15 057)	(57 015)
Coûts associés à la vente	(250)	(1 535)	(1 785)
<b>Gain net (perte nette) sur la sortie du site de la MRC</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1</sup>La transaction finale a été signée par l'entité légale Faubourg de la Gauchetière Inc.

<sup>2</sup>La transaction finale a été signée par l'entité légale Société en Commandite La Nouvelle Maison.

## 15. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les crédateurs et charges à payer consistent essentiellement en des montants dus à des fournisseurs et à des employés qui ont été facturés ou qui sont courus.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Les crédateurs et autres charges à payer sont comptabilisés initialement à la juste valeur et évalués par la suite au coût amorti.	Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux crédateurs et charges à payer.

	31 mars 2018	31 mars 2017
Fournisseurs	49 796	35 378
Charges à payer	59 174	50 794
Autres	1 916	1 775
	<b>110 886</b>	<b>87 947</b>

## 16. PROVISIONS

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p>Une provision est comptabilisée quand :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;</li> <li>il est probable que la Société devra éteindre l'obligation;</li> <li>le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.</li> </ul> <p>Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation des dépenses requises pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes se rattachant à l'obligation. Lorsqu'une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie.</p>	<p>Lorsque la direction conclut qu'une provision doit être comptabilisée, il y a lieu d'établir une estimation fiable de l'obligation de la Société à partir d'hypothèses quant aux sorties de ressources qui seront nécessaires pour éteindre l'obligation, ainsi qu'à la probabilité et à l'échéance de ces sorties. Les hypothèses sont notamment fondées sur la nature de la provision, la connaissance du montant de la réclamation, les avis de conseillers juridiques et les opinions d'autres conseillers, l'expérience de situations semblables et toute décision de la direction sur les mesures que la Société entend prendre au regard de son obligation.</p>

### Informations supplémentaires

	Légal et autres	Environnemental	Total
Solde d'ouverture	30 190	390	30 580
Provisions supplémentaires comptabilisées	19 999	-	19 999
Provisions utilisées	(2 391)	(23)	(2 414)
Réductions découlant d'une réévaluation ou d'un règlement sans coût	(3 309)	-	(3 309)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>44 489</b>	<b>367</b>	<b>44 856</b>

Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre la Société. Dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires élevés ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Les enjeux portent principalement sur des tarifs de droits d'auteur, des griefs et d'autres litiges.

Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les réclamations dont l'issue est incertaine, qui pourraient donner lieu à des sorties de ressources ou qui ne sont pas mesurables, sont réputées être des éventualités et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Société. Les réclamations pour lesquelles il est peu probable que des sorties de trésorerie seront effectuées sont également réputées être des éventualités.

Au 31 mars 2018, la Société avait constitué des provisions d'une valeur de 44,5 millions de dollars (30,2 millions de dollars au 31 mars 2017) au chapitre des litiges et autres éventualités. Lorsqu'elles peuvent être estimées, toutes les affaires sont classées comme courantes, puisque la Société s'efforce de résoudre ces cas dans les douze prochains mois.

## 17. PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre des régimes de retraite et des avantages de retraite à long terme fondés sur le nombre d'années de service et le salaire moyen en fin de carrière, de même que d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, comme l'assurance vie postérieure à l'emploi.

### RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (AAPE)

#### MÉTHODES COMPTABLES

##### Régime de retraite contributif à prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est calculé selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et tient compte des meilleures hypothèses de la direction (concernant notamment la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de retraite des employés et le taux de mortalité des participants). Par ailleurs, des évaluations actuarielles sont effectuées à la fin de chaque exercice.

Les éléments des coûts des régimes de retraite à prestations définies sont classés comme suit :

- **Coût des services** – comprend le coût des services rendus au cours de la période et le coût des services passés. La Société comptabilise ce coût en résultat net de la période. Le coût des services passés, qui résulte généralement d'un changement dans les prestations à payer pour des services passés en vertu d'un régime de retraite existant, est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat dans la période où le régime a été modifié.
- **Revenus ou charges d'intérêts nets** – la Société comptabilise les revenus ou les charges d'intérêts nets en résultat net de la période. Les intérêts nets sont calculés en appliquant le taux d'actualisation déterminé au début de la période au passif net ou à l'actif net au titre des prestations définies.

Ces deux éléments pris globalement sont répartis entre les diverses fonctions de la Société dans l'État consolidé du résultat.

- **Réévaluations** – comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs du régime (à l'exclusion des intérêts). Elles sont immédiatement présentées dans l'État consolidé de la situation financière par la comptabilisation d'un débit ou d'un crédit dans les autres éléments du résultat global dans la période où elles sont effectuées. Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global ne sont jamais reclassées ultérieurement dans le résultat net. La Société a pour politique de les virer directement aux résultats non distribués.

Le passif au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisé dans l'État consolidé de la situation financière correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information financière, diminuée de la juste valeur des actifs du régime. L'obligation au titre des prestations définies est déterminée chaque année par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Sa valeur actualisée est obtenue par actualisation des sorties de trésorerie futures estimées en appliquant un taux d'intérêt déterminé par référence aux taux de rendement, à la fin de la période de présentation de l'information financière, des obligations de sociétés canadiennes de première qualité dont les échéances correspondent à peu près à l'échéance de l'obligation.

Quand le calcul actuariel donne un actif au titre des prestations au profit de la Société,

#### ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

La comptabilisation des régimes de retraite à prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE) exige la formulation d'hypothèses qui facilitent l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du régime.

Les principales hypothèses et estimations comprennent les taux d'actualisation, les taux d'évolution du coût des soins de santé, les taux de croissance de la rémunération à long terme, les augmentations futures des prestations de retraite et la mortalité des participants. L'horizon à long terme de ces hypothèses est compatible avec la nature des avantages postérieurs à l'emploi.

La Société se réfère à la courbe de Fiera Capital (« courbe de l'ICA ») pour déterminer le taux d'actualisation à utiliser dans le calcul de l'obligation au titre des prestations définies. Pendant l'exercice, la Société a cessé d'arrondir son taux d'actualisation aux 25 points de base les plus proches. La direction a choisi d'utiliser le taux d'actualisation réel pour accroître l'exactitude des montants comptabilisés dans les états financiers.

Des changements dans ces hypothèses et estimations principales se répercuteraient sur les montants comptabilisés

l'actif comptabilisé se limite à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs par le régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. La valeur actualisée des avantages économiques tient compte des exigences en matière de financement minimal applicables à tout régime de la Société. Un avantage économique est disponible s'il peut être réalisé pendant la durée de vie du régime ou lors du règlement des passifs du régime.

en résultat net et en autres éléments du résultat global, selon le cas. Une analyse de sensibilité de la modification des hypothèses principales est présentée à la note 17 B.

## AAPE ET AVANTAGES DU PERSONNEL AUTRES QUE LES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

### MÉTHODES COMPTABLES

### ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

#### AAPE

Des montants sont comptabilisés au passif pour les autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE) de la manière suivante :

- lorsque l'événement donnant naissance à l'obligation de la Société se produit, pour l'invalidité à long terme et l'indemnisation des accidents du travail;
- pour assurer le versement continu des indemnités d'invalidité de longue durée et pour le régime non contributif d'avantages à long terme, la provision est déterminée sur une base actuarielle au moyen de taux d'actualisation et d'hypothèses compatibles avec celles qui sont utilisées pour les avantages postérieurs à l'emploi, et les dépenses s'y rapportant sont comptabilisées pendant la période où l'employé rend les services. Les gains (pertes) actuariels et le coût des services passés sont comptabilisés immédiatement dans l'État consolidé du résultat dans la période où ils surviennent.

#### Avantages du personnel autres que les avantages postérieurs à l'emploi

La Société comptabilise la charge liée aux avantages à court terme, y compris les absences à court terme rémunérées, aux moments suivants :

- dans la période où les employés rendent les services, pour ce qui est des salaires, des cotisations de sécurité sociale, des primes et des congés annuels;
- dans la période où les frais sont engagés, pour ce qui est des régimes de soins de santé, de soins dentaires et d'assurance vie;
- dans la période où l'absence se produit, pour ce qui est des absences à court terme rémunérées non cumulatives, comme les congés de maladie, les congés parentaux, l'invalidité de courte durée et l'indemnisation des accidents du travail.

Les avantages du personnel à court terme sont passés aux dépenses au moment où le service afférent est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que la Société s'attend à payer si celle-ci a une obligation juridique ou implicite d'effectuer ce paiement parce que l'employé lui a rendu des services dans le passé et qu'il est possible d'estimer l'obligation de façon fiable.

Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux avantages du personnel autres que ceux se rapportant aux principales hypothèses actuarielles décrites plus haut.

**INDEMNITÉS DE CESSATION D'EMPLOI**
**MÉTHODES COMPTABLES**

La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes : (a) la date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités; et (b) la date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'un départ volontaire, la Société ne peut plus retirer son offre d'une indemnité de cessation d'emploi dès que l'employé accepte l'offre ou qu'une restriction limitant sa capacité de retirer son offre prend effet. Dans le cas de départs involontaires, la Société ne peut plus retirer son offre d'indemnités de cessation d'emploi quand elle a communiqué un plan de licenciement aux employés concernés.

**ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS**

Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux indemnités de cessation d'emploi.

**Informations supplémentaires**
**A. ACTIF/PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL**

Les actifs et les passifs liés au personnel comptabilisés et présentés à l'État consolidé de la situation financière sont les suivants :

	Courant		Non courant	
	31 mars 2018	31 mars 2017	31 mars 2018	31 mars 2017
Actif au titre du régime de retraite	-	-	<b>302 025</b>	<b>261 721</b>
Passif au titre du régime de retraite	-	-	117 520	108 095
Avantages futurs du personnel	-	-	117 814	132 772
Indemnités de vacances	60 080	57 963	-	-
Réduction des effectifs	7 527	9 699	-	-
Passifs liés aux salaires	61 510	55 735	28 844	23 282
<b>Total des régimes de retraite et autres avantages du personnel</b>	<b>129 117</b>	<b>123 397</b>	<b>264 178</b>	<b>264 149</b>

Le montant de l'obligation de la Société au titre de ses régimes à prestations définies qui figure dans l'État consolidé de la situation financière est le suivant :

	Régime de retraite capitalisé	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite capitalisé	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi
	31 mars 2018			31 mars 2017		
Juste valeur des actifs du régime	7 071 998	-	-	6 733 325	-	-
Obligation au titre des prestations définies	6 769 973	117 520	117 814	6 471 604	108 095	132 772
<b>Actif (passif) net lié à l'obligation au titre des prestations définies</b>	<b>302 025</b>	<b>(117 520)</b>	<b>(117 814)</b>	<b>261 721</b>	<b>(108 095)</b>	<b>(132 772)</b>

La Société souscrit à un régime de retraite contributif à prestations définies et à des régimes non contributifs d'avantages à long terme :

**Régime de retraite contributif à prestations définies**

Le **Régime de retraite de la Société Radio-Canada** couvre la quasi-totalité des employés de la Société. Le Régime est administré par le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada, qui gère également les actifs du Régime et le paiement des prestations dues aux participants et à leurs survivants. Étant sous réglementation fédérale, le Régime est assujéti aux dispositions de la *Loi sur les normes de prestation de pension (la Loi)* et aux règlements qui en découlent.

Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services donnant droit à la pension et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives au cours des dix dernières années de service. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, la Société fournissant le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles. Les montants inclus dans les présents états financiers consolidés reflètent la dernière évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2017. Bien qu'achevée, cette évaluation n'a pas encore été déposée auprès des autorités compétentes.

Les actifs du Régime de retraite et l'obligation au titre des prestations définies sont évalués au 31 mars 2018.

Le régime de retraite à prestations définies de la Société est exposé aux **risques** suivants :

- **Risque de capitalisation** : Le risque de capitalisation est l'un des principaux risques courus par les promoteurs d'un régime de retraite. Il s'agit ici du risque que les rentrées de fonds du régime de retraite de la Société provenant des placements et des cotisations soient en deçà de l'obligation du régime au titre des prestations définies, donnant ainsi naissance à un passif non capitalisé. Les autorités réglementaires exigent que les régimes de retraite aux prises avec un déficit de capitalisation versent des cotisations spéciales étalées sur des périodes futures précises.

Les baisses des taux d'actualisation et les placements qui ne génèrent pas les rendements attendus sont les principaux éléments déclencheurs de ce risque. Par ailleurs, des facteurs non économiques, comme l'évolution démographique des participants, influent aussi sur l'obligation au titre des prestations définies.

La gestion du risque de capitalisation repose sur deux actions : un examen et un suivi du ratio de capitalisation sur une base régulière et une vérification de la conformité des décisions de placement avec les politiques et les procédures de placement établies et avec les lois applicables. Lors de sa revue annuelle de l'Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP), le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada veille à ce que les régimes de retraite obtiennent un taux de rendement à long terme qui leur permet d'atteindre leurs objectifs de capitalisation et d'assumer la croissance constante de leur obligation.

- **Autres risques** : Les actifs du régime sont également exposés à divers risques financiers inhérents aux placements. Il s'agit du risque de crédit, du risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de prix) et du risque de liquidité. Qui plus est, l'évaluation de l'obligation et des coûts au titre des prestations définies comporte une certaine dose d'incertitude en raison de l'utilisation d'estimations actuarielles (voir ci-dessous). L'effet de ces facteurs sur la réévaluation de l'actif au titre des prestations de retraite ainsi que du passif au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme peut être parfois important et fluctuant.

#### Régimes de retraite non contributifs à prestations définies non capitalisés

La Société souscrit aussi à des régimes de retraite non contributifs à prestations définies non capitalisés. Tous les régimes sont soumis à des évaluations actuarielles annuelles.

#### Régimes non contributifs d'avantages à long terme

La Société fournit à ses employés les avantages sociaux à long terme suivants :

- Un régime non contributif d'avantages à long terme qui est destiné à certains employés engagés avant les différentes dates de fermeture du régime, qui varient entre le 1<sup>er</sup> avril 2005 et le 1<sup>er</sup> octobre 2007 selon la catégorie professionnelle des employés. Sous ce régime, les employés qui comptent plus de trois ans d'ancienneté au moment de leur départ à la retraite ont alors le choix entre une indemnité en espèces ou une bonification de leurs prestations de retraite. Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services donnant droit à la pension et du taux de rémunération en mars 2005, en juillet 2005 ou à la date de retraite ou de décès, selon la catégorie professionnelle des employés.
- D'autres avantages futurs comme des indemnités d'invalidité de longue durée et des indemnités d'accident du travail, le maintien des protections pour les employés en invalidité de longue durée et une assurance vie postérieure à l'emploi.

Les dernières évaluations actuarielles du régime non contributif d'avantages à long terme et du régime garantissant le maintien des protections remontent au 31 décembre 2015.

## **B. HYPOTHÈSES ACTUARIELLES IMPORTANTES**

En 2017-2018, la Société a changé sa méthodologie pour l'estimation du taux d'actualisation. Depuis le deuxième trimestre de 2017-2018, la Société n'arrondit plus son taux d'actualisation aux 25 points de base les plus proches afin d'accroître l'exactitude des montants comptabilisés dans les états financiers.

Si l'on se fonde sur le taux d'actualisation de 3,50 % qui aurait été appliqué selon la méthode précédente, on constate que ce changement d'estimation à un taux d'actualisation réel de 3,53 % a entraîné une augmentation du gain actuariel de 31,5 millions de dollars pour l'exercice comptabilisé dans les réévaluations en autres éléments du résultat global et compensé par une diminution des passifs non courants au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel de la Société.

Les hypothèses actuarielles importantes utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies et la charge de retraite sont les suivantes :

Hypothèses – taux annuels	31 mars 2018	31 mars 2017
<b>Hypothèses utilisées pour établir le coût des prestations de retraite :</b>		
Taux d'actualisation	3,75 %	3,75 %
<b>Hypothèses utilisées pour établir l'obligation au titre des régimes de retraite et autres avantages</b>		
Taux d'actualisation – régime de retraite	3,53 %	3,75 %
Taux d'actualisation – indemnité de cessation d'emploi	3,24 %	3,00 %
Taux d'actualisation – prestations d'invalidité de longue durée	3,24 %	3,00 %
Taux d'actualisation – assurance vie	3,47 %	3,50 %
Mortalité	table de mortalité des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada en fonction de l'échelle de projection CPM B	table de mortalité des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada en fonction de l'échelle de projection CPM B
Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au rendement et les promotions	1,40 % en 2018 et 2019 2,75 % par la suite	1,40 % en 2017 et 2018 2,75 % par la suite
Taux d'évolution du coût des soins de santé	6,90 % en 2018 baisse à 4,50 % sur 10 ans	7,20 % en 2017 baisse à 4,50 % sur 10 ans
Indexation des prestations en cours de versement	1,86 %	1,86 %

## C. ANALYSE DE SENSIBILITÉ

L'analyse de sensibilité des hypothèses actuarielles importantes ferait ressortir les variations suivantes dans la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies :

	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	31 mars 2018	31 mars 2017	31 mars 2018	31 mars 2017
<b>Sensibilité du taux d'actualisation</b>				
hausse de 100 points de base	-13,4 %	-13,2 %	-7,3 %	-7,8 %
baisse de 100 points de base	17,3 %	17,0 %	8,6 %	9,3 %
<b>Taux attendu d'augmentation future des salaires</b>				
hausse de 100 points de base	2,6 %	2,9 %	6,3 %	6,6 %
baisse de 100 points de base	-2,3 %	-2,5 %	-5,6 %	-5,8 %
<b>Taux attendu d'augmentation future</b>				
hausse de 100 points de base	14,1 %	13,6 %	0,5 %	0,4 %
baisse de 100 points de base	-11,5 %	-11,2 %	-0,4 %	-0,4 %
<b>Sensibilité de la mortalité</b>				
Retraités vivent un an de plus	3,2 %	4,8 %	-1,5 %	-1,6 %
Retraités vivent un an de moins	-3,3 %	-4,9 %	1,7 %	1,8 %
<b>Sensibilité du taux d'évolution du coût</b>				
hausse de 100 points de base	s. o.	s. o.	1,7 %	1,2 %
baisse de 100 points de base	s. o.	s. o.	-1,4 %	-1,0 %

s. o. = sans objet

Il se peut que l'analyse de sensibilité ci-dessus ne présente pas fidèlement la variation réelle de l'obligation au titre des prestations définies. En effet, il est peu probable que les changements dans les hypothèses surviennent isolément, car certaines hypothèses peuvent être corrélées.

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux hypothèses actuarielles importantes a été déterminée au moyen de la même méthode que celle qui a servi à calculer le passif de retraite comptabilisé dans l'État consolidé de la situation financière, soit la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Pour le régime de retraite contributif à prestations définies, des évaluations de l'appariement de l'actif et du passif sont effectuées régulièrement. Elles consistent notamment à soupeser le risque en fonction du rendement produit par la composition de l'actif à long terme en vigueur, à analyser le profil risque-rendement d'autres compositions possibles et à étudier les répercussions de différentes conjonctures économiques sur l'actif et le passif (obligation au titre des prestations définies). L'évaluation la plus récente date de 2017. En voici les principales recommandations :

- préserver la pertinence de la stratégie de placement en fonction du passif<sup>40</sup> du régime qui est axée sur la réduction du décalage entre le risque de taux d'intérêt et le risque d'inflation dans l'actif et le passif du régime;
- mettre en place une structure pour ajuster systématiquement le ratio de couverture des taux d'intérêt du régime à l'évolution des taux d'intérêt;
- maintenir à leur niveau actuel les placements dans des instruments plus productifs, comme les actions, les placements privés et les placements immobiliers;
- quantifier la tolérance au risque du régime.

La capitalisation du régime est basée sur les évaluations actuarielles qui sont faites une fois par an. Les employés doivent cotiser selon un pourcentage de leur salaire-pension. La Société complète la capitalisation, au besoin, selon les évaluations actuarielles.

## D. TAUX DE COTISATION

Les taux de cotisation des employés à temps plein sont les suivants :

	2017-2018	2016-2017
<b>Sur les gains jusqu'au maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État<sup>1</sup></b>		
1er avril au 30 juin	7,68 %	6,98 %
1er juillet au 31 mars	8,37 %	7,68 %
<b>Sur les gains dépassant le maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État<sup>1</sup></b>		
1er avril au 30 juin	10,10 %	9,18 %
1er juillet au 31 mars	11,00 %	10,10 %

<sup>1</sup>En 2018, ce maximum est de 55 900 \$ (55 300 \$ en 2017, 54 900 \$ en 2016).

## E. TOTAL DES PAIEMENTS

La Société a effectué les paiements suivants au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2018	2017
Prestations versées directement à des bénéficiaires	12 482	13 931
Cotisations habituelles de l'employeur aux régimes de retraite	53 824	53 494
<b>Total des paiements pour les régimes à prestations définies</b>	<b>66 306</b>	<b>67 425</b>

## F. PROFIL DES ÉCHÉANCES

Le profil des échéances de l'obligation au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi de la Société est le suivant :

	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	31 mars 2018	31 mars 2017	31 mars 2018	31 mars 2017
Durée moyenne de l'obligation de retraite	15,2 ans	15,0 ans	8,1 ans	8,7 ans
Participants actifs	22,0 ans	21,8 ans	8,1 ans	8,8 ans
Participants - prestations différées	20,6 ans	18,3 ans	s. o.	s. o.
Retraités	10,9 ans	10,8 ans	7,9 ans	7,9 ans

s. o. = sans objet

La Société compte cotiser 51,7 millions de dollars à ses régimes de retraite à prestations définies au cours du prochain exercice. En juillet 2017, la Société a instauré un ratio de partage des coûts de 50:50 entre les employés et l'employeur pour les cotisations de retraite versées par tous les participants.

<sup>40</sup> Cette stratégie implique la gestion de l'actif d'un régime de retraite en fonction de son passif dans le but de réduire au minimum la volatilité de l'excédent du régime. Ainsi, l'actif total du régime est divisé en actifs appariés et non appariés. Les actifs appariés (à revenu fixe) présentent la même sensibilité aux taux d'intérêt et d'inflation que les passifs du régime. Les actifs non appariés (actions et placements non traditionnels) évoluent différemment.

## G. OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES

Les variations de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ont été les suivantes :

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
	31 mars 2018		31 mars 2017	
Obligation au titre des prestations définies, solde d'ouverture	6 579 699	132 772	6 413 660	136 833
Coût des services rendus	106 230	5 523	105 569	5 525
Coût financier	244 017	4 124	237 604	4 301
Cotisations des employés	57 278	-	46 447	-
Réévaluations :				
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	(73 510)	(10 566)	104 472	(387)
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	217 793	(2 592)	(24 200)	37
Écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	52 016	1 035	(10 363)	394
Prestations versées	(296 030)	(12 482)	(293 490)	(13 931)
<b>Obligation au titre des prestations définies, fin de l'exercice</b>	<b>6 887 493</b>	<b>117 814</b>	<b>6 579 699</b>	<b>132 772</b>

## H. JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME

Les variations de la juste valeur des actifs du régime ont été les suivantes :

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
	31 mars 2018		31 mars 2017	
Juste valeur des actifs du régime, solde d'ouverture	6 733 325	-	6 456 327	-
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	(6 600)	-	(6 490)	-
Revenus d'intérêts tirés des actifs du régime de retraite	248 727	-	238 195	-
Rendement des actifs du régime de retraite, à l'exclusion des revenus d'intérêts	281 474	-	238 842	-
Cotisations des employés	57 278	-	46 447	-
Cotisations de la Société	53 824	12 482	53 494	13 931
Prestations versées	(296 030)	(12 482)	(293 490)	(13 931)
<b>Juste valeur des actifs du régime, fin de l'exercice</b>	<b>7 071 998</b>	<b>-</b>	<b>6 733 325</b>	<b>-</b>

La juste valeur des actifs du régime peut être répartie entre les catégories suivantes :

	Cours sur un marché actif (Niveau 1)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 2)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 3)	Total
	31 mars 2018			
<b>Titres à revenu fixe</b>				
Trésorerie et placements à court terme	80 761	219 724	-	<b>300 485</b>
Obligations canadiennes	-	2 003 166	874 276	<b>2 877 442</b>
Titres à revenu fixe	-	-	13 246	<b>13 246</b>
<b>Actions</b>				
Canadiennes	411 003	395 253	-	<b>806 256</b>
Internationales	1 427 860	259 395	-	<b>1 687 255</b>
<b>Placements stratégiques</b>				
Placements immobiliers	36 988	-	567 463	<b>604 451</b>
Placements privés	-	-	669 846	<b>669 846</b>
Fonds spéculatifs	-	-	45 755	<b>45 755</b>
<b>Autres</b>				
Dérivés	(547)	40 451	-	<b>39 904</b>
<b>Total des actifs de placement</b>	<b>1 956 065</b>	<b>2 917 989</b>	<b>2 170 586</b>	<b>7 044 640</b>
<b>Actifs qui ne sont pas des placements, diminués des passifs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>27 358</b>
<b>Juste valeur des actifs du régime</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7 071 998</b>

	Cours sur un marché actif (Niveau 1)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 2)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 3)	Total	
<b>31 mars 2017</b>					
Titres à revenu fixe	Trésorerie et placements à court terme	183 659	242 212	-	<b>425 871</b>
	Obligations canadiennes	-	1 880 664	832 226	<b>2 712 890</b>
	Titres à revenu fixe	-	-	-	-
Actions	Canadiennes	383 326	342 947	-	<b>726 273</b>
	Internationales	1 259 541	210 563	-	<b>1 470 104</b>
Placements stratégiques	Placements immobiliers	40 318	-	553 681	<b>593 999</b>
	Placements privés	-	-	620 867	<b>620 867</b>
	Fonds spéculatifs	-	-	138 195	<b>138 195</b>
Autres	Dérivés	(1 462)	23 824	-	<b>22 362</b>
	<b>Total des actifs de placement</b>	<b>1 865 382</b>	<b>2 700 210</b>	<b>2 144 969</b>	<b>6 710 561</b>
<b>Actifs qui ne sont pas des placements, diminués des passifs</b>				-	<b>22 764</b>
<b>Juste valeur des actifs du régime</b>				-	<b>6 733 325</b>

Les justes valeurs des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres sont établies en fonction du cours sur un marché actif, ce qui n'est pas le cas des justes valeurs des placements stratégiques et des dérivés. Le rendement réel des actifs du régime pour l'exercice est de 574,3 millions de dollars, soit 8,68 % (510,0 millions de dollars en 2017, soit 8,04 %).

## I. COÛTS DU RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES

Le tableau suivant présente les montants comptabilisés au titre des régimes de retraite à prestations définies dans l'État consolidé du résultat et dans l'État consolidé du résultat global :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2018	2017
Coût des services rendus	111 753	111 094
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	6 600	6 490
Coût financier de l'obligation au titre des prestations définies	248 141	241 905
Revenus d'intérêts tirés des actifs du régime de retraite	(248 727)	(238 195)
Autres	889	807
<b>Charge comptabilisée en résultat net</b>	<b>118 656</b>	<b>122 101</b>
Moins :		
Réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global	(98 187)	(169 696)
<b>Total</b>	<b>20 469</b>	<b>(47 595)</b>

Les résultats non distribués comprennent des gains actuariels cumulatifs de 668,0 millions de dollars au 31 mars 2018 (gains de 569,8 millions de dollars au 31 mars 2017).

La charge totale comptabilisée en résultat net est présentée comme suit dans l'État consolidé du résultat de la Société :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2018	2017
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	113 909	117 217
Coûts de transmission, distribution et collecte	3 560	3 663
Administration nationale	1 187	1 221
<b>Total</b>	<b>118 656</b>	<b>122 101</b>

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, la charge totale au titre des avantages du personnel, qui comprend tous les salaires et coûts afférents, s'élève à 997,3 millions de dollars (936,1 millions de dollars en 2017).

## 18. DETTE OBLIGATAIRE

La Fiducie du CCR a émis, le 30 janvier 1997, des obligations garanties pour une valeur de 400 millions de dollars qui viennent à échéance en mai 2027. De par sa relation avec la Fiducie du CCR, la Société offre en garantie de la dette obligataire les loyers qu'elle verse pour les locaux occupés par son personnel à Toronto.

Les obligations sont garanties par les actifs du Centre canadien de radiodiffusion, dont la valeur comptable est de 160,8 millions de dollars (171,7 millions de dollars au 31 mars 2017). Ces obligations portent intérêt au taux fixe de 7,53 % par an et exigent des paiements semestriels du capital et des intérêts de 16,5 millions de dollars.

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable de la dette obligataire se présentent comme suit :

	31 mars 2018	31 mars 2017
Moins d'un an	23 624	22 921
Plus d'un an mais avant cinq ans	80 529	74 791
Plus de cinq ans	124 153	146 570
<b>Total</b>	<b>228 306</b>	<b>244 282</b>

La charge d'intérêts liée à la dette obligataire comptabilisée dans les charges financières de l'exercice est de 17,1 millions de dollars (18,2 millions de dollars en 2017).

## 19. OBLIGATIONS AU TITRE DE CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

Au 31 mars 2018, les obligations au titre de contrats de location-financement portent exclusivement sur des améliorations locatives. Le contrat pour les transpondeurs satellitaires est arrivé à échéance au cours de l'exercice. Les paiements au titre d'un contrat de location-financement sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est affectée à chaque période de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

	Taux d'intérêt effectif	Échéance
Contrat pour les améliorations locatives	2,85 % par an	juin 2022
Contrat pour les transpondeurs satellitaires	6,82 % par an	février 2018

	Paiements minimaux futurs au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location	Paiements minimaux futurs au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location
		31 mars 2018		31 mars 2017
Moins d'un an	705	570	10 728	10 293
Plus d'un an mais avant cinq ans	6 097	5 745	2 762	2 296
Plus de cinq ans	-	-	4 025	4 004
Moins : charges financières futures	(487)	-	(922)	-
<b>Total</b>	<b>6 315</b>	<b>6 315</b>	<b>16 593</b>	<b>16 593</b>

La charge d'intérêts liée à l'obligation au titre des contrats de location-financement comptabilisée dans les charges financières de l'exercice est de 0,4 million de dollars (1,3 million de dollars en 2017).

## 20. EFFETS À PAYER

La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada détient des effets à payer qui viennent à échéance en mai 2027 et portent un taux d'intérêt annuel de 4,688 %. Des paiements semestriels du capital et des intérêts sont effectués chaque année, en mai et en novembre.

Les effets sont remboursables au gré de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, en totalité ou en partie, occasionnellement avant échéance moyennant un préavis de 30 à 60 jours. Le prix de remboursement est la somme la plus élevée entre le capital impayé des effets concernés et la valeur actualisée nette de tous les paiements semestriels prévus entre la date du remboursement et la date d'échéance, le taux d'actualisation utilisé à cette date équivalant au rendement des obligations du Canada majoré de 0,30 %, somme à laquelle s'ajoute dans chaque cas l'intérêt couru, mais impayé jusqu'à la date du remboursement exclusivement. Les effets à payer sont garantis par les billets à recevoir et l'investissement dans un contrat de location-financement comme il est décrit aux notes 7 et 8.

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable des effets à payer se présentent comme suit :

	31 mars 2018	31 mars 2017
Moins d'un an	8 945	8 726
Plus d'un an mais avant cinq ans	33 363	31 817
Plus de cinq ans	45 966	54 911
<b>Total</b>	<b>88 274</b>	<b>95 454</b>

La charge d'intérêts liée aux effets à payer et comptabilisée dans les charges financières de l'exercice est de 4,3 millions de dollars (4,6 millions de dollars en 2017).

## 21. REVENUS DIFFÉRÉS

Les revenus différés sont des revenus reçus à l'avance pour des installations et des services de production non encore fournis. Les revenus différés ont également trait aux périodes de location gratuites accordées dans des baux dans lesquels la Société est locataire, et aux paiements reçus pour des services qui n'ont pas encore été rendus.

### MÉTHODES COMPTABLES

Les revenus relatifs à des services tels la fourniture d'installations et la production qui n'ont pas encore eu lieu et les paiements reçus pour des services qui n'ont pas encore été rendus sont comptabilisés dans la période où les services sont rendus. Les revenus différés relatifs aux périodes de location gratuites accordées dans des contrats de location sont comptabilisés à l'État consolidé du résultat selon la méthode linéaire tant que le contrat de location est en vigueur.

### ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

La Société a estimé le montant des revenus différés pour les services dus à Rogers Communications Inc. (Rogers) pour la sous-licence de diffusion de *Hockey Night in Canada* pour la durée restante de l'entente. De plus amples renseignements se trouvent à la note 6 B.

### Informations supplémentaires

	31 mars 2018	31 mars 2017
Solde d'ouverture	43 074	58 580
Différés durant l'exercice	24 437	24 899
Comptabilisés au résultat net durant l'exercice	(31 037)	(40 405)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>36 474</b>	<b>43 074</b>

# REVENUS, DÉPENSES ET FLUX DE TRÉSORERIE

La présente section contient les résultats et les flux de trésorerie de la Société. Dans les pages qui suivent, vous trouverez des explications sur les revenus et le financement public de la Société pour l'exercice, les charges financières et les impôts sur le revenu ainsi que des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.



## 22. REVENUS

Les revenus consistent essentiellement en des montants gagnés par la Société par suite de la fourniture de biens et de services à des clients externes. Le tableau qui suit présente les méthodes comptables de la Société au titre d'IAS 18. De plus amples renseignements sur la nouvelle norme relative aux revenus à venir (IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*) et son incidence prévue sur les états financiers du prochain exercice figurent à la note 3.

### MÉTHODES COMPTABLES

### ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir pour les services fournis dans le cadre des activités ordinaires de la Société. Les revenus comptabilisés sont diminués de tout rabais. Les revenus sont comptabilisés quand :

- le montant des revenus peut être évalué de manière fiable;
- il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société;
- les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés au client et la Société ne continue à être impliquée ni dans la gestion ni dans le contrôle effectif des biens cédés.

Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux revenus.

### SOURCE DE REVENUS

### MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS PAR LA SOCIÉTÉ

#### Revenus publicitaires

Revenus provenant de :

- la vente de messages publicitaires individuels sur nos plateformes de télévision et la vente de temps d'antenne à la télévision et d'autres services connexes pour la diffusion d'une émission de marque (publicité télévisée),
- la vente de messages publicitaires sur nos plateformes numériques comme des bannières publicitaires ou des vidéos intégrées (publicité numérique).

Lorsque la publicité a été diffusée, que la Société n'a aucune obligation restante à cet égard et que la recouvrabilité est raisonnablement assurée.

#### Revenus d'abonnement

Revenus provenant de la vente d'émissions de télévision spécialisée et d'autres ventes d'émissions par abonnement.

Lorsque les services ont été rendus, que la Société n'a aucune obligation restante à cet égard et que la recouvrabilité est raisonnablement assurée.

#### Location d'immeubles et de pylônes de transmission

Revenus provenant de la location d'espaces à bureaux excédentaires et de pylônes de transmission à des tiers.

Sur une base linéaire sur la période du contrat.

#### Revenus de production

Revenus provenant des services de diffusion hôte, de la location d'espaces ou de contrats de location d'installations et de services connexes, et des services commerciaux, comme la production de messages publicitaires pour des tiers.

Lorsque la livraison a été faite ou les services ont été rendus, que la Société n'a aucune obligation restante à cet égard et que la recouvrabilité est raisonnablement assurée.

### Ventes de licences de diffusion

Revenus tirés de l'octroi de licences à des tiers pour qu'ils puissent utiliser du contenu de CBC/Radio-Canada.

Lorsque la livraison a été faite ou les services ont été rendus, que la Société n'a aucune obligation restante à cet égard et que la recouvrabilité est raisonnablement assurée.

### Droits de retransmission

Revenus que la Société reçoit lorsqu'elle détient les droits d'auteur sur les émissions de radio et de télévision retransmises par des tiers.

Selon la méthode de la comptabilité d'exercice conformément à la substance des accords conclus.

### Commandites d'émission

Revenus provenant de la vente de services fournis à des tiers, comme les productions commerciales et d'autres services.

Lorsque le service a été rendu, que la Société n'a aucune obligation restante à cet égard et que la recouvrabilité est raisonnablement assurée.

Selon la méthode linéaire, lorsque les services sont fournis au cours d'une période donnée au moyen d'un nombre indéterminé d'opérations.

### Autres services

Les revenus provenant des autres services comprennent principalement le Fonds des médias du Canada, ainsi que les services fournis à des tiers et la vente de produits dérivés.

Lorsque la livraison a été faite ou les services ont été rendus, que la Société n'a aucune obligation restante à cet égard et que la recouvrabilité est raisonnablement assurée.

### Revenus financiers

Revenus provenant des comptes bancaires, des effets à recevoir et de l'investissement dans un contrat de location-financement

Pour les intérêts sur les comptes bancaires : à mesure qu'ils sont gagnés.

Pour les autres revenus financiers : méthode du taux d'intérêt effectif.

## Informations supplémentaires

La Société a comptabilisé des revenus provenant des sources suivantes :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2018	2017 (révisé)
Publicité - télévision et radio <sup>1</sup>	275 693	263 996
Publicité - services numériques	42 589	36 595
Revenus d'abonnement	127 210	131 245
Location d'immeubles et de pylônes de transmission	28 120	27 983
Production <sup>2</sup>	39 906	36 816
Ventes d'émissions et de droits de diffusion	31 143	35 252
Droits de retransmission	8 752	4 050
Commandites d'émission	4 232	4 658
Autres services	5 482	6 367
<b>Total des revenus liés à la prestation des services</b>	<b>563 127</b>	<b>546 962</b>
<b>Total des revenus financiers et de placement</b>	<b>10 146</b>	<b>9 415</b>
Gain (perte) sur taux de change	(194)	312
Gain (perte) net provenant de l'évaluation à la juste valeur d'instruments financiers	(4)	231
<b>Total des revenus</b>	<b>573 075</b>	<b>556 920</b>

<sup>1</sup>Publicité - télévision et radio comprend des revenus de 3,0 millions de dollars (3,7 millions de dollars en 2017) provenant d'échange de services dans des opérations non monétaires.

<sup>2</sup>Production comprend des revenus de 13,7 millions de dollars (14,8 millions de dollars en 2017) provenant d'échange de services dans des opérations non monétaires.

## Changement de présentation

Pendant l'exercice, la Société a modifié le classement de certaines sources de revenus dans le but de mieux rendre compte de la nature de ces sources de revenus. Par conséquent, la direction a reclassé les revenus provenant de la location d'installations et de services de l'exercice précédent totalisant 17,3 millions de dollars de « Location d'immeubles et de pylônes de transmission » à « Production » afin de fournir des informations plus pertinentes aux utilisateurs des états financiers.

## 23. FINANCEMENT PUBLIC

La Société reçoit une partie importante de son financement du gouvernement du Canada.

### MÉTHODES COMPTABLES

Les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et le fonds de roulement sont comptabilisés dans le financement public à l'État consolidé du résultat de l'exercice pour lequel ils ont été approuvés.

Les crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles qui sont amortissables sont comptabilisés comme financement des immobilisations différé dans l'État consolidé de la situation financière, et le revenu est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat de la même façon et sur les mêmes périodes que les actifs qu'il a permis d'acquérir.

Les crédits parlementaires pour l'achat de terrains sont comptabilisés dans l'État consolidé du résultat.

### ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

La Société doit estimer le montant de financement public à comptabiliser en résultat pour les dépenses en immobilisations.

Le montant comptabilisé chaque exercice reflète les durées d'utilité estimatives et la proportion des immobilisations corporelles et incorporelles de la Société acquises au moyen du financement public pour les dépenses en immobilisations, par rapport aux durées d'utilité estimatives et à la proportion d'immobilisations acquises au moyen de fonds autogénérés.

## Informations supplémentaires

### A. FINANCEMENT PUBLIC REÇU

Les crédits parlementaires approuvés et les sommes reçues par la Société sont ventilés comme suit :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2018	2017
Financement des activités d'exploitation		
Financement de base	1 125 752	1 016 693
Virement au financement des immobilisations	(15 490)	(14 386)
<b>Financement des activités d'exploitation reçu</b>	<b>1 110 262</b>	<b>1 002 307</b>
Financement des immobilisations		
Financement de base	92 331	92 331
Virement du financement des activités d'exploitation	15 490	14 386
<b>Financement des immobilisations reçu</b>	<b>107 821</b>	<b>106 717</b>
<b>Financement du fonds de roulement</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
	<b>1 222 083</b>	<b>1 113 024</b>

Les virements au financement des immobilisations et les virements du financement des activités d'exploitation sont conformes aux propositions d'affaires soumises pour des projets d'immobilisations portés au crédit pour les activités d'exploitation. Ils sont généralement compensés en partie par le virement du produit de la vente d'immobilisations lorsqu'il a été jugé que ce produit sera affecté aux activités d'exploitation.

Le financement total approuvé et remis à la Société pour l'exercice ne correspond pas au financement public total présenté à l'État consolidé du résultat.

### B. FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS DIFFÉRÉ

Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé à titre de financement des immobilisations différé dans l'État consolidé de la situation financière et le revenu est comptabilisé à l'État consolidé du résultat de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles auxquelles il se rapporte.

	31 mars 2018	31 mars 2017
Solde d'ouverture	545 234	531 295
Financement public au titre des immobilisations	107 821	106 717
Amortissement du financement des immobilisations différé	(93 487)	(92 778)
Déblocage du financement des immobilisations différé en lien avec la MRC (Référer à la note 14)	(28 500)	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>531 068</b>	<b>545 234</b>

## 24. CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières comprennent les intérêts versés sur la dette obligataire, les effets à payer, les obligations au titre de contrats de location-financement et la désactualisation de passifs.

Méthodes comptables	Estimations et jugements comptables importants
Les charges financières sont constatées dans l'État consolidé du résultat au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, dans la période où elles ont été engagées.	Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux charges financières.

### Informations supplémentaires

Les charges financières de la Société sont les suivantes :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2018	2017
Intérêts sur la dette obligataire	17 063	18 201
Intérêts sur les effets à payer	4 293	4 620
Intérêts sur l'obligation au titre de contrats de location-financement	450	1 250
Autres charges financières sans décaissement	1 009	1 836
	<b>22 815</b>	<b>25 907</b>

## 25. IMPÔTS SUR LE REVENU

CBC/Radio-Canada est une société d'État prévue par règlement en vertu de l'article 7100 du *Règlement de l'impôt sur le revenu* et est assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral en tant que société d'État prévue par règlement aux fins du paragraphe 27(2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société n'est pas assujettie aux impôts sur les bénéfices provinciaux.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p>La direction applique la méthode des actifs et passifs d'impôt différé pour comptabiliser les impôts sur le revenu. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôt différé reflètent les effets fiscaux estimatifs de différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs dans les états financiers et leurs bases fiscales respectives.</p> <p><u>Impôt exigible</u></p> <p>Le résultat net imposable diffère du résultat net comptabilisé dans l'État consolidé du résultat, car il exclut des éléments de revenus ou de dépenses qui sont imposables ou déductibles dans d'autres exercices ou des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. Le passif d'impôt exigible de la Société est établi au moyen des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.</p> <p><u>Impôt différé</u></p> <p>À titre de société d'État recevant une partie importante de son financement du gouvernement du Canada, la Société est dotée d'une structure d'exploitation qui apparie ses dépenses ayant un effet sur la trésorerie aux ressources dont elle dispose, et qui vise l'équilibre à long terme. La Société prélève des fonds sur ses crédits parlementaires uniquement pour financer ses dépenses d'exploitation, et ne peut contracter d'emprunt pour résorber un déficit de son fonds de roulement. Par conséquent, la Société ne compte pas produire de résultat net imposable ni de pertes déductibles significatifs au cours de périodes où les différences temporaires devraient s'inverser. Pour cette raison, les montants prévus à titre d'actif ou de passif d'impôt différé ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés tant que ces conditions d'exploitation sont rencontrées à la fin de la période de présentation de l'information financière.</p>	<p>La direction s'est fiée à son jugement pour déterminer que, à la date de présentation de l'information financière, les impôts différés ne devraient pas être comptabilisés parce que la Société ne compte pas produire de revenus imposables ni de pertes significatifs au cours des périodes pendant lesquelles on s'attend à ce que les différences temporelles s'inversent en raison de la structure d'exploitation propre à la Société.</p>

## Informations supplémentaires

### A. IMPÔT SUR LE REVENU COMPTABILISÉ EN RÉSULTAT NET

La charge d'impôt de l'exercice peut être rapprochée avec la charge d'impôt qui résulterait de l'application du taux d'imposition fédéral de la Société de 25,00 % (25,00 % en 2017) au bénéfice comptable, comme suit :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2018	2017
Provisions pour impôts au taux d'imposition fédéral	(3 141)	(17 692)
Différences permanentes	(6 581)	811
Augmentation en raison de l'ajustement pour refléter l'impôt exigible prévu au cours de périodes futures au titre de différences temporaires imposables et déductibles	9 722	16 881
<b>Impôt sur le revenu comptabilisé en résultat net</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Le taux d'imposition utilisé pour le rapprochement avec les montants de 2018 ci-dessus est le taux d'imposition s'appliquant aux sociétés d'État visées par la partie LXXI du *Règlement de l'impôt sur le revenu*, et qui sont assujetties aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le tableau ci-dessus reflète l'ajustement apporté à l'impôt exigible prévu au cours de périodes futures au titre de différences temporaires imposables et déductibles.

### B. DIFFÉRENCES TEMPORAIRES

	31 mars 2018	31 mars 2017
Les sources déductibles (imposables) des différences temporaires pour lesquelles aucun actif ou passif d'impôt différé n'a été reconnu sont les suivantes:		
Charges à payer	50 419	35 809
Régime de retraite	(184 505)	(153 626)
Passifs liés au personnel	117 836	132 824
Report de pertes prospectif	5 103	62 495
Créances et placements à long terme	1 058	4 463
Revenus reportés pour les impôts liés à la vente de créances	(32 607)	(36 110)
Immobilisations corporelles	(119 961)	(180 051)
Autres	(17 361)	(18 454)
<b>Total</b>	<b>(180 018)</b>	<b>(152 650)</b>

Le report de pertes prospectif commencera à expirer en 2037.

## 26. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

### A. VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT

Exercice terminé le 31 mars

	2018	2017
<b>Variations du fonds de roulement sont composées de :</b>		
Créances clients et autres créances	(79 462)	10 872
Actif de programmation (courant)	8 811	(30 500)
Charges payées d'avance	8 114	(3 787)
Créditeurs et charges à payer	23 087	(17 189)
Provisions	14 276	6 024
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (courant)	4 779	1 645
Revenus différés (courant)	(3 531)	(2 544)
	<b>(23 926)</b>	<b>(35 479)</b>

### B. VARIATIONS DES PASSIFS ISSUS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	1er avril 2017	Flux de trésorerie		Variations non monétaires		31 mars 2018
		Capital	Intérêts et autres variations	Acquisitions	Autres variations	
Remboursement des obligations au titre de contrats de location-financement	16 593	(10 278)	(450)	-	450	6 315
Remboursement de la dette obligataire	244 282	(15 490)	(17 549)	-	17 063	228 306
Remboursement d'effets à payer	95 454	(7 136)	(4 337)	-	4 293	88 274
Distributions aux actionnaires sans contrôle	579	-	-	-	66	645
<b>Total du passif provenant d'activités de financement</b>	<b>356 908</b>	<b>(32 904)</b>	<b>(22 336)</b>	<b>-</b>	<b>21 872</b>	<b>323 540</b>

# AUTRES INFORMATIONS

La présente section contient des informations de la Société sur les instruments financiers, la gestion du capital, les parties liées et les engagements.



## 27. INSTRUMENTS FINANCIERS

Cette section traite des instruments financiers de la Société et des risques financiers associés, ainsi que des politiques et objectifs de la gestion des risques financiers de la Société, de son exposition et de sa vulnérabilité aux risques financiers.

### MÉTHODES COMPTABLES

### ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

#### Comptabilisation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés quand la Société devient partie au contrat qui donne naissance à l'instrument financier.

#### Classement et évaluation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. La Société évalue les instruments financiers regroupés selon la nature et la finalité de chacun. Elle classe tous ses actifs financiers non dérivés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), ou comme des prêts et créances. Elle classe les passifs financiers non dérivés en autres passifs financiers.

- **Instruments financiers à la JVRN** – comprend la trésorerie et les titres négociables. La Société évalue initialement ces instruments à la juste valeur, et toute variation de la juste valeur découlant d'une réévaluation est comptabilisée dans le poste « Autres revenus » ou « Charges financières » de l'État consolidé du résultat.
- **Actifs détenus jusqu'à leur échéance** – comprend les actifs obligataires. Ces actifs financiers sont des placements assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe que la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Les actifs compris dans cette catégorie sont évalués au coût amorti calculé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Cette méthode tient compte de l'amortissement de la prime ou de l'escompte (correspondant à la différence entre le prix d'achat et la valeur de rachat de l'actif). Les revenus tirés de cette catégorie d'actifs sont inclus dans le poste « Revenus financiers et produits de placements » à l'État consolidé du résultat.
- **Prêts et créances** – actifs financiers assortis de paiements fixes ou déterminables, comme les créances clients et les billets à recevoir. La Société évalue initialement ces actifs à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à leur acquisition, puis au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.
- **Autres passifs** – comprend les comptes créditeurs, les obligations et les effets à payer. La Société évalue initialement ces passifs à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables à leur émission, puis au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Dépréciation des actifs financiers

La direction évalue à chaque période de présentation de l'information financière s'il existe une indication objective que les actifs financiers puissent s'être dépréciés. Un actif financier s'est déprécié s'il existe une indication objective de l'incidence d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier.

Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux instruments financiers.

Pour certaines catégories d'actifs financiers comme les créances clients, les actifs sont également soumis à un test de dépréciation collectif. Une indication objective de dépréciation d'un portefeuille de créances peut notamment être des recouvrements de paiements effectués par la Société dans le passé, une augmentation du nombre de retards dans les paiements qui dépassent les durées moyennes de crédit, ainsi que des changements observables dans la situation économique nationale ou locale qui sont en corrélation avec les défaillances sur les créances.

## Informations supplémentaires

### A. CLASSEMENT ET RISQUES – APERÇU

Dans l'exercice de ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché. Sa stratégie globale de gestion des risques se fonde essentiellement sur l'imprévisibilité des marchés financiers et économiques, et vise à réduire au minimum les effets néfastes que les conjonctures financières et économiques pourraient avoir sur sa performance financière. Un cadre de gestion financière, allié à de bonnes pratiques de gouvernance, est mis en place pour gérer les risques, sous la supervision du Conseil d'administration.

Le tableau suivant présente les instruments financiers selon leur nature et leur classement, et précise les risques auxquels ils peuvent être exposés :

	Classement	Risques			
		Crédit	liquidité	Risques du marché	
				Devise	Taux d'intérêt
<b>Instruments financiers évalués au coût amorti :</b>					
Créances clients et autres créances	Prêts et créances	X		X	
Billets à recevoir	Prêts et créances	X			X
Investissement dans un contrat de location-financement	Prêts et créances	X			X
Actifs obligataires	Détenus jusqu'à leur échéance	X			X
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs		X	X	
Dettes obligataires	Autres passifs		X		X
Obligations au titre de contrats de location-financement	Autres passifs		X		X
Effets à payer	Autres passifs		X		X
<b>Instruments financiers évalués à la juste valeur :</b>					
Trésorerie et titres négociables	JVRN	X		X	X
Instruments financiers dérivés	Détenus à des fins de transaction	X		X	

### B. RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et amène de ce fait la Société à subir une perte financière. La Société a pour politique de faire crédit uniquement à des contreparties solvables, dans l'optique de réduire le risque de perte financière découlant de défaillances. Elle surveille continuellement le risque de crédit couru et la qualité du crédit de ses contreparties. Pour gérer son risque de crédit, elle fixe un plafond de crédit à chaque contrepartie, et ces plafonds sont examinés et approuvés chaque année par les cadres supérieurs.

Son exposition maximale correspond à la valeur comptable de ces éléments d'actif au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017.

#### Trésorerie et titres négociables

La Société a déposé la trésorerie dans des institutions financières jouissant d'une bonne réputation (tout membre de l'Association canadienne des paiements, toute coopérative locale membre d'une société coopérative de crédit centrale qui fait partie de l'Association canadienne des paiements ou, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances, toute institution financière étrangère) et estime qu'il est donc peu probable qu'elle subisse des pertes.

#### Créances clients et autres créances

La concentration du risque de crédit en ce qui concerne les créances clients est limitée et gérée grâce à la mise en place d'un programme d'évaluation du crédit et au moyen, si nécessaire, du plafonnement du crédit accordé à un client. La direction n'estime pas être exposée à un risque de crédit inhabituel ou élevé.

La Société établit une provision pour créances douteuses correspondant au montant estimatif de la diminution de la valeur des créances. Elle s'est dotée d'une politique de crédit et de recouvrement qui comprend des directives sur l'établissement de la provision. La Société comptabilise une provision pour créances douteuses dans les cas où il existe une indication objective de l'impossibilité de recouvrer la créance. La provision est alors calculée en fonction de la connaissance qu'a la Société de la situation financière de ses clients, du classement par échéance des créances, de la conjoncture économique, de la concentration des clients et du secteur, et enfin, de l'expérience passée.

À l'instar des autres entreprises de diffusion, la Société comptabilise des créances clients et autres créances essentiellement liées à la vente de temps d'antenne publicitaire par l'intermédiaire d'agences. Le délai de paiement habituel de ces agences dépasse la durée de crédit de 30 jours appliquée en moyenne par la Société. Par conséquent, une partie importante des créances clients de la Société est en souffrance, mais n'est pas dépréciée, et la période de recouvrement n'est pas nécessairement une indication du risque de crédit.

Comme l'essentiel de son financement provient du crédit parlementaire, la Société juge qu'elle n'est pas exposée au risque de concentration du risque de crédit qui menace généralement les diffuseurs ayant principalement des revenus commerciaux. La Société n'a pas de risque important de crédit lié à un seul client et atténue le risque de crédit lié aux créances publicitaires en procédant à des évaluations de crédit au début de la relation d'affaires et de façon continue par la suite.

La Société ne détient aucune garantie ni aucun rehaussement de crédit relativement à ces créances.

Les tableaux suivants présentent une ventilation des créances clients et autres créances en fonction de leur ancienneté ainsi que des informations supplémentaires sur la provision pour créances douteuses.

	31 mars 2018	31 mars 2017
31 à 60 jours	95 961	24 030
61 à 90 jours	19 411	14 256
Plus de 90 jours	8 004	15 240
<b>Total</b>	<b>123 376</b>	<b>53 526</b>

	31 mars 2018	31 mars 2017
Solde d'ouverture	(1 240)	(2 058)
Montants irrécouvrables sortis pendant l'exercice	689	1 868
Reprises de pertes de valeur comptabilisées sur les créances	227	177
Augmentation nette de la provision pour tenir compte des nouvelles dépréciations	(782)	(1 227)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(1 106)</b>	<b>(1 240)</b>

#### Billets à recevoir et investissement dans un contrat de location-financement

La Société détient des billets à recevoir et un investissement dans un contrat de location-financement par suite de transactions de vente et de location de parcelles de terrain réalisées en 2003 avec une filiale en propriété exclusive du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. À l'époque, elle s'était assurée de la conformité de la contrepartie avec ses critères concernant la solvabilité et le risque, eu égard, particulièrement, à l'échéance lointaine des billets à recevoir. La Société surveille le recouvrement des billets à recevoir et des paiements de location associés à l'investissement dans un contrat de location-financement, mais délègue la responsabilité du recouvrement mensuel à la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada.

#### Actifs obligataires

La *Loi sur la radiodiffusion* autorise la Société à placer les fonds qu'elle gère dans des obligations ou autres titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada. C'est pourquoi les actifs obligataires de la Société sont des obligations hypothécaires du Canada, dont le risque de crédit est faible. Aucune des obligations détenues jusqu'à leur échéance n'est en souffrance ni dépréciée.

#### Instruments financiers dérivés

Selon la politique de la Société sur la gestion du risque de change, tous les contrats à terme, options et autres instruments d'une valeur importante qui sont utilisés pour couvrir sur le plan économique le risque de change doivent être négociés avec des fournisseurs dont la cote de crédit est égale ou supérieure à celle des grandes banques canadiennes. La Société effectue les opérations de couverture du risque de change auprès de différentes contreparties qui remplissent ce critère.

	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur
	31 mars 2018		31 mars 2017	
Contrats de change à terme-USD <sup>1</sup>	-	-	19 894	4

<sup>1</sup> Il n'y avait aucun contrat de change à terme au 31 mars 2018.

## C. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ait de la difficulté à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

La Société gère ce risque en faisant en sorte, dans la mesure du possible, de disposer de liquidités suffisantes pour remplir ses engagements le moment venu, dans des circonstances normales ou difficiles, sans subir de perte. De plus, elle surveille continuellement ses flux de trésorerie réels et prévus. Par ailleurs, le Conseil d'administration examine et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations de la Société, ainsi que toute transaction significative.

La Société n'est pas habilitée à obtenir une ligne de crédit ou à contracter une dette non courante sans l'approbation préalable du ministre des Finances.

Le tableau suivant présente une analyse des échéances des passifs financiers de la Société en fonction des flux de trésorerie prévus de la date de l'État consolidé de la situation financière jusqu'à l'échéance contractuelle. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés.

	Valeur comptable du passif au 31 mars 2018	Flux de trésorerie contractuels	1 an et moins	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes obligataires	228 306	313 868	33 039	132 155	148 674
Effets à payer	88 274	108 993	11 473	45 892	51 628
Contrats de location-financement	6 315	6 802	705	6 097	-
	<b>322 895</b>	<b>429 663</b>	<b>45 217</b>	<b>184 144</b>	<b>200 302</b>

	Valeur comptable du passif au 31 mars 2017	Flux de trésorerie contractuels	1 an et moins	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes obligataires	244 282	346 907	33 039	132 155	181 713
Effets à payer	95 454	120 466	11 473	45 892	63 101
Contrats de location-financement	16 593	17 515	10 728	2 762	4 025
	<b>356 329</b>	<b>484 888</b>	<b>55 240</b>	<b>180 809</b>	<b>248 839</b>

## D. RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations des prix du marché. Il se présente sous trois formes : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La Société est principalement exposée au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Dans l'exercice considéré, l'exposition de la Société au risque de marché, de même que les objectifs, politiques et procédures qu'elle a établis pour gérer ce risque, demeurent inchangés.

## E. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. La Société est exposée à un risque de change limité du fait de ses revenus et de ses dépenses libellés en monnaies étrangères. La majorité des transactions en monnaies étrangères sont conclues en dollars américains, en euros et en livres sterling. La Société a pour politique de réduire au minimum le risque de change de façon à protéger la valeur de ses flux de trésorerie en monnaies étrangères, tant engagés que prévus, contre les effets négatifs des fluctuations de change.

La Société atténue ce risque en concluant des contrats de change à terme. En conséquence, elle est peu touchée par une évolution défavorable des cours du change sur les marchés.

L'exposition nette de la Société au risque de change au 31 mars 2018 est non significative (non significative en 2017).

Eu égard à l'exposition nette de la Société au risque de change au 31 mars 2018, et à supposer que toutes les autres variables demeurent constantes, une variation hypothétique de 5 % du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling n'aurait pas un impact important sur le résultat net de la Société.

## F. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt pratiqués sur le marché. Comme les billets à recevoir, les actifs obligataires, les placements dans des contrats de location-financement, la dette obligataire, les obligations au titre de contrats de location-financement et les effets à payer de la Société portent des taux d'intérêt fixes, ils sont sensibles au risque de taux d'intérêt, car toute fluctuation des taux du marché se répercutera sur la juste valeur des instruments financiers. Cependant, une variation de la juste valeur sera sans effet sur le résultat net de la Société.

La Société a pour politique de maximiser les revenus d'intérêts tirés de ses soldes de trésorerie à court terme. La Société peut déposer ses liquidités dans des comptes productifs d'intérêts auprès de banques canadiennes de l'annexe I. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt associé à ses soldes de trésorerie est directement lié aux variations du taux de financement à un jour (ou taux directeur) de la Banque du Canada et des taux préférentiels des banques. Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Société fait affaire avec de nombreuses banques, ce qui lui permet d'obtenir des taux concurrentiels et de réduire son exposition à un instrument de placement particulier.

## G. JUSTE VALEUR

Le tableau ci-après présente les valeurs comptables et les justes valeurs des autres actifs et passifs financiers de la Société :

	31 mars 2018		31 mars 2017		Méthode <sup>1</sup>	Note
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
<b>Instruments financiers évalués à la juste valeur :</b>						
Trésorerie	95 978	95 978	131 062	131 062	Niveau 1	(a)
Titres négociables <sup>2</sup>						
Actifs obligataires (courant)	-	-	10 794	10 794	Niveau 1	(b)
Actions	-	-	12 437	12 437	Niveau 1	(b)
Instruments financiers dérivés	-	-	200	200	Niveau 2	(d)
<b>Actifs financiers</b>	<b>95 978</b>	<b>95 978</b>	<b>154 493</b>	<b>154 493</b>		
<b>Instruments financiers évalués au coût amorti :</b>						
Actifs obligataires (courant)	110 712	111 068	-	-	Niveau 2	(c)
Créances clients et autres créances	205 311	205 311	125 499	125 499	Niveau 2	(a)
Billets à recevoir (courant)	3 448	3 448	3 238	3 238	Niveau 2	(a)
Investissement dans un contrat de location-financement (courant)	3 394	3 394	3 171	3 171	Niveau 2	(a)
Actifs obligataires (non courant)	43 373	43 440	-	-	Niveau 2	(c)
Billets à recevoir (non courant)	34 616	38 659	37 661	43 676	Niveau 2	(f)
Investissement dans un contrat de location-financement (non courant)	37 854	43 519	41 248	48 524	Niveau 2	(f)
<b>Actifs financiers</b>	<b>438 708</b>	<b>448 839</b>	<b>210 817</b>	<b>224 108</b>		
Créditeurs et charges à payer	110 886	110 886	87 947	87 947	Niveau 2	(a)
Dette obligataire (courant)	23 624	23 624	22 921	22 921	Niveau 2	(a)
Obligations au titre de contrats de location-financement (courant)	570	570	10 293	10 293	Niveau 2	(a)
Effets à payer (courant)	8 945	8 945	8 726	8 726	Niveau 2	(a)
Dette obligataire (non courant)	204 682	253 557	221 361	285 330	Niveau 2	(g)
Obligations au titre de contrats de location-financement (non courant)	5 745	5 745	6 300	6 300	Niveau 2	(g)
Effets à payer (non courant)	79 329	86 152	86 728	96 706	Niveau 2	(g)
<b>Passifs financiers</b>	<b>433 781</b>	<b>489 479</b>	<b>444 276</b>	<b>518 223</b>		

<sup>1</sup>La méthode renvoie à la hiérarchie décrite à la note 2 B. Chaque niveau correspond à un degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

<sup>2</sup>La Société a désigné ses titres négociables comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Il n'y a pas eu de transferts entre les différents niveaux pendant l'exercice terminé le 31 mars 2018.

(a) Les justes valeurs avoisinent les valeurs comptables de ces instruments en raison de leurs échéances rapprochées.

(b) Les justes valeurs sont établies d'après les cours du marché pour chaque actif et la quantité détenue par la Société.

(c) La juste valeur des actifs obligataires qui sont négociés sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs est basée sur des prix de marché cotés, des devis de courtiers ou des sources de prix alternatifs soutenus par des intrants observables.

(d) La juste valeur est estimée grâce à un modèle d'évaluation des options dont les principales données d'entrée sont notamment le cours de clôture et la volatilité des actions détenues, les taux officiels des obligations du gouvernement et les rendements des actions observables directement.

(e) La juste valeur est établie d'après un modèle des flux de trésorerie actualisés basé sur les prix observables sur un marché à terme normalisé.

(f) La juste valeur des diverses sommes à recevoir a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement, dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité des contreparties.

(g) La juste valeur des divers passifs financiers de la Société a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité de la Société.

## 28. GESTION DU CAPITAL

La Société est assujettie à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui impose des restrictions à l'emprunt et nécessite l'autorisation du Parlement et l'approbation du ministre des Finances.

Le capital de la Société correspond à ses capitaux propres, soit la somme des résultats non distribués.

Dans la gestion de son capital, la Société a pour objectifs de :

- préserver sa capacité à assurer la continuité de son exploitation;
- financer ses actifs;
- remplir la mission et atteindre les objectifs que lui a conférés le gouvernement du Canada afin de servir les intérêts des Canadiens.

À cette fin, la Société effectue régulièrement des analyses formelles pour comparer les résultats réels et prévus, et en communique les conclusions au Comité de vérification et au Conseil d'administration. Sa stratégie globale de gestion du capital comprend l'établissement, sur une base annuelle, d'un équilibre entre ses activités d'exploitation et ses activités d'investissement en immobilisations d'une part, et son financement d'autre part. La Société rajuste cette stratégie à la lumière de la conjoncture économique générale, de la nature des risques associés aux actifs sous-jacents et des besoins de son fonds de roulement.

Les objectifs, politiques et procédures établis par la Société pour gérer son capital n'ont pas changé depuis le 31 mars 2017.

La Société n'est pas soumise à des règles extérieures concernant son capital.

## 29. PARTIES LIÉES

Les parties liées à la Société sont principalement les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, les filiales de la Société, les principaux dirigeants de la Société ou les membres de leur famille proche, les entreprises privées sur lesquelles la Société exerce une influence notable et le Régime de retraite de la Société. En vertu du principe de la propriété commune, la Société est liée avec tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada.

### Méthodes comptables

Dans le cadre de l'exploitation courante, la Société conclut des transactions avec ces parties liées conformément aux conditions commerciales courantes applicables à tous les particuliers et à toutes les entreprises ainsi qu'aux prix du marché. Elle les comptabilise à la juste valeur.

La Société a choisi de se prévaloir d'une exemption des obligations d'information prévue par IAS 24, *Information relative aux parties liées*, qui limite les informations à fournir aux transactions entre parties liées conclues avec l'État et d'autres entités liées à des autorités publiques.

### Estimations et jugements comptables importants

Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux parties liées.

### Informations supplémentaires

La Société comptabilise ces transactions à leur juste valeur. Les transactions suivantes ont été effectuées avec des parties liées :

#### A. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES AUTRES QUE DES ENTITÉS LIÉES À UNE AUTORITÉ PUBLIQUE

	Prestation de services Exercice terminé le 31 mars	
	2018	2017
Entreprise associée	193	2 353
Autres entités liées <sup>1</sup>	113	111
	<b>306</b>	<b>2 464</b>

<sup>1</sup>Les transactions avec les autres entités liées correspondent essentiellement à la prestation de services administratifs au Régime de retraite de la Société.

En outre, les paiements en espèces pour les contributions de la Société aux régimes à prestations définies sont décrits à la note 17 E.

Les sommes à recevoir des parties liées s'établissent comme suit à la fin de l'exercice et étaient incluses dans le poste « Créances clients et autres créances » dans l'État consolidé de la situation financière :

	Sommes dues par les parties liées	
	31 mars 2018	31 mars 2017
Entreprise associée	-	596

La Société ne devait aucune somme à des parties liées au 31 mars 2018 (aucune au 31 mars 2017). SiriusXM n'est plus une entreprise associée depuis le 25 mai 2017, lorsque la Société a vendu sa participation dans cette entreprise.

Aucune dépense n'a été comptabilisée dans l'exercice considéré ou dans des exercices antérieurs relativement à des créances irrécouvrables ou douteuses de parties liées.

#### **Transactions avec des entités liées à des autorités publiques**

CBC/Radio-Canada, une société d'État fédérale, exerce ses activités dans un environnement économique dominé par des entités sous le contrôle direct ou indirect du gouvernement fédéral par l'entremise de ses autorités, organismes, entités affiliées et autres organisations (désignées collectivement par « entités liées à des autorités publiques »). Elle fait des transactions avec d'autres entités liées à des autorités publiques, notamment aux fins de l'achat et de la vente de biens ainsi que de la prestation et de la réception de services.

#### **Obligations hypothécaires du Canada**

Comme il est décrit à la note 9, nous avons investi 154,1 millions de dollars dans des obligations hypothécaires du Canada (OHC) au cours de l'exercice, dont 125,5 millions de dollars proviennent du produit de la cession de notre participation dans Sirius XM Canada Holdings Inc. et de la vente du site de la Maison de Radio-Canada. Les OHC sont émises par la Fiducie du Canada pour l'Habitation (FCH), une fiducie à vocation spéciale garantie par la SCHL, une autre société d'État, et soutenue par le gouvernement du Canada.

## **B. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS**

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, à savoir le président-directeur général, les vice-présidents et les membres du Conseil d'administration.

Le président-directeur général et les vice-présidents ont touché, pendant l'exercice, la rémunération suivante :

	31 mars 2018	31 mars 2017
Avantages à court terme <sup>1</sup>	4 567	4 443
Avantages postérieurs à l'emploi <sup>2</sup>	1 968	1 927
Autres avantages <sup>3</sup>	403	145
	<b>6 938</b>	<b>6 515</b>

<sup>1</sup>Les avantages à court terme désignent les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, l'invalidité de courte durée, la rémunération incitative (si elle est payable dans les douze mois suivant la fin de la période), ainsi que d'autres régimes d'avantages (soins de santé, assurance vie, soins dentaires, assurance accidents) dont bénéficient les membres actifs du personnel.

<sup>2</sup>Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les pensions et l'assurance vie postérieure à l'emploi.

<sup>3</sup>Les autres avantages désignent la rémunération incitative à long terme, l'invalidité de longue durée, l'indemnisation des accidents du travail et les indemnités de cessation d'emploi. Les indemnités de cessation d'emploi désignent les indemnités payables à la suite de la décision de la Société de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel avant l'âge normal de départ à la retraite, ou de celle d'un membre du personnel d'accepter une offre de départ volontaire. Elles comprennent les indemnités de cessation d'emploi et l'indemnité pour longs états de service.

La rémunération versée aux membres du Conseil d'administration, à l'exclusion du président-directeur général, pendant l'exercice totalise 0,2 million de dollars (0,2 million en 2017).

La rémunération des principaux dirigeants s'établit comme suit :

- **Les membres du Conseil d'administration**, à l'exclusion du président-directeur général, touchent des honoraires pour chaque réunion du Conseil et des comités selon un barème déterminé dans les règlements administratifs de la Société (approuvés par le ministre du Patrimoine canadien). Le président du Conseil reçoit aussi une rémunération annuelle.
- La rémunération versée aux **vice-présidents** est approuvée par le Conseil d'administration, sur la base d'une recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance. Cette rémunération est fondée sur le rendement individuel et les tendances du marché.
- **Le président-directeur général** est rémunéré conformément aux modalités du décret en vertu duquel il est nommé.

## 30. ENGAGEMENTS

Un engagement est un consentement exécutoire et juridiquement contraignant à faire ou à recevoir un paiement futur pour acquérir ou fournir des biens et des services. Les engagements ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, puisque la Société n'a pas encore reçu ou fourni les biens ou les services convenus par contrat.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p>La Société est partie à de nombreux contrats de location pour lesquels la direction doit déterminer s'il s'agit d'un contrat de location-financement ou d'un contrat de location simple.</p> <p>Les contrats de location aux termes desquels la Société assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location-financement. Les paiements au titre d'un contrat de location-financement sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est affectée à chaque période de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.</p> <p>Les contrats de location aux termes desquels la Société n'assume pas la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre d'un contrat de location simple sont comptabilisés aux dépenses sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat. Les incitatifs à la location reçus sont comptabilisés comme étant constitutifs de la charge de location totale sur la durée du contrat de location.</p>	<p>Une entente portant sur la location d'une partie d'un immeuble appartenant à la Société répond aux critères d'un contrat de location simple et la partie louée n'est pas considérée comme un immeuble de placement selon IAS 40, <i>Immeubles de placement</i>.</p>

### A. ENGAGEMENTS LIÉS AUX ÉMISSIONS ET AUTRES

Cette note présente les montants pour lesquels la Société s'est engagée contractuellement, mais qui ne répondent pas aux critères d'inclusion dans l'État consolidé de la situation financière.

	31 mars 2018	31 mars 2017
Gestion des installations	69 354	109 889
Programmation	215 206	225 722
Distribution de transmission	17 948	22 956
Soutien et maintenance	31 291	31 380
Immobilisations corporelles et incorporelles <sup>1</sup>	81 383	17 102
Autres	27 499	27 866
	<b>442 681</b>	<b>434 915</b>

<sup>1</sup>Les immobilisations corporelles et incorporelles comprennent un montant de 0,9 million de dollars relié aux engagements contractuels pour l'acquisition d'actifs incorporels au 31 mars 2018 (5,0 millions de dollars au 31 mars 2017).

Les paiements futurs s'établissent au 31 mars 2018 comme suit :

	31 mars 2018	31 mars 2017
Moins d'un an	205 076	163 305
Plus d'un an mais avant cinq ans	212 442	230 237
Plus de cinq ans	25 163	41 373
	<b>442 681</b>	<b>434 915</b>

Les engagements liés à la dette obligataire et aux effets à payer sont présentés à la note 27 C.

## B. CONTRATS DE LOCATION NON RÉSILIABLES

Des contrats de location simple sont passés pour des biens immobiliers, la distribution réseau et de l'équipement. Leur durée varie de 1 à 32 ans. Certains contrats renferment des clauses de renouvellement ou de prolongation de la période de location initiale au taux du marché. La Société ne détient aucune option d'achat des biens immobiliers, de la distribution réseau ou de l'équipement à l'expiration des périodes de location.

Les contrats de location-financement portent principalement sur des améliorations locatives. Le contrat pour les transpondeurs satellitaires est arrivé à échéance au cours de l'exercice. Les engagements liés aux contrats de location-financement sont présentés à la note 27 C.

Au 31 mars 2018, les paiements minimaux futurs à effectuer en vertu de contrats de location non résiliables se présentent comme suit :

	31 mars 2018	31 mars 2017
Moins d'un an	21 142	21 183
Plus d'un an mais avant cinq ans	162 748	69 307
Plus de cinq ans	628 105	46 337
	<b>811 995</b>	<b>136 827</b>

Les montants présentés ci-dessus incluent un montant total de 425,7 millions de dollars (49,4 millions de dollars au 31 mars 2017) pour les coûts d'exploitation et les impôts fonciers exigibles.

Les paiements minimaux au titre de la location passés en charges en 2018 s'élèvent à 23,1 millions de dollars (22,8 millions de dollars en 2017).

L'augmentation des engagements de location non résiliables sur 5 ans s'explique principalement par la location de la nouvelle Maison de Radio-Canada (MRC) avec Broccolini pour une durée initiale de 30 ans.

## C. ENTRÉES DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉES PAR DES ACTIFS FINANCIERS

	Valeur comptable de l'actif au 31 mars 2018	Flux de trésorerie contractuels	1 an et moins	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Billets à recevoir	38 064	51 437	5 970	22 270	23 197
Actifs obligataires	154 085	188 210	120 596	67 614	-
	<b>192 149</b>	<b>239 647</b>	<b>126 566</b>	<b>89 884</b>	<b>23 197</b>

	Valeur comptable de l'actif au 31 mars 2017	Flux de trésorerie contractuels	1 an et moins	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Billets à recevoir	40 899	57 005	5 970	22 270	28 765
Actifs obligataires	-	-	-	-	-
	<b>40 899</b>	<b>57 005</b>	<b>5 970</b>	<b>22 270</b>	<b>28 765</b>